

300

AO 90 PC 29

LES CORDONNIERS ET LA  
TRANSMISSION DES SAVOIRS  
ANTHROPOLOGIE HISTORIQUE D'UNE  
IDENTITE PROFESSIONNELLE

Jacques CHAUVIN



LE BOUIF - VOUS EN PRESSEZ  
MONSIEUR ?

Avril 1993

Ministère de la Culture

Mission du Patrimoine ethnologique



MINISTÈRE DE LA CULTURE-DAPA



9042 007086

146502

Rapport à la Mission du Patrimoine ethnologique  
Programme de recherches « Savoir-faire et techniques »  
Contrat A0 90 PC 29  
« Le cuir et la chaussure : le "procès" d'identité des  
cordonniers poitevins dans la transmission des savoir-faire »

Association Régionale des Métiers de la Chaussure  
2 Rue de la Châtonnerie  
86000 Poitiers

avec la collaboration  
de l'Institut de Calcéologie  
Musée International de la Chaussure  
Romans (Drôme)

Ce document est la propriété du Ministère de la Culture.  
Tous droits de reproduction et d'exploitation sont réservés.  
Mission du Patrimoine ethnologique, Ministère de la Culture  
65 Rue de Richelieu 75002 Paris.

Illustration de couverture : Croquis exécuté vers 1950 par un clochard, vendeur ambulant de journaux (« Le Voilà »), pour le cordonnier Angel Larapédie en échange d'un verre de vin. Fonds Angel Larapédie, collection ARMC.

## SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES

AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes  
 AFPIC : Association pour la Formation Professionnelle dans l'Industrie de la Chaussure  
 ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi  
 APCM : Assemblée Permanente des Chambres de Métiers  
 ARMC : Association Régionale des Métiers de la Chaussure en Poitou et Charente  
 BEP : Brevet d'Enseignement Professionnel  
 BIC : Bulletin d'Information des Cadres  
 BM : Brevet de Maîtrise  
 BN : Bibliothèque Nationale  
 CABOF : Chambre Artisanale des Bottiers Orthopédistes de France  
 CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
 CERC : Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts  
 CFA : Centre de Formation d'Apprentis  
 CGAF : Confédération Générale de l'Artisanat Français  
 CFP : Certificat de Formation Professionnelle  
 CNAM : Centre National des Arts et Métiers  
 CNRS : Centre Nationale de la Recherche Scientifique  
 coll. : collection  
 CTC : Centre Technique du Cuir  
 DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies  
 DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
 EFAA : Examen de Formation de l'Apprentissage Artisanal  
 EHES : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales  
 eoe : enquête orale écrite, non enregistrée  
 FAF : Fonds d'Assurance Formation  
 FAR : Festival d'Animation Rurale Poitou-Charentes-Vendée  
 fds : fonds  
 FNCF : Fédération Nationale des Cordonniers de France  
 FNSAMC : Fédération Nationale des Syndicats d'Artisans Maîtres de la Chaussure  
 FPIC : Fédération de la Petite Industrie de la Chaussure de France  
 HLM : Habitations à Loyers Modérés  
 IEP : Institut d'Etudes Politiques  
 INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
 MNATP : Musée National des Arts et Traditions Populaires  
 ms : manuscrit  
 OMC : Officiel des Métiers de la Chaussure  
 RIM : Répertoire Informatisé des Métiers  
 SARL : Société A Responsabilité Limitée  
 SEFCO : Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest  
 SEMA : Société d'Encouragement aux Métiers d'Art  
 SNC : Société en Nom collectif  
 SNOF : Syndicat National des Orthopédistes de France  
 SNPO : Syndicat National des Podo-Orthésistes  
 UNABO : Union Nationale Artisanale des Bottiers Orthopédistes  
 UPCP : Union Pour la Culture Populaire en Poitou Charentes Vendée

*A l'enfant qui sera,  
la « petite » aux yeux d'Asie*

Tous mes remerciements vont à Daniel Fabre et aux chercheurs du Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales (EHESS, Toulouse) qui ont accompagné ma formation et mes recherches.



## AVANT-PROPOS : D'UN REGARD, L'AUTRE

*« Snob, 1857, mot anglais "cordonnier", en argot de l'Université de Cambridge : "celui qui n'était pas de l'université" ». (Robert Petit Robert 1987 : 1822)*

Entre 1983 et 1988, parcourant l'ancien Poitou rural à la rencontre des habitants du « pays », les indigènes, j'ai effectué l'ethnographie d'un objet *a priori* mystérieux, le « *sabaron* », une « *sorte de guêtre* » chaussée au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle par les paysans. Formes et noms de ce vêtement du pied signalent un clivage entre les *Vendéens* (les habitants du Bas-Poitou), et les *Poitevins* (les habitants de la Vienne en Haut-Poitou). Au sein de la communauté cordonnière, les procédés d'assemblage constituent un marqueur entre les artisans ruraux de la Vienne employant le montage en cousu main, et ceux de la Vendée utilisant le montage cloué<sup>1</sup>. Cette situation par laquelle un groupe - une aristocratie artisanale en déclin -, tente d'affirmer la supériorité d'un savoir, contribue à rendre compte des divisions au sein de la communauté professionnelle et signale la force des couples d'oppositions.

Après l'étude du « *sabaron* », lors même que les résultats étaient en cours de publication<sup>2</sup>, j'ai poursuivi mes recherches en m'intéressant, non plus aux productions matérielles du passé, et à leur place dans la mémoire, mais au présent de la communauté qui, depuis la disparition des artisans ruraux, a acquis un statut essentiellement urbain. Les « discours d'excès » ont alors capté mon attention, discours de cordonniers expérimentés pour qui : « *Les jeunes ne veulent plus rien faire, on ne trouve plus d'apprentis !* », discours d'ainés pour qui : « *Le métier est fichu, bientôt il n'y aura plus de cordonniers !* ». S'y ajoutaient des « petits riens » émaillant les témoignages, telle la déclaration d'un artisan affirmant qu'une « *malédiction pesait sur le métier* »<sup>3</sup>. Comment donner sens à ces observations sibyllines ?

Toute entreprise ethnologique repose sur une injonction à l'évidence paradoxale : restituer le sensible et atteindre le sens, montrer en même temps que démontrer, décrire autant qu'interpréter, avec l'ambition d'une description qui prenne en compte les façons dont les « gens qu'on décrit » se voient eux-mêmes. Praticien du métier et ethnologue en situation d'observation participante, j'ai le privilège rare, quoi que peu convoité, d'évoluer entre le monde des objets et celui des idées. Né en Poitou, en 1952, dans une famille ouvrière, j'ai entrepris un cycle d'études universitaires en sociologie grâce à des bourses de l'Etat. J'ai effectué ensuite une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme de cordonnier-bottier, en position de

premier devant le fils d'un artisan. Ce fut un élément appréciable pour entrer dans la communauté cordonnière, en 1979, tout en conservant une position d'intellectuel, de lettré. A partir de 1983, j'ai poursuivi ma formation scientifique en anthropologie historique et ethnologie à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, au Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales de Toulouse.

Cette proximité entre observateur et observé met à jour une difficulté épistémologique, afférente à toute ethnographie de terrain. L'ethnographe réagit en tant que personne, et en tant qu'être humain, à ses propres observations. Il influence le résultat de ses travaux, il est une part de son observation. L'étude du *sabaron* avait révélé ces questions. Je partageais, avec quelques-uns de mes informateurs privilégiés, un métier, une origine sociale, j'enquêtai sur le terrain de mon histoire. Balayant les réticences à poursuivre, j'ai eu l'intuition que cette proximité pouvait conduire à l'essentiel de la culture cordonnière, dont les « petits riens », dans les discours, constituent des traces.

En place de multiplier la collecte des récits de vie enregistrés - largement dépendants des curiosités de l'enquêteur -, je m'intéressais alors aux textes des cordonniers, dont la qualité d'écrivains est affirmée depuis plus de deux siècles ; ils forment le second groupe d'ouvriers « lettrés » après les imprimeurs et les typographes. J'étudiais une autobiographie rédigée<sup>4</sup>. Je parvins, par la méthode comparative, à un ensemble d'observations en rapprochant une autographie singulière, celle de membres d'un groupe, et mon activité autographique propre.

La proximité avec la figure de l'Autre cordonnier, ma capacité à l'intégrer dans un champ, au lieu de provoquer une corruption de la qualité scientifique du travail, tendait à affiner l'étude. En revanche, la catégorisation ethnoculturelle d'un intellectuel universitaire et celle d'un cordonnier ne se recoupent pas. En butte aux supputations des journalistes de radio et de presse, lors de la sortie en librairie de mon ouvrage *Le Sabaron et l'Escarpin*<sup>5</sup>, j'avais endossé l'habit du « petit cordonnier ». Je ne pouvais déroger à l'adage : « *Le cordonnier est le plus mal chaussé* ».

J'étais parmi les gens modestes, les « gens de peu » (Sansot 1991). Qu'importe la commémoration de leur culture, ou, paradoxalement, l'identification à des « gens de beaucoup », je possédais un outil d'enquête, grâce au décalage entre culture d'origine et culture d'arrivée, produisant une acuité du regard ethnographique, à charge de ne pas le réduire à un usage trivial, un « *couteau sans manche auquel on retire la lame* ».

Un problème guette constamment le chercheur à l'oeuvre sur le terrain de son histoire, celui d'une identification au groupe étudié. Il n'a pas le recours à l'exotisme, ce « *spectacle étrange, parce que différent de celui auquel il assisterait s'il était resté chez lui* » (Condominas 1965 : 37). Blumenkranz met à jour dans *Juifs et chrétiens dans le*

*monde occidental* (1960 : IX) un trait essentiel de cet « *inconfort du terrain* » (de la Soudière 1988 : 94-105). Le risque de cécité de l'observateur résiderait, non pas dans le fait d'appartenir, de près ou de loin, au groupe étudié, mais dans l'identification à la position victimaire déclarée par le groupe : « *Toute minorité a l'inquiétude pour partage ; inquiétude qui la fait réfléchir sur ses rapports avec ceux qui, tout simplement majoritaires, l'entourent, avec ceux qui, hostilement, l'affrontent. Cette confrontation ne s'opère pas seulement sur les données de l'actualité. Volontiers, elle replonge dans le passé, avec le désir secret de trouver dans l'histoire la réponse aux problèmes du présent. Les Juifs, pour avoir connu la condition de minorité depuis presque deux millénaires, n'ont jamais cessé de procéder à cette confrontation. Appartenant à cette minorité, je n'ai su échapper à cette tendance de son esprit* ».

Nos amis cordonniers, qui s'engagent dans la lecture de cette étude - la rédaction du texte s'y oblige -, doivent comprendre que l'ethnologue n'est pas le récepteur des malheurs du groupe. L'ethnologie est née de la découverte de la culture des Autres, acceptés ou non dans leurs différences. A partir des discours et des productions matérielles, l'ethnologue décrypte les valeurs et les met à plat. A l'issue de sa recherche, fort des découvertes, il ne déclare pas au groupe : « *Changez ! Adaptez-vous !* », il dit en substance : « *Comprenez ce qui vous arrive !* ». L'analyse culturelle est un accompagnement de l'Autre, sans évincer son système de pensée. Le travail des ethnologues contribue à vaincre les difficultés de l'acculturation (Leroi-Gourhan, Poirier, Haudricourt et Condominas 1953 : 961).

Une fois exposés les liens entre le chercheur et sa recherche, abordons le contenu de l'étude. La période récente, la décennie des années quatre-vingt, met en évidence un éclatement du métier entre réparateur et bottier - cordonnier « *debout* » et cordonnier « *assis* » -, que révèlent la crise et le renouvellement des modes d'apprentissage, la dualité des attitudes face aux organismes incarnant la profession, face aux fêtes corporatives. Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la France d'Ancien Régime, les techniques et les statuts sociaux semblent opposer les deux moitiés du métier. La dualité contemporaine pourrait-elle faire écho à une division antérieure du métier (cordonnier/bottier *versus* savetier), division articulant l'ensemble des discours sur « celui qui fait les chaussures » ? Mais tout métier se considère lui-même dans le regard des autres - qu'il adhère à cette image ou qu'il s'en défende. Les surnoms, les façons de dire, façons de faire affirment un même point de vue sur le cordonnier. Dans les autobiographies récentes, rédigées ou spontanées, les récits d'enfance, apparaît constamment une figure de « *petit cordonnier* ». Au-delà de la dualité des pratiques et des statuts, une identité cordonnière péjorative s'est-elle, depuis longtemps, mise en place ?

La crise contemporaine et la mutation du métier ont provoqué une transformation de l'image du cordonnier. Aux dire des artisans, avec les machines, « *le petit cordonnier s'est relevé* ». Quel peut être l'impact (ou le non-impact) de ce renversement partiel d'image sur la population actuelle des cordonniers (emblèmes, défense du métier), compte-tenu de la violence du symbolique, du regard des autres ? L'apprentissage féminin peut-il engager l'avenir en bouleversant les divisions et les points de vue en place ?

## LE METIER DANS LA PERIODE RECENTE

*« Cours de cordonnerie. Leçon n° 1. Le métier de cordonnier est un métier assis. Spécialisé, on peut travailler debout. Le travail assis est préférable, surtout pour l'artisan qui ne fabrique pas en série. On peut préparer le travail assis et faire le clouage debout, ce qui est une méthode reposante du travail assis dans lequel le tronc est constamment penché en avant ». (Desprez L'apprenti cordonnier 1949 : 7)*

### L'ENQUETE DE TERRAIN

Rien dans les questions qui guident l'enquête n'impose *a priori* le choix du Poitou. Le fait que les premières chamoiseries en France furent établies à Poitiers sous François I<sup>er</sup> n'implique pas une tradition plus fortement enracinée qu'ailleurs dans l'activité de fabrication des cuirs et des chaussures (Kollmann et Valière 1987 : 26). Entre 1980 et 1990, décennie durant laquelle prend place notre ethnographie de terrain, l'activité de cordonnerie s'exerce sur tout le territoire national. En revanche, du fait du déclin de la fabrication manuelle, Paris regroupe les derniers bottiers fabricants des chaussures de luxe, les « *artisans de l'élégance* ».

Le terrain poitevin est constitué par les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne. C'est, pour l'essentiel, l'espace géographique de l'ancienne province du Poitou, aujourd'hui fractionnée puisque la Vendée est rattachée à la région administrative des Pays-de-Loire, et la Vienne et les Deux-Sèvres à la région Poitou-Charentes. Sur le terrain poitevin, les cordonniers se rassemblent dans des groupes (par exemple le *Syndicat des Maîtres Artisans et Artisans Cordonniers Bottiers de la Vienne*, la *Fédération Régionale Poitou-Charentes*) appartenant à un groupe national, une communauté de métier (la *Fédération Nationale des Syndicats d'Artisans Maîtres de la Chaussure*).

Donner à « groupe » le sens, largement adopté, notamment en psychologie sociale, « *d'unité sociale possédant à la fois une structure suffisamment consistante et résistante, et un ensemble de normes suffisamment stables* » (Maisonneuve 1964 : 55) conduit à inscrire l'identité dans la culture du métier tout autant que dans celle de la région. Nous effectuerons donc un mouvement de balancier entre le local et le national, par une mise en perspective constante de notre ethnographie sur le terrain poitevin avec les informations recueillies à l'échelle du groupe sur le territoire national.



## L'ECLATEMENT DU METIER

Dans la décennie des années quatre-vingt, la communauté cordonnière poitevine est partagée en trois ensembles, distincts par l'âge et la filiation professionnelle.

### La structuration du groupe

Agés d'au moins une cinquantaine d'années, plus fréquemment approchant la retraite, les cordonniers « *traditionnels* » sont nés avant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont été formés à l'atelier « *sur le tabouret* » par des maîtres artisans initiés aux techniques manuelles anciennes. Leur apprentissage s'est effectué avant 1955 à travers la manipulation du cuir, la maîtrise de la couture à la main et des fils poissés. Le savoir-faire manuel l'emporte sur le mécanique. Plus du tiers sont issus du milieu professionnel, le père a formé le fils. On travaille en famille, l'épouse de l'artisan accueille les clients. C'est une « *collaboratrice conjointe* », selon la terminologie des Chambres de Métiers.

Serviteurs de l'alêne, héritiers de la botterie, ils vilipendent la fabrication en usine des chaussures, réprouvent le remplacement du cuir par des matériaux synthétiques. Dans les années soixante, ils se sont déclarés hostiles à la pose des patins caoutchouc sous les semelles cuir, tout comme ils le furent à l'apparition du caoutchouc ou du crêpe<sup>1</sup> vers 1950. A la réunion du syndicat de la Vienne le 2 avril 1951, on dénonce les « *cuir de tannage extra-lent qui réellement n'ont que la marque mais pas la qualité* »<sup>2</sup>.

Pour les artisans « *traditionnels* », les « *cordonniers assis* », bien que l'essentiel de leur activité consiste à réparer les chaussures manufacturées, la qualité cordonnière c'est être gardien d'une matière, le cuir, être maître du dessus de la chaussure (la « *tige* ») et du dessous (la semelle), savoir fabriquer des souliers à la main ou les ressemeler.

Les « *jeunes* » cordonniers forment la génération « *debout* ». Agés de trente à quarante ans, ils sont nés après la guerre, dans les années cinquante. Ils ont appris leur métier au contact des machines. L'apprentissage s'est effectué, à l'adolescence, à partir de seize ans, en alternance entre atelier et Centre de Formation d'Apprentis (CFA), ou à l'âge adulte par une formation professionnelle accélérée. Ils mettent en oeuvre les matériaux synthétiques, les plastiques, par assemblage collé. Ils travaillent les cuirs et utilisent les techniques de couture mécanique.

La gestuelle de travail en position debout s'est développée, depuis les années soixante, à travers l'abandon d'un outil emblématique du métier, la « *bigorne col de cygne* », l'enclume sur laquelle les cordonniers « *traditionnels* » martèlent, assis sur le





Le cordonnier « minutes »  
Extrait de « Patin Talon » n°1, 1987, p. 2., Coll. Boccara



Le « jeune » cordonnier, 1985  
Cliché Y. Kervinio, Editeur L'Aventure Carthopile, Coll. Art Média

tabouret, l'outil serré entre les jambes, la semelle des chaussures qu'ils réparent. En délaissant la « *bigorne* », les « *jeunes* » ont réduit l'ancien établi du cordonnier, le « *veilloir* », à l'état d'objet de musée, témoin du passé. Le « *pied de fer* » est fixé sur un établi haut, ou sur un support cylindrique reposant sur le sol, pour éviter les vibrations. Avec le « *pied de fer* », l'artisan dispose d'une variété de formes interchangeables, adaptées aux diverses dimensions des semelles et talons.

La station debout accompagne le travail aux machines, que ce soit avec le « *banc de verrage* » muni d'abrasifs pour poncer, ou avec la « *presse à souder* » qui remplace le martelage à la main des semelles. En revanche, la position assise est conservée à travers la machine à coudre, introduite depuis au moins deux décennies dans les ateliers.

A la différence de leurs aînés, les « *jeunes* » n'ont pas appris la botterie, même s'ils réalisent des travaux de réparation sur le dessus de la chaussure. Pour eux cordonnier est synonyme de réparateur. Et si la qualité cordonnière s'affirme dans la maîtrise d'un savoir-faire spécifique au métier, ils tentent d'intégrer, sous la pression de la clientèle, les méthodes rapides des « *Talons minutes* ». La structure des entreprises est rarement familiale, l'épouse occupe un emploi salarié à l'extérieur, le domicile est disjoint de la boutique<sup>3</sup>.

Les cordonniers « *minutes* » forment une génération dite « *sans dessus dessous* », un sens dessus, dessous. Ils ne se différencient pas des « *jeunes* » cordonniers par l'âge mais par l'exercice et l'apprentissage du métier. Installés dans des stands « *Multi-services* », dans les galeries marchandes des centres de commerce, les supermarchés et les hypermarchés, ils effectuent tout autant la taille des clés que la pose rapide des patins et des talons, prestations réputées rentables. En revanche, ils négligent les travaux plus complexes de couture mécanique du dessus et du dessous de la chaussure qui nécessitent des machines spécifiques.

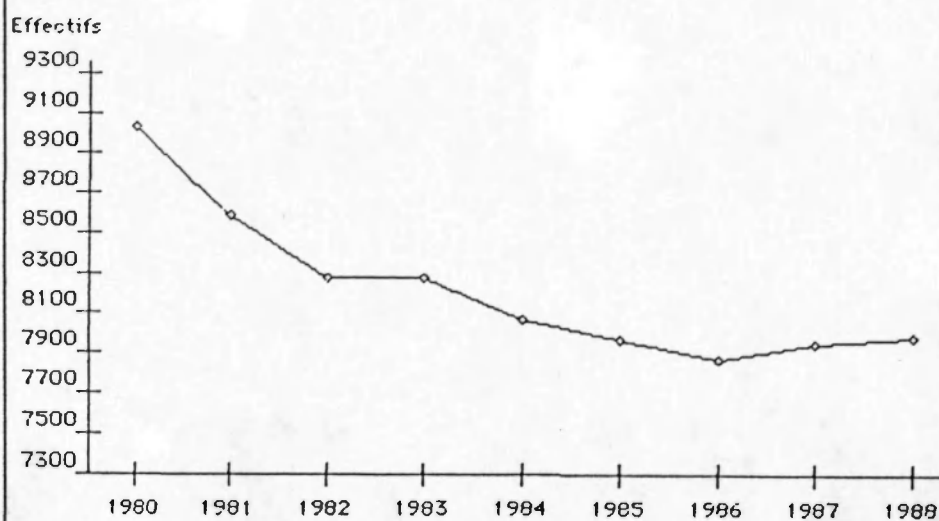
Bien souvent leur entrée en cordonnerie fait suite à une rupture professionnelle et à une période de chômage<sup>4</sup>. Issus du salariat de la grande industrie, ils se sont engagés dans l'aventure de l'indépendance avec l'espoir d'une réussite économique rapide. Dans un contexte de valorisation de l'esprit d'entreprise (« *la période Tapie* »), nombreux sont ceux qui ont tenté leur chance en répondant aux annonces que publient les journaux : « *Sans connaissance spéciale à saisir (...)* "Le Service Minute". Revenu mensuel 15 000 F. Assurons : formation, installation, étude du marché » (86 *Presse Service*, n° 369, 3 décembre 1986). C'est l'époque où la société *Kis* (aujourd'hui disparue), groupe leader spécialisée dans la fabrication et la vente de machines pour « *Services minutes* » en clés, gravure, imprimerie, talons, photos, banalise l'activité de cordonnerie en installant des machines pour la pose des patins et talons dans des pressings, des drogueries ou des stations-services.

**AGE DES CORDONNIERS ET BOTTIERS**  
**1975 et 1982**  
**(salariés et non salariés)**

CLASSES D'AGES	1975		1982	
	Effectifs	%	Effectifs	%
16 - 19	340	2.23	440	3.71
20 - 24	620	4.07	980	8.26
25 - 29	940	6.18	960	8.09
30 - 34	580	3.81	980	8.26
35 - 39	800	5.26	820	6.91
40 - 49	3840	25.23	2220	18.72
50 - 59	3440	22.60	3480	29.34
> = 60	4660	30.62	1980	16.69
<b>Total des actifs occupés</b>	<b>15220</b>	<b>100.00</b>	<b>11860</b>	<b>100.00</b>

Source RGP-INSEE - Traitement ADEP

**EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ARTISANALES DE CORDONNERIE**



◊ Activité principale au sens du Répertoire des Métiers : 6601 Réparation de chaus.  
 Effectifs au 1<sup>er</sup> janvier, Source RIM INSEE, traitement ADEP

Insuffisamment formés, ayant appris « *sur le tas* », bien souvent sans maître, ou rapidement en quelques jours auprès des vendeurs de machines, ces nouveaux artisans que les cordonniers nomment dédaigneusement les « *bricoleurs, les minutiers, les poseurs de patins, les afficheurs* », effectuent des travaux de qualité médiocre. Leur compétence est limitée et les faillites sont donc nombreuses. Dans l'impossibilité d'honorer les échéances bancaires, il faut vendre ses biens, rechercher un emploi dans un contexte généralisé de chômage. A Poitiers, un « *minutier* » très affecté par ce qu'il juge être un échec personnel, à travers la rouerie d'un vendeur, se suicide le 17 mai 1990 à l'âge de 45 ans. Dans son journal intime, il emploie le qualificatif « *petit cordonnier* »<sup>5</sup>.

### L'histoire récente

Ces trois ensembles : cordonniers « *traditionnels* », « *jeunes* » cordonniers et cordonniers « *minutes* », ne sont pas strictement différenciés et compartimentés. Les « *minutiers* » et les « *jeunes* » se regroupent dans une même tranche d'âge et sont des cordonniers « *debout* », ils travaillent face aux machines. En revanche, le partage entre jeunes et aînés s'est accentué à travers l'absence d'une génération d'artisans nés entre 1940 et 1949.

Ainsi, l'appareil statistique montre qu'en 1982 la classe des 40 à 49 ans a fortement diminué en provoquant un déséquilibre de la pyramide des âges. Le rajeunissement de la profession fait que la proportion des moins de 35 ans passe de 17% à 28%<sup>6</sup>.

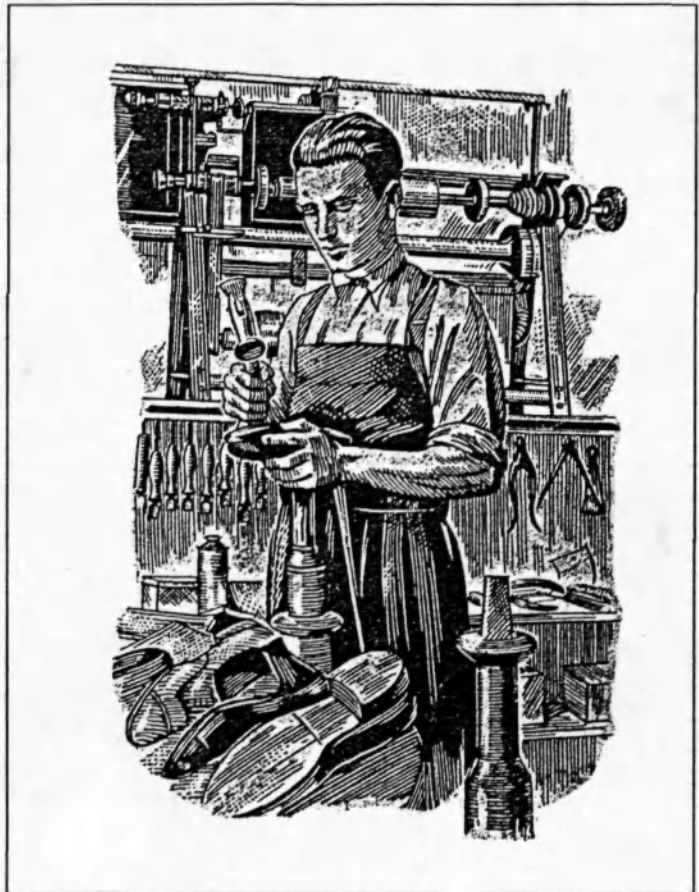
L'absence d'une génération est la conséquence d'un accroissement de la productivité dans le secteur artisanal, et d'une diminution de la main d'oeuvre ouvrière. En Poitou, la mécanisation s'introduit dans les ateliers de cordonnerie vers 1920, sous forme de machines à coudre et de bancs de ponçage remplaçant le « *verrage* » à la main. Les artisans ruraux, fabricants de brodequins en petite série, utilisent ces machines bien avant les réparateurs et les bottiers de luxe dans les villes. L'essor de la fabrication industrielle des chaussures à bas prix, dans le Choletais-Vendée, a désorganisé le secteur de la cordonnerie. Vers 1955, les ingénieurs des Etablissements *Eram*, avec les progrès de la chimie du pétrole, ont mis au point une chaussure à semelle plastique injectée qui entraîne dans son sillage l'ensemble de l'industrie française<sup>7</sup>. L'invention bouleverse les méthodes de production et de commercialisation. Les pratiques d'achat liées à une usure maximum, à l'entretien et la réparation, perdent leur vigueur avec ces chaussures bon marché que l'on jette après usage.

Les artisans cordonniers, fidèles au cuir, bien que mettant en oeuvre le caoutchouc et le crêpe, se méfient de ces matériaux nouveaux, qu'ils ne peuvent ni clouer, ni coudre, et qui n'incorporent pas leurs savoir-faire traditionnels. Il faut réaliser



Le bottier en 1939

Le cordonnier réparateur



Gravures en première de couverture de  
« Le Réveil des artisans cordonniers et  
petits bottiers »,  
Bulletin mensuel du Syndicat des  
Maîtres artisans Cordonniers et  
Bottiers du Département de la Seine,  
n° 2, février 1939.  
Coll. ARMC



des assemblages collés à chaud. Les cordonniers méconnaissent les colles appropriées aux différents matériaux plastiques : « *Je mets une couche de colle Recta 1000, à la suite une couche plastique (...) et parfois ça ne marche pas !* »<sup>8</sup>. La tendance est d'opposer un refus aux clients qui veulent faire réparer ces chaussures, tout en condamnant l'évolution de la fabrication industrielle qui désorganise le travail de l'artisan : « *Le métier de cordonnier c'est de la merde. Y'a plus de cuir, c'est tout plastique et carton, tout se décolle !* »<sup>9</sup>. La « *génération absente* » des années soixante est constituée d'une part par les apprentis qui, à l'issue de leur formation, ne trouvent pas d'emploi en cordonnerie et changent de métier, d'autre part par les fils de cordonnier qui effectuent une formation dans une école professionnelle de la chaussure, par exemple à Romans, et s'embauchent comme techniciens dans l'industrie. Les cordonniers âgés ne parviennent pas à vendre leurs fonds de commerce. Les boutiques se ferment. Les artisans, à la fois fabricants de souliers cousus à la main et réparateurs, disparaissent. Ils sont les détenteurs du savoir-faire bottier.

Dans les années soixante-dix, la prolifération des supermarchés et hypermarchés en périphérie des villes, l'implantation dans les galeries marchandes des sociétés industrielles de réparation des chaussures, font que l'on va oublier le chemin de la boutique du cordonnier traditionnel<sup>10</sup>. Les « *Talons minutes* » réalisent rapidement les travaux ordinaires et les plus rentables (talons, patins) alors que les cordonniers ont la réputation d'être lents. Ainsi, en 1939 Poitiers regroupe soixante artisans, vers 1970 ils sont neuf.

Plus qu'à une opposition entre jeunes et aînés, que renforce l'absence d'une génération de médiateurs, c'est à une transformation radicale du métier qu'il est donné d'assister et dont témoignent les expressions « *cordonniers assis* » et « *cordonniers debout* ». L'identité cordonnière est diluée avec l'apparition des entreprises industrielles de réparation, l'emprise des « *Services minutes* » dans le métier, et la disparition de la confection manuelle des chaussures. Dans les années quatre-vingt, les cordonniers ne font plus de fabrication, ils réparent les défaillances de la production industrielle et assurent des soins d'entretien.

Les données statistiques vérifient les discours. Les chiffres témoignent de la diminution de la population cordonnière et de la disparition des artisans fabricants.

### **Le départ des bottiers**

On estime à 200 000 le nombre des artisans cordonniers en activité en France en 1925 (*BIC* n° 148 1972 : 1). En 1945, 96 000 entreprises se répartissent les tickets de rationnement de cuir et de caoutchouc. En 1950, ils ne sont plus que 45 000 artisans (*BIC* n° 166 1975 : 9). En 1971, l'INSEE dénombre 9864 entreprises qui emploient 1299 salariés. En 1988, les chiffres varient entre 5000 et 8000 entreprises<sup>11</sup>.



La diminution est due non seulement à celle des réparateurs, mais à la quasi disparition des bottiers. Ils étaient quelques centaines en 1973 (*BIC* n° 154 1973 : 6) à fabriquer de la chaussure sur mesure ou de la chaussure médicalisée. Selon les données du Répertoire Informatisé des Métiers (RIM), les bottiers, y compris les podorthésistes agréés par la Sécurité Sociale, étaient 241 en 1979, 222 en 1983 et 164 en 1988, soit une diminution de 32 % (Shapiro 1991 : 26).

Selon diverses sources, le nombre de bottiers de haut luxe, regroupés à Paris, n'excéderait pas une dizaine en 1990. Le personnel salarié, y compris le personnel féminin employé à la réception et à la vente, peut se situer entre 50 et 100 personnes maximum, chiffres imprécis compte-tenu des emplois saisonniers et des ouvriers (d'origine arménienne et asiatique pour la plupart), travaillant à façon « *en chambre* » à l'extérieur des ateliers.

En 1992, l'annuaire électronique du Minitel recense, dans la rubrique bottier, 41 entreprises pour la région parisienne. Les bottiers créateurs et les orthopédistes sont confondus. L'appellation « *chaussures sur mesures agréées par la Sécurité Sociale* » mentionnée dans la rubrique bottier est équivalente à « *chaussures orthopédiques* » mentionnée à la rubrique orthopédie qui, dans l'annuaire du Minitel, comptabilise 21 entreprises. En province, les grandes métropoles sont dans une situation analogue, avec une prédominance dans le sud. Le Minitel recense 3 bottiers à Bordeaux, 2 à Toulouse, 6 à Nice, 5 à Lyon et 6 à Marseille.

La confusion entre l'état de bottier et celui d'orthopédiste est issue d'une mutation à la fin de la Première Guerre mondiale. Après le conflit, l'Etat s'est engagé à faire appareiller et chausser les nombreux mutilés aux frais de la nation. Des bottiers se sont spécialisés, prenant le titre de bottier orthopédiste. Dès lors qu'un agrément sera exigé à partir de 1953 par la Sécurité Sociale pour la confection des chaussures orthopédiques, les bottiers orthopédistes se sont séparés des organisations professionnelles d'artisans cordonniers pour fonder des organisations spécifiques en liaison avec les spécialistes de l'appareillage orthopédique et le secteur médical<sup>12</sup>.

Les bottiers, fabricants de chaussures sur mesure, non médicalisées, constituent donc, au sein même de la corporation des cordonniers, une aristocratie professionnelle minoritaire et en déclin, attachée à la qualité d'artisan alors que les orthopédistes se définissent comme des membres des professions libérales. Les cordonniers « *traditionnels* » sont les héritiers des bottiers, à travers le mode d'apprentissage et l'exercice du métier. En revanche, dans les années quatre-vingt, être bottier ne consiste pas à fabriquer des chaussures pour des clients, mais à savoir faire. La crise et le renouvellement des modes d'apprentissage met en évidence cet éclatement entre des savoirs hiérarchisés, entre fabrication et réparation, entre bottier et réparateur, entre cordonniers « *assis* » et « *debout* ».

## LA CRISE ET LE RENOUVELLEMENT DES MODES D'APPRENTISSAGE

Les cordonniers « *traditionnels* » et les « *jeunes* » artisans reprochent aux « *minutiers* » de ne pas savoir travailler, d'être des amateurs qui, n'ayant pas appris le métier, le réduisent à du bricolage. Ces discours unifient le groupe autour des cordonniers « *traditionnels* » en rassemblant tous ceux qui, à divers titres, se déclarent hostiles aux « *Talons minutes* ». Cependant, le déni d'appartenance auquel se livre la génération « *assise* » est plus largement à l'adresse de ceux qui, parmi les « *jeunes* », n'ont pas appris le métier par l'apprentissage artisanal, mais par la formation professionnelle des adultes, au Centre AFPIC de Cholet, par exemple. « *Un métier ne s'apprend pas en six mois* » est une phrase souvent répétée par les informateurs lors des enquêtes de terrain.

Pour « *être du métier* », une seule formation est « *valable* » - aux dires des cordonniers « *traditionnels* » -, l'apprentissage artisanal, comme ils l'ont connu eux-mêmes, à l'atelier pas à l'école. La plupart d'entre eux ont quitté l'école à quatorze ans. La formation durait trois ans, les deux premières années étaient consacrées à la réparation, la troisième « *au neuf* », la botterie. C'est un apprentissage « *sur le tas* », bien souvent sans enseignement général, peu ou pas rémunéré<sup>13</sup>. A partir de 1940, des cours sont parfois dispensés à l'extérieur des ateliers par les Chambres de Métiers, ou par les instituteurs des écoles communales. A Angoulême (Charente), c'est un bottier qui organise des cours professionnels deux fois par semaine.

Notons que les maîtres d'apprentissage des cordonniers « *traditionnels* » ont, quant à eux, quitté l'école dès douze ans<sup>14</sup>, la famille devant payer pour que l'enfant apprenne le métier. Raymond Rolland raconte : « *Je suis entré en apprentissage chez Gigond, cordonnier à Champigny-le-Sec en 1909. Mon père a donné 100 Frs à l'époque au patron, pour la première année. Je n'étais ni nourri, ni logé. Il n'y avait pas de contrat écrit. Au bout de mes deux années d'apprentissage, je montais trois souliers par jour en cousu main. Ensuite, je suis devenu compagnon payé aux pièces à monter des chaussures : deux francs la paire* » (Chauvin 1983 : 44).

La transmission du métier s'effectue donc par imprégnation. La logique de l'apprentissage, pour les cordonniers « *traditionnels* », est une reproduction à l'identique. Le fils doit faire comme le père, l'élève comme le maître. Des petits faits, disparates, anodins en apparence, mis à jour durant les enquêtes, prennent ainsi tout leur sens. A Montmorillon, lorsque le fils s'installe à son compte en 1990, il reprend la gestuelle « *traditionnelle* » du père, il travaille assis même si, chez son précédent patron, il était debout<sup>15</sup>. Au syndicat des cordonniers de la Vienne, lorsque le président prend sa retraite, et abandonne ses responsabilités professionnelles, quelques-uns, parmi les

cordonniers « *traditionnels* », suggèrent que son fils le remplace au syndicat tout comme il lui succède dans l'entreprise<sup>16</sup>.

### L'apprentissage artisanal n'assure plus la relève

Aux discours des cordonniers « *traditionnels* » s'oppose la réalité de la transmission du savoir-faire cordonnier. Depuis la fin des années soixante, l'apprentissage artisanal n'assure plus la relève du métier. Les statistiques de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) montrent une chute des contrats sur l'ensemble du territoire national : 263 apprentis réparateurs et bottiers en 1980, 189 en 1986. Notons qu'il s'agit d'un mouvement de baisse générale dans la totalité du secteur artisanal. 318 689 jeunes sont en apprentissage en 1966 et 160 645 en 1975 (Durand et Frémont 1979 : 35).

Cependant, parmi les métiers artisanaux, la profession de cordonnier exerce peu d'attrait, les maîtres trouvent difficilement des apprentis. Des offres peuvent rester longtemps sans réponse. Beaucoup d'apprentis déclarent avoir « *échoué dans la cordonnerie un peu par hasard* »<sup>17</sup>. C'est un apprentissage « *subi* » plutôt que « *choisi* ». « *Je suis sorti de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> technologie, j'pouvais passer un CAP mécanique et comme le lycée où j'étais ils ont fait construire des nouveaux bâtiments pour les BAC pro, les CAP de mécanique ils en faisaient plus maintenant. C'était plus que des BEP et j'étais pas assez fort pour passer en BEP. (...) J'ai regardé dans le journal puis j'ai vu que ça cherchait un apprenti cordonnier pas très loin de chez moi. (...) J'ai téléphoné puis c'était le p'tit cordonnier de Matha qui recherchait un apprenti pour le début de septembre. J'ai fait une semaine d'essai puis après on a signé le contrat début octobre* » (Jérémy, CFA Joué-les-Tours, 1991).

Le président du syndicat de la Vendée évoque la situation tout en signifiant, comme de nombreux responsables professionnels, la nécessité de mesures protectionnistes. Une petite profession ne garantit que peu de débouchés : « *Motiver les jeunes ? Je ne sais pas car on en trouve pas et il faut reconnaître aussi qu'il en faut peu car si chaque département faisait deux apprentis par an en continu, la relève serait largement assurée* »<sup>18</sup>.

La prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans a fixé sur les bancs de l'école des jeunes qui auparavant effectuaient un apprentissage. L'ordonnance en date du 6 janvier 1956 a été mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 1967 avec une période transitoire s'échelonnant jusqu'à 1972. Les cordonniers « *traditionnels* » estiment que les lycées et les collèges techniques peuvent recruter les élèves les plus doués alors que les « *déficients physiques et les arriérés mentaux* » seront à la charge des artisans maîtres d'apprentissage (BIC n° 116 1967 : 6). Vilipendant l'Education Nationale - discours classique parmi des artisans opposant savoirs manuel et intellectuel -, les cordonniers se

plaignent du faible niveau des candidats, qui dévalorise le métier aux yeux du public et n'assure pas la pérennité de la transmission des entreprises. « *Le recrutement des apprentis cordonniers se fait dans l'étage plus qu'inférieur de l'humanité* » (*Le moniteur de la cordonnerie et de la chaussure*, décembre 1959 : 10).

Depuis la loi du 16 juillet 1971, l'apprentissage est régi par un contrat, obligatoirement passé par écrit, qui oblige l'employeur à verser un salaire, à donner une formation en entreprise au jeune apprenti et, aussi, à l'envoyer dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) pour recevoir un enseignement général. Le choix du centre est précisé par le contrat. La région Poitou-Charentes ne possède pas de CFA avec une section cordonnerie pour accueillir les jeunes. Depuis 1975, ils sont dirigés vers le CFA de Joué-les-Tours géré par la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire. Ceux de la Vendée, et de la région des Pays-de-Loire, vont au CFA de Cholet, géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire, qui regroupe les professions liées au cuir et à la chaussure en raison de la force de ces industries dans le Choletais.

Conséquence d'un recrutement par le bas, selon nos informateurs, les résultats des apprentis aux examens professionnels sont médiocres. Moins de 50% obtiennent leur diplôme. Notons que les artisans « *traditionnels* » n'ont pas de diplômes à l'exception des plus jeunes, nés après 1932, qui possèdent parfois un CAP de cordonnier-bottier. En 1982, les cordonniers étaient peu diplômés. 64% des artisans et 69% des ouvriers n'avaient aucun diplôme. La moyenne est de 61% en 1982 pour l'ensemble de l'artisanat<sup>19</sup>.

Dans le département de la Vienne, 17 apprentis réussissent les épreuves de l'examen de formation de l'apprentissage artisanal (EFAA) pour lequel ils concourent en 1949, 17 candidats sont admis en 1950. Trente apprentis se présentent au CAP en 1957, en 1980 il y en a quatre et un seul en 1990. A l'échelon national, en 1954, 1135 apprentis sont reçus à l'EFAA, en 1963 ils sont 534 au CAP et à l'EFAA. Actuellement, les chiffres sont bien plus modestes. Moins de 50% obtiennent leur diplôme : 100 reçus en 1981, 129 en 1983, 122 en 1987, soit une augmentation de 22%.

Les difficultés de l'apprentissage artisanal n'ont pas été compensées par un enseignement dans des établissements de l'Education Nationale. En 1991, on dénombre seulement trois lycées professionnels sur l'ensemble du territoire national préparant au métier en formation initiale : Paris, Ronchin (Nord) et Le Vigean (Gironde). En Poitou, quelques cordonniers ont appris leur métier dans un lycée professionnel. Ils ont entre quarante et cinquante et appartiennent à la « *génération absente* ». Cette situation a conforté la suprématie de la filière de l'apprentissage artisanal, puis l'opposition des cordonniers « *traditionnels* » à la formation professionnelle des adultes, à l'AFPIC.





Au CFA de Joué-les-Tours  
(Indre-et-Loire), 1991  
Cliché J. Chauvin  
Coll. ARMC



La section cordonnerie réparation à l'APPIC de Romans, 1980  
Extrait de G. Thelotte « Devenir cordonnier », 1982, p. 99

### Les cordonniers « traditionnels » et l'AFPIC

Les cordonniers « *traditionnels* », en Poitou, Charente ou Vendée, usent d'une homophonie approximative pour désigner l'AFPIC : « *Il a appris son métier à l'aspic* ». L'aspic c'est la vipère (*vipera aspis*). Au figuré, « *une langue d'aspic* » c'est « *une méchante langue* » (Robert 1987 : 112).

L'AFPIC est l'*Association nationale pour la formation et la promotion professionnelle dans l'industrie et le commerce de la chaussure et des cuirs et peaux*. Sa vocation initiale est la formation des techniciens pour les besoins de l'industrie. Les sections de cordonnerie réparation ont été créées en 1977 dans les Centres de Romans et Cholet, premiers pôles de production des chaussures en France, dans une période de récession économique dans le secteur industriel et dans un contexte de fermeture des boutiques de cordonnerie faute d'acquéreurs. L'apprentissage artisanal n'assurait plus la relève.

A cette occasion, le métier s'est divisé. Au niveau national, la majeure partie des responsables professionnels - les cordonniers « *traditionnels* » -, s'est prononcée contre l'ouverture des sections AFPIC : « *Il nous faut des gens qualifiés qui donnent satisfaction à la clientèle et l'apprentissage accéléré ne nous donne pas cette garantie* » (BIC n°164 1975 : 1). Au nom de la pérennité du métier, à l'issue d'une enquête sur l'état de la formation professionnelle, le président et le secrétaire de la FNSAMC, pratiquement seuls et isolés, ont pesé de tout leur poids pour la mise en place rapide de ces formations : « *Apprentissage, c'est la base, la racine et la raison d'être de notre profession. C'est pourquoi nous y sommes très attachés. En raison des explications fournies sur notre situation, on comprend mieux les raisons qui nous animent et l'urgence d'une relève qui s'avère indispensable, si nous voulons que notre profession ne s'éteigne pas complètement. C'est pourquoi, dans un premier temps, en dehors de l'apprentissage traditionnel des jeunes qui demande une durée de deux ans, ce qui est lointain, nous avons œuvré pour la formation de deux sections de formation accélérée pour adultes par l'intermédiaire de l'AFPIC* » (Pennors BIC n° 1 1978 : 2-3).

Le secrétaire de la FNSAMC, Compagnon du Devoir, bien que prônant une formation de haut niveau, cherche à convaincre les responsables professionnels sur le terrain : « *Les deux syndicats de Maine-et-Loire, d'Angers et Cholet, à la suite d'une réunion, ont été unanimes pour avouer que le travail sorti de ce centre était bien, alors qu'auparavant ils pensaient qu'avec l'apprentissage accéléré, on ne pouvait pas faire de bons apprentis* » (Juignet BIC n° 174 1977 : 14).

La formation dure sept mois. Elle est « *concrète* », orientée vers la pratique du métier de cordonnier réparateur sans enseignement de la botterie artisanale. Quelques travaux sont réalisés pour une connaissance des différents procédés de fabrication, industriels et manuels. L'initiation au maniement des machines et aux



techniques modernes de collage est soutenue. Il n'y a pas d'enseignement général, si ce n'est quelques heures de comptabilité et de gestion. Chaque section dirigée par un « *moniteur* » accueille douze stagiaires, rémunérés. Ce sont, pour la plupart, des jeunes hommes en reconversion professionnelle, dont la moyenne d'âge est de 25 ans. Leur entrée, passés deux ans d'attente, s'est effectuée après une sélection par l'*Agence Nationale Pour l'Emploi* (ANPE), sur la base de tests psycho-techniques et d'un entretien de « motivation ». Le taux des certifiés à l'examen est élevé. Le diplôme est un Certificat de Formation Professionnelle (CFP) de niveau cinq, comme le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). De 1977 à 1988, l'AFPIC a formé 819 cordonniers dans ses différents centres, soit une moyenne de 68 par an.

La décennie des années quatre-vingt, quelques années après l'ouverture des sections cordonnerie dans les Centres AFPIC, est donc le théâtre d'une crise grave. La communauté cordonnière est fortement hiérarchisée entre les aînés formés aux techniques traditionnelles de réparation et initiés à la botterie par l'apprentissage artisanal, et les jeunes artisans formés, en grande part, à l'âge adulte, dans les lieux mêmes du savoir industriel par l'AFPIC.

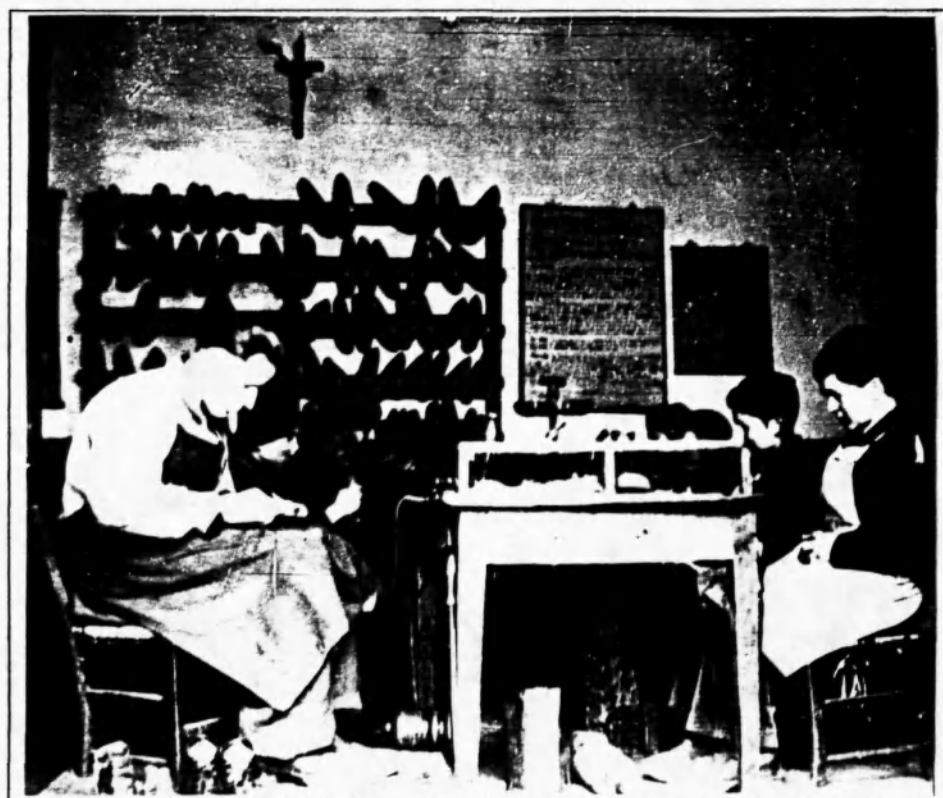
Le divorce entre les deux modèles est grand, d'autant que la formation professionnelle des adultes va constituer une véritable pépinière de chefs d'entreprise. Les plus dynamiques s'installent, créent ou rachètent une entreprise alors que les jeunes formés par l'apprentissage artisanal hésitent à quitter le salariat.

Pour les cordonniers « *traditionnels* », l'entrée de l'AFPIC dans la formation signifie une main-mise de l'industrie sur l'artisanat, la perte d'une indépendance et d'une identité spécifique, en tant que cordonnier et en tant qu'artisan. La rupture des modèles va s'exacerber avec les stages de formation continue organisés à partir de 1982. Les Fonds d'Assurance Formation (FAF) sont consécutifs à la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue aussi bien pour les chefs d'entreprise que pour les salariés. Le Centre AFPIC de Cholet joue un rôle central en accueillant des stages animés par des formateurs de l'AFPIC. Dans un premier temps, les artisans « *traditionnels* » refusent d'y participer, interprétant comme une faiblesse, une atteinte à leur intégrité d'hommes de métier, toute sollicitation à se perfectionner : « *J'ai pas besoin d'apprendre, je sais. C'est bon pour les jeunes !* »<sup>20</sup>. Pour les cordonniers « *traditionnels* », la formation continue et la formation professionnelle des adultes n'ont pas raison d'être. C'est pendant le temps de jeunesse, en apprentissage à l'atelier « *sur le tas* » qu'on apprend un métier, ce n'est pas à l'âge adulte ou dans une école. « *Un métier ne s'apprend pas en six mois* » ou « *il n'y a rien de mieux que chez un patron sérieux* » sont des phrases souvent répétées par les informateurs. Ne formant plus d'apprentis, ils ont perdu leur fonction traditionnelle d'éducateur de la jeunesse. Pour les cordonniers



*Ecole de Rééducation Professionnelle des Blessés de la Guerre de Rouen  
Atelier des Cordonniers (vne partuelle)*

Vers 1920, Coll. particulière



Ecole des Jeunes Sourds, Poitiers, 1945. Coll. A. Fraigneau

« traditionnels », les « jeunes » formés à l'AFPIC sont entrés dans le métier à l'âge adulte. Ce sont des intrus, des « rapportés » au sein de la famille professionnelle.

La violence à l'égard de l'AFPIC met à jour un bouleversement de l'ordre existant, une mise en péril de la dualité entre un haut représentés par les cordonniers « assis » et un bas représentés par les cordonniers « debout ». Qu'est-ce qu'une école professionnelle pour un cordonnier « traditionnel » ? C'est un lieu où l'on forme des handicapés physiques à la cordonnerie, métier qu'ils peuvent exercer en position assise, s'ils se déplacent difficilement sur leurs jambes.

Depuis le conflit de 1870, des écoles professionnelles ont été créées sur le territoire national. La cordonnerie, occupation sédentaire, renouvelle son lot de mutilés dans la mesure où chaque guerre fournit son contingent. A Poitiers, l'*Ecole des Jeunes Sourds* forment des cordonniers depuis 1890. André Fraigneau y a appris son métier en 1947 tandis qu'André Bourgoïn, Henri Primault ont été formés à l'*Ecole professionnelle des Paralysés de France* à Saint-Clément-des-Levées (Maine-et-Loire)<sup>21</sup>. Le cordonnier de Gençay (Vienne) a appris son métier au Centre de Vesoul-Navennes en Haute-Saône, géré par l'*Association pour la Formation Professionnelle des Adultes* (AFPA), puissant organisme dépendant du Ministère du Travail. La section a été créée après la Libération, au retour des prisonniers sans travail et des mutilés de guerre. Entre 1955 et 1980, l'enseignement durait douze mois et comprenait la cordonnerie et la botterie. Le Centre de Fontenailles à Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire) accueille, depuis 1983, des handicapés physiques, blessés de la route ou accidentés du travail, en chômage longue durée, dont la réinsertion professionnelle pose problème. Lorsqu'ils créent une boutique, parfois dans des conditions précaires, ils parviennent à tirer un revenu que complète une allocation partielle. Ainsi, un cordonnier en reclassement professionnel s'est installé dans le centre de Poitiers en 1986 (*Nouvelle République* Vienne 2 octobre 1986). Les difficultés anciennes ont resurgi, « il a mangé la grenouille ». Un cordonnier s'est installé en 1987 à Chalandray, un bourg rural où il réside, il est toujours en activité.

Une monographie professionnelle établie à l'issue de la Première Guerre mondiale par l'Office d'Orientation Professionnelle de la Chambre de Métiers d'Alsace et de Lorraine résume la situation en dressant la liste des handicaps sous lesquels un accidenté du travail, ou un mutilé de guerre, peut apprendre le métier de cordonnier : « Les amputés unilatéraux (jambe ou cuisse), même les amputés bilatéraux (à condition qu'il leur reste un moignon suffisamment long). Les mutilés atteints de raideur articulaire (à condition qu'ils puissent rester assis aisément). Les trépanés, les sourds, les borgnes » (Mathis 1923 : 2).

Ainsi, dans la première moitié de notre siècle, le nombre des cordonniers handicapés est élevé<sup>22</sup>, et a contribué à développer l'image du cordonnier contrefait. A l'inverse, les stagiaires AFPIC ne sont pas des handicapés physiques en reclassement

professionnel. Ils opposent une stature debout, altière, à celle des « *petits cordonniers* », diminués par un handicap ayant bouleversé leur vie.

L'élévation que proposent les cordonniers « *traditionnels* » est celle d'une ascension professionnelle par le haut du métier, la botterie, à l'instar de leurs prédécesseurs les plus célèbres, le bottier anglais John Lobb, par exemple<sup>23</sup>. La position assise dans laquelle s'exerce la gestuelle du métier rejoint la position assise de l'artisan de l'excellence, notable du métier, reconnu par ses pairs et par ses clients. La position assise est en haut du métier. A cette image vieillie, désuète, s'oppose la réalité économique du métier. Les cordonniers ont perdu la fabrication.

La crise et le renouvellement des modes d'apprentissage, l'intrusion du modèle industriel avec l'AFPIC consacrent cet éclatement du métier, la dualité nouvelle entre haut et bas, entre position « *assise* » et « *debout* ». Cette dualité apparaît également face aux organismes incarnant la profession, face aux fêtes corporatives, à l'occasion des cérémonies (remises de décorations et médailles) qui ritualisent la vie professionnelle.

## LA DUALITE DES ATTITUDES FACE AUX ORGANISMES INCARNANT LA PROFESSION

Bien que les artisans « *traditionnels* » et les « *jeunes* » s'opposent par la formation, ils sont membres de la même association professionnelle. Il n'existe pas d'organisation spécifique pour les artisans des « *Services minutes* » qui exercent plusieurs activités (cordonnerie, serrurerie, gravure, imprimerie, photographie), mais pour lesquels la réparation des chaussures constitue l'essentiel du chiffre d'affaires. Le *Syndicat des réparateurs industriels de la chaussure* n'a pas cherché à les accueillir, ni à créer une section à leur intention.

### Le syndicat professionnel

Les cordonniers « *minutes* » s'intègrent difficilement à la communauté cordonnière. Contraints par les horaires d'ouverture des supermarchés du lundi au samedi, ils se tiennent à l'écart, isolés. Et, lorsqu'ils demandent, quelques années après leur installation, à adhérer au syndicat, les cordonniers « *assis* » émettent des réserves.

Il n'y a qu'un syndicat d'artisans cordonniers en France, la *Fédération Nationale des Syndicats d'Artisans Maîtres de la Chaussure* (FNSAMC) dénommée *Fédération Nationale des Cordonniers de France* (FNCF) depuis 1990. Le syndicat assure un lien entre les cordonniers, isolés dans leurs boutiques. Il organise des rassemblements (congrès, banquets), diffuse une revue professionnelle, assure le contrôle des examens du métier, coordonne les stages de formation continue avec le



Fonds d'Assurance Formation (FAF). Dans les années quatre-vingt, c'est au moment de la fête corporative, la Saint-Crépin, que la famille professionnelle se donne à voir.

### La famille professionnelle et la Saint-Crépin

Bien que les artisans « *traditionnels* » et les jeunes s'opposent par la formation professionnelle, ils participent ensemble aux fêtes corporatives, aux banquets de la Saint-Crépin chaque année en octobre. Peu de cordonniers « *minutes* » se déplacent aux banquets.

Dans le département de la Vienne, comme dans la plupart des autres départements de la région durant la décennie des années quatre-vingt, les cordonniers se retrouvent chaque année en famille pour le banquet de la Saint-Crépin à l'invitation du *Syndicat des Maîtres Artisans et Artisans cordonniers bottiers*. Le rassemblement prend place un dimanche aux environs du 25 octobre, jour de fête du saint patron. Tous les quatre ans, la Saint-Crépin a une dimension régionale. Des invitations sont expédiées aux collègues de la région et, bien souvent, au président de la Fédération nationale. Une attention particulière est accordée à l'événement : « *Il faut mettre le paquet* ». Le choix du restaurant, le menu, sont âprement discutés. Quoi qu'il en soit, le déroulement de la journée suit une chronologie dûment établie.

Si une messe est toujours célébrée le matin en l'honneur des saint patrons en Vendée, dans la Mayenne (les Pays-de-Loire), ce n'est plus le cas dans la Vienne, même si le fait paraît généralisé au XIX<sup>e</sup> siècle (*Journal de Loudun* 29 octobre 1874, *Echo de Civray* 30 octobre 1884).

Le matin, dans la Vienne, une réunion rassemble les artisans cordonniers. On évoque les préoccupations du moment (tarifs, formation...), les épouses, fussent-elles « *collaboratrices conjointes* » ne participent pas aux délibérations. Le métier est exercé par des hommes et les prérogatives demeurent. A l'issue de la séance, on rejoint le restaurant où les femmes bavardent en « *passant le temps* ». A la table d'honneur prennent place les « *officiels* », le président, le secrétaire général de la Chambre de Métiers, le président du syndicat. Les banquets de la famille cordonnière sont égayés de chants, d'histoires drôles. Le groupe possède ses amuseurs, ses chanteurs attitrés.

La fête inverse les usages que requiert le travail. Lorsqu'une jeune femme, l'épouse d'un « *jeune* » cordonnier, entreprend la célèbre chanson de Francis Lemarque - ce fut le cas à la Saint-Crépin de l'année 1985 à Nieuil-L'Espoir -, sa voix claire s'élève déjouant les vieux, les hommes, leur signifiant implicitement leur état de « *petit cordonnier* » : « *Petit cordonnier, t'es bête - bête / Qu'est-ce que t'as donc dans la tête - tête / Crois-tu que mon coeur s'achète - chète / Avec une paire de souliers ?* ».

Lorsque les journalistes de la presse locale entrent dans la salle, au dessert, vient le temps de la remise des médailles. Après le repas, c'est le tirage de la bourriche,

la danse et les jeux de cartes. Le soir, une soupe à l'oignon rassemble les derniers participants. Le lendemain, on achètera les journaux, on commentera le compte-rendu, la photo du banquet ou des décorés. Et, le cas échéant, les clients ne manqueront pas de féliciter leur cordonnier<sup>24</sup>.

La remise de la médaille constitue l'événement où le groupe se donne à voir, où il assure l'entourage de son existence et de ses qualités professionnelles. C'est un élément singulier d'un rite de passage qui, dans le groupe, pérennise l'agrégation du jeune artisan à la communauté. La médaille est accompagnée de la remise d'un diplôme, validant le titre de « *Compagnon du Mérite fédéral* ». Cette distinction honorifique accordée aux syndicalistes en fonction du nombre d'années de cotisations, n'est attribuée qu'à ceux dont la rumeur n'aura pas contesté la qualité professionnelle. C'est l'objet de discussions quasi-secrètes entre le président et quelques-uns, car chacun peut être décoré. Lorsque des avis sont émis, bien souvent intervient la nature de la formation professionnelle. L'apprentissage est préféré à l'AFPIC, dans le cas contraire, on discutera les mérites individuels, le dévouement au syndicat. En revanche, un « *cordonnier minute, un poseur de patins, un bricoleur* » n'a aucune chance d'obtenir une récompense à moins d'affirmer sa bonne volonté en se perfectionnant. Une proposition est ensuite adressée à la Fédération nationale à Paris. Lors du congrès annuel, au mois de juin, une commission composée des « *sages* » de la FNCF - quatre ou cinq des plus anciens, parmi les cordonniers « *traditionnels* », qui ont assisté à tous les congrès - examine les dossiers. Passé le grade de « *Compagnon* », le cordonnier peut être proposé au titre de « *Chevalier* », puis à l'issue de sa carrière, à celui « *d'Officier* », voire « *Commandeur* ». Ces dernières distinctions accordées, en général quelques années avant la retraite, sont l'objet d'enjeux et de rivalités entre pairs au niveau national. Attribuer une médaille à l'un plutôt qu'à l'autre est diversement interprété et alimente les « *discussions de couloirs* ». Même si l'on déclare n'avoir aucune estime pour les médailles, personne ne semble ignorer l'importance symbolique du rituel. La médaille signe l'appartenance au groupe et le hiérarchise selon un ordre qui lui est propre. La fête de la Saint-Crépin constitue donc un cadre solennel pour la cérémonie. La famille professionnelle s'y exhibe dans sa diversité et son classement.

A la fête, se retrouvent les syndiqués et leur famille, les retraités, les invités d'honneur, les fournisseurs « *Cuir et Crépin* » et, à l'occasion, des ouvriers conviés par leurs employeurs. Les industriels de la réparation n'y sont pas admis. En 1965, le gérant de la *Cordonnerie Trouvé*, installée à Poitiers, rue des Cordeliers depuis 1958, demande à assister au banquet en tant qu'ancien artisan. Le président refuse : « *Vous, dans les talons-minutes, vous êtes des rapportés* »<sup>25</sup>. La Saint-Crépin borne les frontières de la « *famille professionnelle* » selon l'expression employée par le secrétaire Massonnet dans les procès-verbaux d'assemblées<sup>26</sup>.



Etre cordonnier, c'est appartenir à une famille professionnelle dans laquelle chacun occupe un rang. Le président de la FNSAMC n'a pas manqué de le rappeler en 1988 lors d'une Saint-Crépin de la région Poitou-Charentes. Alors qu'un projet de rencontre entre cordonniers allemands et poitevins a été évoqué, il déclare que la Saint-Crépin est célébrée partout en Allemagne et que « *cette tradition ancienne, que beaucoup de métiers artisanaux nous envient, doit être maintenue chez nous* »<sup>27</sup>. En présentant la fête comme un élément du capital symbolique, en l'ancrant dans le temps et l'espace, en légitimant ce qui doit se faire ici - les Deux-Sèvres ne fêtent plus la Saint-Crépin - par ce qui se fait ailleurs, le président marque la valeur emblématique de la fête et son rôle coercitif assurant la pérennité du groupe.

La fête est un lieu où est produite et reproduite l'identité du groupe, où s'affirment et s'affichent les systèmes d'alliance, où un haut et un bas professionnel sont mis en scène à travers les discours, les commentaires rapportés à et par la presse locale.

Traversant l'opposition entre cordonniers « *assis* » et cordonniers « *debout* » à la Saint-Crépin, l'état artisanal et la qualité d'artisan construisent l'identité du groupe. Si l'on attribue une médaille à un « *vrai* » cordonnier, c'est un artisan qu'on récompense, pas un « *minutier d'une grande surface* ».

### Artisan, une identité diluée

Alors que les cordonniers « *traditionnels* » affirment une qualité d'artisan, que bien souvent ils affichent au moyen de panonceaux publicitaires dans leurs boutiques, les cordonniers « *minutes* » revendiquent la qualité de chefs d'entreprise prestataires de service et accordent peu de valeur à l'état d'artisan. L'inscription à la Chambre de Métiers lors de leur installation est une simple formalité qui ne les engage pas, semble-t-il, dans un secteur professionnel particulier. Vérifiant ce partage, *Clés et Talons « Minute »* - un document destiné aux futurs créateurs d'entreprise -, a été édité en 1989, non par les Chambres de Métiers, mais par le *Centre d'Etude de la Commercialisation et de la Distribution de l'Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie*.

Les cordonniers « *traditionnels* » apparaissent, à travers leurs discours, comme les gardiens des valeurs anciennes de l'artisanat. Un artisan cordonnier doit être inscrit au Répertoire des Métiers et travailler de ses mains à l'atelier. S'il a plusieurs boutiques, il « *serait mieux à sa place au syndicat des industriels* » (*BIC* n° 174 1977 : 12). Les cordonniers « *traditionnels* » ne mettent jamais l'accent sur l'économie et la gestion mais sur le savoir-faire, le métier. Lorsque l'ancien secrétaire du syndicat de la Vienne déclare en 1979 : « *Le métier est fichu, bientôt il n'y aura plus de cordonniers !* », il identifie le métier et l'état d'artisan. Il lie le destin de la cordonnerie à un état artisanal auquel s'opposent l'intrusion de l'industrie dans la formation professionnelle avec

l'AFPIC, la disparition de l'apprentissage artisanal, le développement des chaînes des « *Services minutes* ».

Les cordonniers « *traditionnels* » adhèrent largement à cette déclaration du président de la Fédération nationale en 1978 : « *Depuis le 1er mars 1962, les Chambres de Métiers inscrivent au Répertoire des Métiers n'importe qui pour faire n'importe quoi. Puis, ce sont elles qui, ensuite, déterminent, par certains critères demandés, si l'inscrit peut obtenir ou non le titre d'Artisan en son métier, ou d'Artisan Maître en son métier* » (Pennors BIC n°5 1978 : 4). Par la suite, la Fédération va proposer que l'appellation « *cordonnerie* » ou « *cordonnier* » soit interdite aux « *minutiers* », afin de la réserver à ceux qui pratiquent l'ensemble des opérations de réparation.

Les « *minutiers* » effectuent en effet toutes sortes de travaux disparates qui ne sont pas liés à l'apprentissage et l'exercice d'un métier particulier : taille de clés, marquage des plaques d'immatriculation des voitures, gravure, affûtage. Ainsi rejetés, les artisans des « *Talons minutes* » sont isolés à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. Cependant, dans les galeries marchandes des supermarchés et des hypermarchés, ils exercent l'une des dernières activités où le manuel l'emporte sur le mécanique. Aux employées des pressings, on demande de servir la machine, d'étiqueter des vêtements, de les entreposer sur des présentoirs, autant de travaux communs au commerce et à la vente. Les horlogers bijoutiers ne font plus la réparation des montres, les photographes confient les pellicules à développer à des laboratoires spécialisés.

Les transformations du secteur de l'artisanat ont dilué l'identité artisanale depuis les années soixante. Avec l'application du décret du 1<sup>er</sup> mars 1962, la notion d'artisan ne désigne plus un état professionnel mais un titre. Les cordonniers « *traditionnels* » se plaignent que la notion d'entreprise ait été substituée à celle d'artisan lors du remplacement du Registre des Métiers par le Répertoire des Métiers. Alors que pour être inscrit au Registre, il fallait effectuer une demande et prouver ses capacités professionnelles, soit par des diplômes (EFAA, CAP, Brevet Professionnel, Brevet de Maîtrise), soit par l'exercice du métier au titre de compagnon pendant un minimum de cinq années, le Répertoire affine d'autorité toutes les entreprises de quelque métier n'occupant pas plus de cinq salariés - dix ensuite - sans aucune obligation, pour les assujettis, de prouver leurs capacités professionnelles. A la notion d'artisan (personne physique) se substitue celle d'entreprise individuelle. Le Registre des Métiers constituait une entité juridique, le Répertoire est une simple formalité administrative, sans aucune valeur juridique, sans référence précise à un mode de production artisanal.

Dans les années cinquante, le métier et l'artisanat ne sont jamais dissociés. A l'assemblée générale du syndicat de la Vienne en 1952, le président fédéral déclare que « *le mot solidarité n'est pas vain et que l'artisanat n'est pas un mythe (...) malgré sa*

*condamnation formelle par certains économistes du XX<sup>e</sup> siècle* »<sup>28</sup>. A l'assemblée de 1954, le président départemental s'interroge : « *Où en est notre profession, où en est l'artisanat ?* »<sup>29</sup>.

Dans le groupe des cordonniers, le noyau identitaire le plus opérant, le plus résistant durant les années quatre-vingt, est fondé sur l'association de l'identité de métier et de l'identité artisanale. La Fédération nationale, instance représentative, exerce toute son influence dans la reproduction de l'identité au prix d'ajustements constants. On comprend alors l'importance accordée à l'apprentissage dans la construction de l'identité cordonnière. L'enjeu n'est pas technique, il est symbolique, comme le révèle les clivages à propos du contenu des examens.

### **Le clivage cordonnier-bottier dans les examens**

La qualité cordonnière, c'est pour les cordonniers « *traditionnels* », gardiens de l'identité de la communauté, savoir fabriquer et réparer des chaussures. Pour faire, il faut maîtriser la couture à la main au fil poissé, exercice technique emblématique de la cordonnerie ancienne, dans lequel excellent les bottiers accomplis. Lorsqu'un artisan âgé demande à un jeune : « *A Poitiers, vous savez faire un fil poissé, vous cousez encore au fil poissé ?* »<sup>30</sup>, il appréhende ainsi l'étendue de son savoir-faire.

Nos enquêtes vérifient que, dans les années cinquante, la confection d'un fil poissé constitue le premier exercice auquel est initié un apprenti. Au début des années quatre-vingt les épreuves d'examen comportent des travaux de « *ressemelage cuir cousu main au fil poissé* », lors même que les maîtres d'apprentissage n'initient plus leurs élèves, que les clients ne formulent plus semblable demande et que les machines à coudre « *Blake* » et « *Petits-points* » sont en usage dans les ateliers, pour la réalisation d'assemblages cousus avec des fils synthétiques.

Le contenu des épreuves aux examens de l'apprentissage a été, à plusieurs reprises, modifiés, après la Seconde Guerre mondiale. La délivrance des diplômes est soumise tantôt à la tutelle de l'Education Nationale, tantôt à celle des Chambres de Métiers et des organisations professionnelles. Chaque changement (1950, 1959, 1964, 1977) est accompagné de débats à propos de la place et de l'enseignement de la botterie. En octobre 1963, avant la réforme des examens, la Fédération expédie un questionnaire aux syndiqués : « *Doit-on prévoir une épreuve main ? Doit-on accepter le travail soudé ?* », c'est-à-dire les assemblages collés, et non plus cousus, qui se généralisent dans l'industrie et l'artisanat. Mais la majorité des responsables syndicaux n'ont pas besoin d'une consultation générale, ils souscrivent déjà à la déclaration de l'un d'entre eux lors d'une réunion : « *Nous ne discutons pas de botterie mais exclusivement de cordonniers ne faisant uniquement que de la réparation et pour lesquels je prétends moi qu'un apprentissage complet du métier est nécessaire* »<sup>31</sup>.

L'opposition entre « *épreuve main* » et « *travail soudé* » est construite autour des couples d'opposition main/machine, artisanat/industrie, produits naturels (cuir, fil poissé)/produits chimiques (colle « *néoprène* »). La résistance à un assujettissement à la modernité va se durcir l'année suivante à travers un projet de réglementation des examens EFAA. La Commission d'apprentissage propose, au Congrès de Bourges, que seuls les artisans titulaires du Brevet de Maîtrise aient le droit de former des apprentis. A l'issue de deux années de formation, l'apprenti se présenterait à une épreuve de réparation (« *EFAA première partie réparateur* »). Au bout d'une année supplémentaire, il pourrait se présenter à un « *EFAA deuxième partie cordonnier* » comportant une « *épreuve de neuf* ». Selon ses capacités, il serait ensuite orienté vers les catégories supérieures : bottier au bout de quatre ans, orthopédiste après cinq années d'apprentissage (*BIC* n° 99 1964 : 20-21).

Apparaît ici ce qui constitue l'essentiel de la pensée des cordonniers « *traditionnels* » pour les années quatre-vingt. Le métier est hiérarchisé sous la direction des responsables professionnels les plus qualifiés. Au bas de l'échelle est placé le cordonnier réparateur (il répare les chaussures), puis le cordonnier (il répare et « *monte à la main* » des chaussures en achetant des « *tiges* » manufacturées), le bottier (il prend les mesures, fabrique les « *tiges* » et les chaussures pour pieds normaux), l'orthopédiste (il prend les mesures, fabrique les moules, les formes, les « *tiges* » et les chaussures pour pieds déformés).

Le cordonnier est donc celui qui sait réparer et fabriquer des souliers neufs. La dévalorisation de l'état de réparateur va à l'encontre de la réalité du métier, puisque les réparateurs représentent 90 % de la profession. Dans le syndicat, chacun semble contenir un discours qui lui fait violence. Souvent seul, et contre la plupart des délégués, le président Pennors tente d'infléchir les mentalités : « *D'après les statistiques officielles, à part les centres et les collèges techniques, l'artisanat de la chaussure forme de moins en moins d'apprentis. Cela tient justement, à ce que les maîtres d'apprentissage se livrent uniquement à la réparation des chaussures et hésitent à former des apprentis pour lesquels l'apprentissage du neuf est une obligation. (...) Ce que je n'admets pas, c'est que l'on dise que la réparation n'est pas un métier et qu'il n'y a pas à sanctionner l'apprentissage par un CAP ou un EFAA. Je suis du reste intervenu auprès du Ministère pour faire classer le cordonnier réparateur dans les professions nécessitant un apprentissage et une qualification professionnelle* » (*BIC* n° 111 1966 : 4-22).

Vers 1970, alors que le nombre d'artisans en exercice diminue avec la vente des chaussures en plastique à bas prix, alors que les bottiers ne font plus de fabrication si ce n'est pour un petit nombre en botterie de luxe et en botterie orthopédique, le métier de cordonnier-réparateur n'est pas reconnu en tant que tel, et aucun examen ne sanctionne une formation spécifique bien distincte de la fabrication.



Pennors déclare à la Commission exécutive : « *Il est nécessaire d'admettre en 1970 que le métier de cordonnier-réparateur est un métier complet. (...) Des centres de promotion destinés aux jeunes voulant s'orienter après l'apprentissage de cordonnerie vers la botterie et l'orthopédie, devront être créés au sein des Chambres de Métiers* » (BIC n° 134 1970 : 18). En 1974, un CAP de podo-orthésiste est créé, le Centre AFPIC de Cholet ouvre une section de formation de réparateur en 1977, un CAP de cordonnier-réparateur est institué en 1979.

L'opposition à la délivrance d'un tel CAP s'explique par la hiérarchisation dans le monde de l'artisanat entre botterie et cordonnerie, entre fabrication et réparation, de la même façon qu'est régie l'opposition entre apprentissage artisanal et formation professionnelle à l'âge adulte (AFPIC). L'industrie fabrique, l'artisan répare. A l'aube des années quatre-vingt, en perdant l'activité de fabrication des chaussures, puis l'initiation à la fabrication, le cordonnier a perdu ce qu'il nomme « *faire du neuf* », c'est-à-dire une fonction de créateur. Il délivre un savoir d'imitation. Avec la disparition de l'activité de botterie, relayée par la production industrielle des chaussures, les cordonniers perdent leur qualité de fabricant. C'est l'un des sens de la phrase : « *Le métier est fichu, bientôt il n'y aura plus de cordonniers !* ». Pour les cordonniers « *traditionnels* » : « *Réparer les chaussures, ce n'est pas sorcier !* »<sup>32</sup>.

Elément essentiel du capital symbolique, la qualité de bottier créateur est l'enjeu de l'excellence professionnelle, de l'honneur du métier d'où dérivent prestige et autorité entre pairs. La conquête de ce capital régit les représentations des membres du groupe. Tout comme l'histoire des diplômes traduit une opposition forte entre le haut et le bas dans le métier, l'évolution des syndicats, les changements dans les sigles, vérifient le clivage et confortent l'idée qu'une violence symbolique accompagne la perte de l'identité bottière.

### **Le clivage cordonnier-bottier dans les syndicats**

A l'issue de la Première Guerre mondiale, les circonstances économiques et la pénurie des matières premières incitèrent quelques artisans de la chaussure, militants dans des amicales et des petits syndicats professionnels, à se grouper pour assurer la défense de leurs intérêts (Pennors 1960 : 6).

En 1925, sous l'impulsion de Robert Tailledet, Georges Grandadam et Théodore Bascle, se fonde à Paris la *Fédération de la Petite Industrie de la Chaussure de France* (FPIC). Quelques mois plus tard, d'autres professions, dont celle des coiffeurs, prennent contact avec les artisans de la chaussure et créent la *Confédération Générale de l'Artisanat Français* (CGAF). Des parlementaires s'intéressent au mouvement. L'apprentissage retient l'attention avec le vote des lois Astier et Walter-Paulin qui le réglementent.



En 1940, la CGAF est l'organisation professionnelle la plus représentative. Par suite de pénurie, les chaussures et les ressemelages sont convoités durant la période de l'Occupation, incitant ceux qui avaient abandonné le métier de cordonnier à reprendre leur activité. A la Libération, des « tickets matière » sont exigés pour se procurer de la marchandise. Les associations professionnelles locales contrôlent la répartition avec les Chambres de Métiers. C'est l'occasion d'un regroupement. Le *Syndicat des Maîtres Artisans Cordonniers Bottiers de la Seine*, et celui de la Seine-et-Oise, incitent les syndicats départementaux à se rassembler au niveau national. La *Fédération Nationale des Syndicats d'Artisans Maîtres de la Chaussure* (FNSAMC) est créée à Paris en 1945 et succède à l'ancienne *Fédération de la Petite Industrie de la Chaussure de France*. Dans la Vienne, le syndicat départemental est créé en 1948.

La prédominance des bottiers est manifeste dans le mouvement, elle apparaît à travers les choix concernant les élus professionnels et les sigles syndicaux. Si l'expression « *artisans maîtres de la chaussure* » succède à celle de « *petite industrie de la chaussure* », c'est parce que le mouvement industriel est devenu puissant et s'est structuré, et c'est parce que la notion d'artisanat ne recouvre plus celle de petite industrie. Le mot bottier n'apparaît pas. Pour les cordonniers « *traditionnels* », l'expression « *artisans maîtres de la chaussure* » désigne le cordonnier expérimenté, à la fois bottier, fabricant de chaussures à la main, et réparateur.

A partir de 1953, dès lors qu'un agrément sera exigé par la Sécurité Sociale pour la confection des chaussures orthopédiques, les bottiers orthopédistes vont se séparer des syndicats d'artisans cordonniers et bottiers et fonder des organisations spécifiques. L'*Union Nationale Artisanale des Bottiers Orthopédistes* (UNABO) se constitue à travers une scission des membres de la commission orthopédie de la FNSAMC et la *Chambre Artisanale des Bottiers Orthopédistes de France* (CABOF), dirigée par Ernest Saint-Eve, est créée en liaison privilégiée avec le *Syndicat National des Orthopédistes de France* (SNOF), qui rassemble les spécialistes de l'appareillage<sup>33</sup>.

La FNSAMC n'est donc pas la seule organisation professionnelle à représenter les bottiers. La *Chambre Syndicale des Bottiers de Paris* regroupe les bottiers de haut luxe de la capitale, tandis que la *Fédération Nationale des Bottiers de France et de l'Union Française*, probablement formée de bottiers modélistes, a son siège social, en 1954, à la même adresse que la *Fédération Nationale de l'Industrie de la Chaussure de France*.

La FNSAMC a donc valeur, pour les autres organisations, d'un syndicat de défense des cordonniers réparateurs. En revanche, dans la FNSAMC, la botterie demeure au coeur de l'identité du métier. La hiérarchisation des états est patente. En 1953, au congrès du Mans, un dirigeant s'adresse à l'assemblée en ces termes : « *Je remarque que dans notre Fédération, le mot bottier était avant celui de cordonnier. Je*

*demande le rétablissement de l'ordre antérieur* » (BIC 1954). En 1966, le président fédéral se préoccupe de l'absence des bottiers aux réunions professionnelles, constatant que la majorité des délégués de la FNSAMC sont des réparateurs (BIC n° 111 1966 : 22). Pour le congrès de 1977, on s'interroge sur l'opportunité d'une commission « botterie ». Les bottiers sont invités à signaler leurs problèmes quant à l'organisation de la profession, l'apprentissage, les tarifs (BIC n° 174 1977 : 20).

En 1989, au congrès de Dijon, le président fédéral propose que le sigle *Fédération Nationale des Syndicats d'Artisans Maîtres de la Chaussure* (FNSAMC) soit remplacé par celui de *Fédération Nationale des Cordonniers de France* (FNCF). De violentes protestations fusent dans la salle, quelques-uns exigent qu'on ajoute le mot bottier. Le président s'insurge leur déclarant qu'ils ne sont pas bottiers<sup>34</sup>. La nouvelle appellation est entérinée par un vote à main levée. L'adéquation entre cordonnier et réparateur, la suppression de la référence à un état artisanal, sont alors effectifs.

L'identité bottière au sein de la FNSAMC est une identité qui ne peut être pérennisée en l'état dans la mesure où les bottiers ont quitté la Fédération, créant des organisations spécifiques, en liaison avec le corps médical, la mode, autant de groupes sociaux qui les éloignent d'un état de « *petit cordonnier* ».

C'est ici que se pose une question nouvelle : la dualité moderne est-elle régie par un ordre ancien confirmé par les techniques et les statuts sociaux ? Comment est divisé le métier, sous l'Ancien Régime, au XIX<sup>e</sup> siècle ?

## LA DIVISION ANCIENNE DU METIER

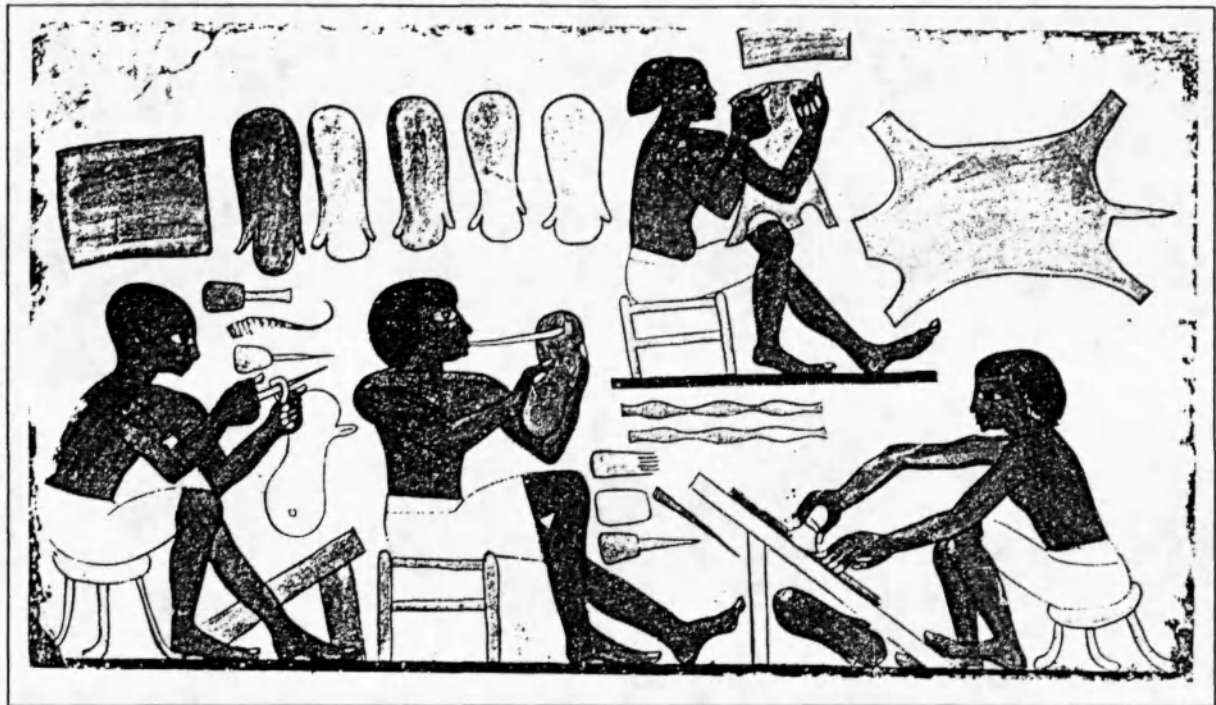
*« Chapitre II. L'ouvrier cordonnier. De tous temps, on s'est représenté le cordonnier comme un être différent des autres. Essayons de définir cette impression pour la mieux comprendre. Souvent, en effet, dans le passé, ce métier, relativement léger, était embrassé par d'anciens soldats blessés, des estropiés ou encore des unijambistes. Mais il ne faut pas croire pour cela qu'il pourrait être exercé par un être physiquement débile. Ce serait une grave erreur ». (Drumez Manuel technique du cordonnier-bottier et du cordonnier-réparateur 1955 : 14)*

### LE « CORDOUANIER » ET LE « SUEUR »

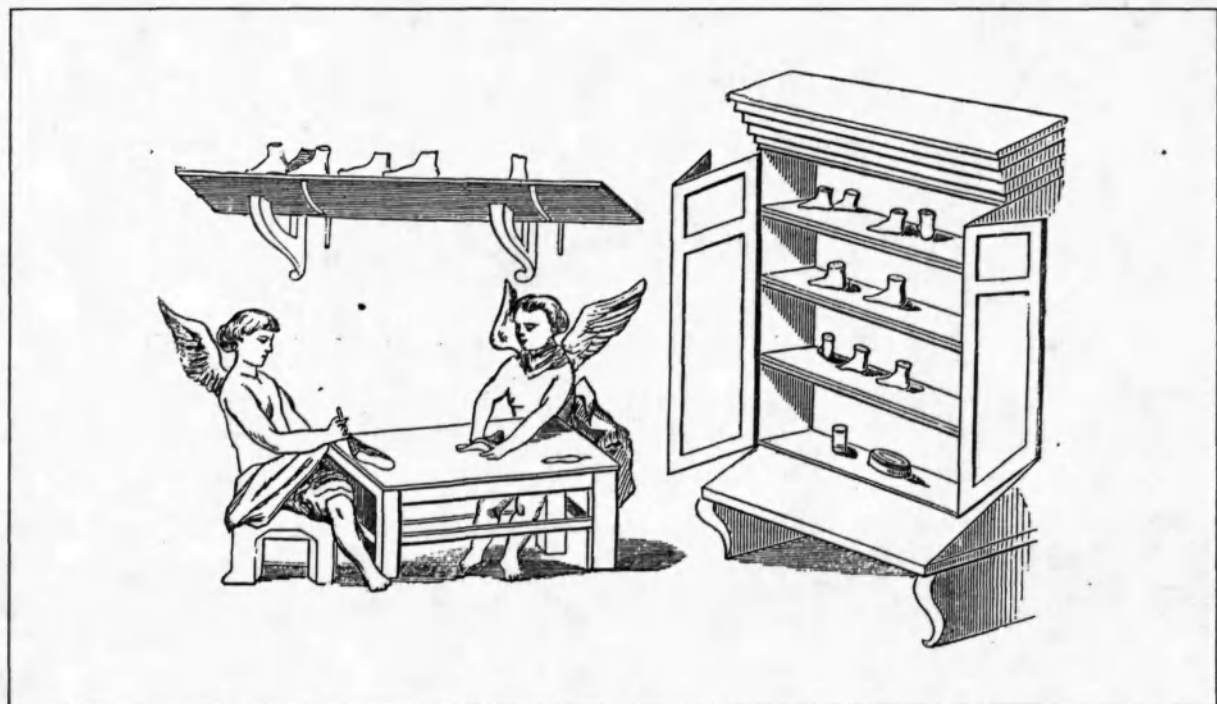
En 1292, la Taille de Paris recense 226 « *cordouaniers* », 140 savetiers et 25 « *sueurs* »<sup>1</sup>. Le métier est hiérarchisé entre les « *cordouaniers* » et les « *sueurs* » qui s'occupent de fabrication des souliers, et les savetiers qui font de la réparation. La place prépondérante des « *cordouaniers* » peut se vérifier à travers l'importance de leurs statuts au XIII<sup>e</sup> siècle. Le « *cordouanier* » est celui qui met en oeuvre le « *cordouan* », cuir tanné à la façon de Cordoue, ville d'Espagne réputée pour ses cuirs maroquinés<sup>2</sup>. Mais « *cordouanier* » est un terme générique qui désigne également les ouvriers en sellerie, en corroierie employant le « *cordouan* », bien que la préférence soit marquée pour les ouvriers en chaussures. Le « *sueur* » est celui qui réalise les travaux de couture pour assembler les différentes pièces constituant une chaussure. Le « *sueur* » figure dans les cartulaires du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle sous le nom latin de *sutores*, du verbe *sutor* coudre.

Les activités de découpe des cuirs de qualité supérieure et de couture des chaussures sont donc, à l'époque, différenciées dans le métier. Lorsqu'une iconographie va se mettre en place avec les représentations des saints patrons, les deux groupes de fabricants au sommet de la hiérarchie corporative vont y figurer. Le métier est doté de deux saints. Saint Crépin, le « *cordouanier* », est debout, coupant le cuir, saint Crépinien, le « *sueur* », est assis cousant les chaussures. Durant le XIV<sup>e</sup> siècle, les « *cordouaniers* » dominent les métiers du cuir. Les jurés font des visites chez les corroyeurs, les baudroyeurs, les peaussiers, les boursiers. L'on comprend ainsi que les outils des tanneurs figurent sur les blasons des métiers de la chaussure.

Trancher/coudre, couper/assembler forme le couple d'oppositions qui comprend les activités de découpe des cuirs et de couture des chaussures figurant la fabrication. De la même façon, les Anciens établissaient une différence entre le « *faiseur*



Egyptian Shoemakers of about 1450 B.C.  
 Reproduction of the fresco in the tomb of Rekh-mi-Re, now in Metropolitan Museum of Art, New York.  
 Picture of The Shoe Museum, Northampton (Great-Britain)



Croquis d'après une enseigne d'un cordonnier  
 Marché public d'Herculanum (Italie)  
 Période gréco-romaine  
 (extrait de C. Vincent, Histoire de la chaussure, 1880, p. 76)



*de neuf et le raccommodeur* »<sup>3</sup>. Dans *La République* de Platon, il y a le coupeur de cuir, désignation usuelle du métier, et le couseur de boyaux (421b)<sup>4</sup>.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le terme « *sueur* » finit par disparaître et cordonnier s'impose, en remplacement de « *cordouanier* », comme terme générique pour désigner l'ensemble des artisans de la chaussure. Les circonstances qui entourent cette évolution demeurent méconnues. Il est possible que les « *cordouanniers* » et les cordonniers n'exerçaient pas les mêmes activités (Sensfelder 1856 : 19-20). Les premiers fabriquaient des souliers avec des cuirs de Cordoue, les seconds confectionnaient des « *souliers à oreillettes* » en cuir s'attachant par des cordons, des lacets. Ainsi, malgré la disparition du signe « *sueur* », l'idée d'assembler perdure avec le mot cordonnier.

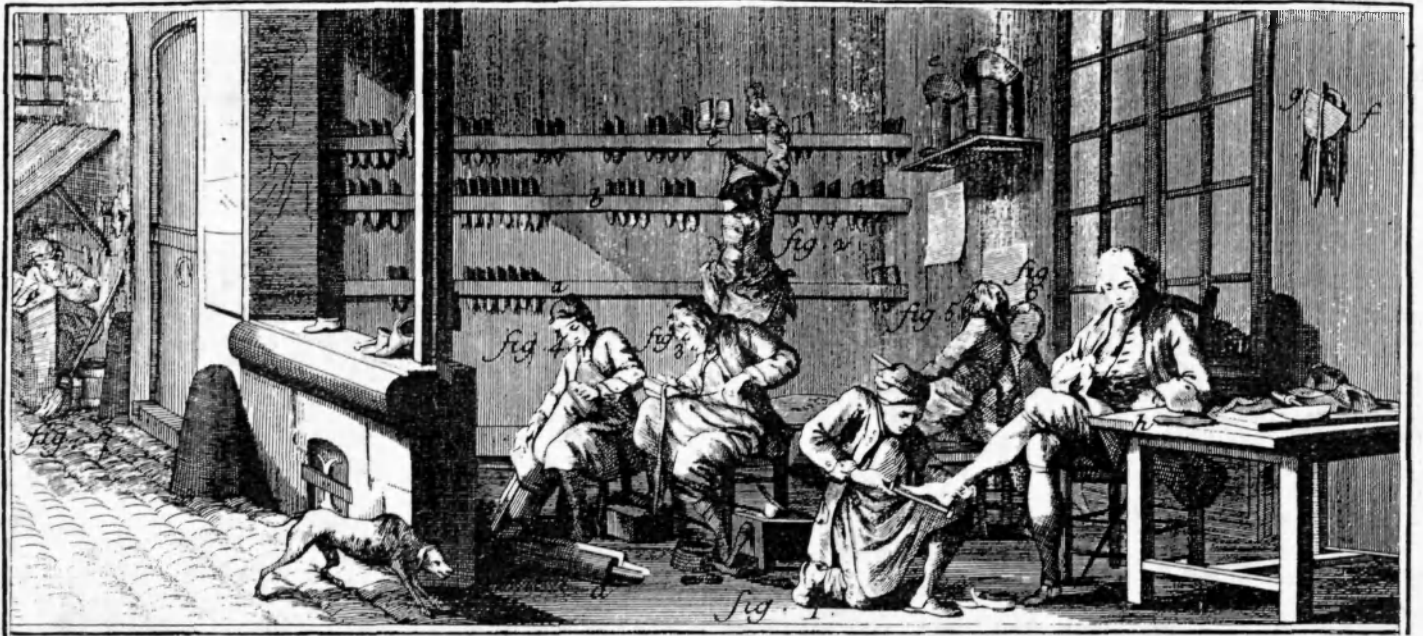
## LE CORDONNIER ET LE SAVETIER

Au XVI<sup>e</sup> siècle, deux groupes prépondérants en nombre vont hiérarchiser la communauté professionnelle. En Poitou, on ne trouve aucune trace de l'existence d'un corps spécial des savetiers au Moyen Age. A Poitiers, ils ont été érigés en corporation jurée en 1557 et 1570 du consentement des cordonniers<sup>5</sup>. Le métier de savetier, inscrit dans le *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau, consiste à confectionner ou réparer les souliers de second ordre, les souliers communs, ceux des gens du peuple. Une sentence du Châtelet en date du 15 décembre 1621 confirme les savetiers dans le droit de « *se dire bobelineurs et de confectionner les souliers appelés bobelins, chaussures grossières à l'usage du bas peuple.* » (Franklin 1898 : 233). Le métier de cordonnier consiste à fabriquer les souliers des gens de robe et d'épée, de la noblesse et de la bourgeoisie fortunée.

Dans la ville de Poitiers, les statuts municipaux réservent aux savetiers le travail de réparations des chaussures « *en cuirs vieux (...) soit en bottes, soit en souliers, en escarpins et "pantoufles"* » et leur défendent de faire des souliers neufs, à moins que ces souliers « *n'ayent une vieille pièce ou quartier de vieux cuir* »<sup>6</sup>. Ils leur interdisent l'emploi des cuirs neufs, ou cuirs gras et bien corroyés, sauf pour les chaussures de très petite pointure. A l'inverse, les cordonniers n'ont pas le droit de faire le raccommodage des vieux souliers, « *l'adoubage* » : « *Condamné est par jugement et de son consentement Heli Barbarin dit Peregort, paier et rendre dedans VII jours p. V à Jehan Lamet, XVI deniers pour cause de adoubage de souliers* »<sup>7</sup>.

Peut-on séparer le savoir-faire des cordonniers de celui des savetiers ? Les bases techniques sont les mêmes. Les innombrables procès que les cordonniers intentent aux savetiers, quand ceux-ci ne les accusent pas de faire de la réparation, témoignent de l'extrême proximité des savoirs professionnels. En Poitou, des contrats d'apprentissage de savetiers stipulent que le maître s'engage à enseigner la cordonnerie (Pellegrin 1987 :





**L**A vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un cordonnier.

*Fig. 1.* Cordonnier qui prend mesure.

2. Ouvrier qui cherche la forme qui convient.

3. Ouvrier qui coud une semelle.

4. Ouvrier qui enforme une botte.

5, 6. Deux compagnons.

7. Un favevrier sous son échoppe.

*a, b, c,* rangs de différentes formes.

*d,* formes de bottes.

*e, e,* bottes toutes faites.

*f,* mesures.

*g,* patron d'empeigne.

*h,* table chargée de différens outils.

« Cordonnier et Bottier. Planche I<sup>ere</sup> »  
 Encyclopédie Diderot et d'Alembert (1761)  
 Illustrateur : Bernard

298). En revanche, l'assujettissement des savetiers aux règlements des cordonniers est patent. En 1459, par exemple, l'obligation est faite aux savetiers parisiens, par sentence du 4 mai, de recevoir à leur maîtrise les compagnons ayant fait apprentissage de cordonnier.

Le métier est donc hiérarchisé entre cordonniers et savetiers. Toutefois, si Furetière précise, dans son *Dictionnaire universel*, imprimé en 1694, qu'un cordonnier est un « *ouvrier qui fait des chaussures en cuir, soit souliers, bottes ou pantoufles* », la péjoration qui accompagne la définition du savetier est explicite. Savetier est mentionné avec un double sens, d'une part : « *artisan qui racomode les vieilles chaussures, souliers, bottes, pantoufles. Le corps des Savetiers est un des plus nombreux de la ville* », d'autre part : « *se dit aussi de tout autre Artisan qui travaille mal proprement, grossièrement, qui salit, qui gaste la besogne. Le Maçon dit à son apprentis, Tu ne seras jamais que Savetier* ».

Lorsque Garsault rédige son *Art du cordonnier* (1775 : 502), auquel auront recours les rédacteurs de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, il ne mentionne pas le savetier : « *Tout ceci considéré, a déterminé le corps des cordonniers à prendre, chacun suivant son attrait, la partie du métier qui lui convenait : de là sont émanées trois branches de la même profession : les cordonniers pour hommes, ceux pour femmes, & les cordonniers-bottiers. On ne dira rien ici de quelques-uns qui ne font que souliers d'enfants, puisqu'ils suivent en petit la même manoeuvre des souliers d'hommes* ». En revanche, les rédacteurs de l'*Encyclopédie*, esprits éclairés, font figurer l'art mineur du savetier à l'arrière-plan de la planche « *Cordonnier et Bottier* », sans autre commentaire que : « *un savetier sous son échoppe* ». Dans la boutique du cordonnier, ils sont six, maître et compagnons, on y prend la mesure du pied d'un client, dont les habits marquent le rang. L'échoppe du savetier est un abri précaire formé de quelques planches, adossé à un bâtiment, à même la rue. Les cordonniers et les savetiers sont donc au service de deux couches sociales distinctes. Symboliquement, ils marquent un haut et un bas social, cependant non strictement compartimentés.

En 1750, les savetiers sont parmi les classes les plus nombreuses du commerce parisien et comptent, d'après Savary, 1300 maîtres alors que les cordonniers comprennent 1820 maîtres. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité des savetiers n'est pas marginale dans l'économie. Ils participent à un vaste mouvement de recyclage lié à l'obsolescence vestimentaire : les maîtres font cadeau de leurs vieux habits à leurs domestiques quand ceux-ci ne se les approprient pas autrement. Dans la société parisienne, le vol de vêtements est dix fois plus élevé que celui des aliments<sup>8</sup>. Les fripiers retaillent et revendent des milliers d'habits. A Poitiers, les savetiers sont en contact avec les fripiers qui pratiquent l'achat et la revente des vieux habits, des chaussures, des vieux meubles, à l'exclusion de tous objets neufs<sup>9</sup>. Les savetiers, bien

plus que les cordonniers, sont économiquement liés aux couches laborieuses de la société d'Ancien Régime.

Que font les savetiers ? Ils contribuent à la diffusion de la mode du haut vers le bas. Ils vendent à ceux qui portent des sabots, tout au moins au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, des souliers de cuir. Ils importent les signes de la possession parmi le peuple. Savetier est métier de faussaire. Faire du neuf avec du vieux est création factice.

L'opposition entre les deux parties du métier est patente à travers les assemblées corporatives, les manifestations populaires et religieuses. A Aix-en-Provence, lors de la procession de la Fête-Dieu de l'année 1744, à laquelle participent les représentants des corporations, les cordonniers, pour n'être pas mêlés aux savetiers, placent entre eux et ces derniers, une longue corbeille. Les savetiers s'en offensent, portent plainte et adressent une requête au lieutenant général<sup>10</sup>.

### Saint Crépin et saint Crépinien

L'homme du peuple tout autant que le marchand ou le grand seigneur est pénétré d'un sentiment très vif des préséances : le noble est supérieur au roturier, le marchand à l'artisan, et le cordonnier au savetier. La présence des deux saints patrons dans les emblèmes relaie les divisions. Lorsque les cordonniers d'Aix-en-Provence se séparent des savetiers, une transaction en date du 14 mars 1695 et homologuée par le parlement de Provence le 24 mars, précise que la chapelle de « *saint Crispin et saint Crispinien qui est dans l'église des Pères Augustins, ensemble tous les ornemens d'icelle demeureront ausdits cordonniers, sauf aux dits savetiers d'en prendre une et d'en faire le service à leurs frais sous l'invocation de tel saint que bon leur semblera, dans quelque autre église* ». Les savetiers prennent alors l'habitude de se réunir dans le réfectoire des Grands Carmes et, à la réunion du 10 mai 1699, ils décident d'accepter l'offre des religieux et d'occuper la chapelle Saint-Roch. Ils font réaliser un tableau de Saint Crépinien installé dans la chapelle en 1705 (Bourgey 1952 : 159 211).

Les emblèmes captent des repères essentiels de l'identification, ils les figurent et fonctionnent comme « *loupe grossissante* » de la différence<sup>11</sup>. L'identification des cordonniers à saint Crépin et, par voie de conséquence, des savetiers à saint Crépinien est attestée par ailleurs, à Liège, où, au XVII<sup>e</sup> siècle, on établissait une hiérarchie entre les deux frères. Saint Crépin patronnait les cordonniers, Crépinien les savetiers (Réau 1958 : 351).

Crépin et Crépinien (noms latins *Crispinus* et *Crispinianus* ou *Crispinus* et *Crispianus*)<sup>12</sup> sont aussi dénommés « *Crespin et Crespinien, Crispin et Crispinien, Crespin le grand et Crespin le petit* ». Dans l'abondante et constante iconographie répandue en Europe entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, Crépin est généralement plus âgé et plus grand que Crépinien son diminutif. Sculptures, retables d'églises, bannières de



Vitrail en grisaille du XVI<sup>e</sup> siècle.  
L'auteur est un petit maître de la Renaissance.

Tandis que saint Crépinien coud, le tire-pied tendu sur la pièce en travail, saint Crépin indique du doigt l'ange sculpté en relief sur son établi, comme pour évoquer l'au-delà.

Collection du Musée Bally de la Chaussure, Schoenenwerd, Suisse



Saint Crépin et saint Crépinien  
Ex-libris gravé pour l'éditeur parisien  
Jehan Marchand, 1506  
Gravure sur bois.  
Collection du Musée Bally de la Chaussure,  
Schoenenwerd, Suisse



corporations, gravures représentent saint Crépin debout, tel un prêtre officiant à l'autel, il découpe le cuir. Saint Crépinien est assis, il coud pour assembler le dessus et le dessous d'une chaussure, tirant le fil, écartant les bras.

Sur un vitrail datant du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'église de Brienne-le-Château, on voit l'arrestation des cordonniers dans leur atelier. Crépin, debout, coupe le cuir sur une table. Crépinien, assis sur le tabouret typique des cordonniers, près d'un baquet où trempent des semelles, perce un trou dans une chaussure avec son alène. Dans l'église Saint-Pantaléon de Troyes, une tapisserie datée de 1553 représente Crépin, debout, découpant le cuir avec son tranchet tandis que Crépinien, assis sur un escabeau, coud la semelle d'un soulier (Réau 1958 : 352-353). D'après diverses interprétations, la répartition du travail entre les deux frères est aussi celle entre maître et compagnon. Le maître se charge du travail délicat du découpage du cuir, le compagnon coud les chaussures<sup>13</sup>.

La légende de saint Crépin et saint Crépinien - les faits n'ont jamais pu être prouvés historiquement - née au Moyen Age et populaire dans toute l'Europe, raconte la vie et la mort des deux cordonniers martyrs. Les deux frères, issus d'une noble famille romaine, quittèrent Rome à l'époque des persécutions des chrétiens par Dioclétien, à la fin du III<sup>e</sup> siècle, et s'en allèrent vers la Gaule pour y convertir des païens au christianisme. Ils s'installèrent à Soissons où ils apprirent le métier de cordonnier, travaillant la nuit et prêchant le jour. Ils attiraient les pauvres à la foi chrétienne en leur fabriquant gratuitement des souliers. Arrêtés dans leur atelier sur l'ordre de l'empereur Maximien, les deux cordonniers furent livrés au préfet Rictovarius qui leur fit subir toute la gamme des supplices traditionnels dans les Passions des martyrs. La version de la *Légende dorée* accorde autant d'importance à leurs souffrances qu'au fait qu'ils aient appris le métier de cordonnier malgré leurs origines nobles<sup>14</sup>.

Dans le Haut Moyen Age, le travail manuel est dans l'ensemble méprisé, mais une ligne de partage s'établit entre catégories considérées et méprisées. « *Une discrimination rejette au bas de l'échelle tisserands et plus encore foulons et teinturiers dans le textile, savetiers au-dessous des cordonniers* » (Le Goff 1991 : 106). Crépin et Crépinien, leurs noms, leurs gestes, sont homonymes et homologues. La référence à saint Crépinien semble disparaître avec l'Ancien Régime. Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, lorsque Crépinien est mentionné, à l'occasion des banquets de la Saint-Crépin dans les années quatre-vingt par exemple, c'est parce que la légende raconte qu'il est le frère de saint Crépin.

Avec la suppression des corporations et la loi Le Chapelier, la Révolution française contribue à transformer l'activité des savetiers. Chacun est à même de fabriquer ou réparer des chaussures. Les cordonniers et les savetiers sont « *libres de se donner sur enseigne comme faisant à la fois le neuf et le vieux* »<sup>15</sup>. En réquisitionnant



les artisans de la chaussure pour fabriquer des souliers militaires afin d'équiper les armées - près de dix décrets sont rédigés à ce sujet -, la Convention nationale influe sur les conditions de détention et de transmission du savoir-faire spécifique à la fabrication des chaussures.

La Révolution française a, officiellement du moins, autorisé la fusion des deux métiers. Dans l'ensemble, les artisans demeurent installés dans une tradition paralysante et des principes surannés. Les plus estimés se mettent au service des nouveaux maîtres et les autres poursuivent leur labeur plus ou moins prospère. Le développement industriel va, à la fois, aider et concurrencer les métiers en apportant des matériaux, des outils, des machines nouvelles. A partir de 1820, une succession d'inventions permet à la fabrication mécanique des chaussures de prendre le pas sur l'artisanat manuel et de le supplanter vers 1880.

### LE BOTTIER ET LE CORDONNIER

Le mot cordonnier est employé tant par les industriels que les artisans. En revanche, les industriels à même de fabriquer des chaussures confortables de qualité, à la mesure du pied, abandonnent cette appellation pour celle de chausseur. C'est dans les milieux parisiens des ouvriers d'élite, avec la renaissance du compagnonnage des cordonniers, que le terme bottier s'impose pour désigner celui qui sait réaliser entièrement une chaussure à la main. Lorsque Sensfelder, témoin ethnographe et praticien du métier, rapporte le fait, il note la péjoration qui, à l'époque, vers 1856, accompagne le signe cordonnier : « *De nos jours, beaucoup ont abandonné cette dénomination pour prendre celle de bottier, et la plus mortelle injure que vous puissiez faire à votre tailleur ou à votre chapelier serait de les accuser de travailler comme des cordonniers ou savetiers* » (1856 : 6-7). Les bottiers vont former l'aristocratie du métier et assurer la pérennité, au sein même de l'industrie, du savoir-faire manuel. Les industriels produisant de la chaussure commune se dénomment « *fabricants* ». Le mot cordonnier tend à s'attacher à un état d'artisan. Le cordonnier est l'héritier du savetier d'Ancien Régime, il fabrique les chaussures communes pour les gens du peuple. C'est le sens de la déclaration de Sensfelder : « *Un cordonnier pour faire les souliers, et un savetier pour les raccommoder, répondent, nous le croyons, à tous les besoins de la consommation* » (1856 : 22).

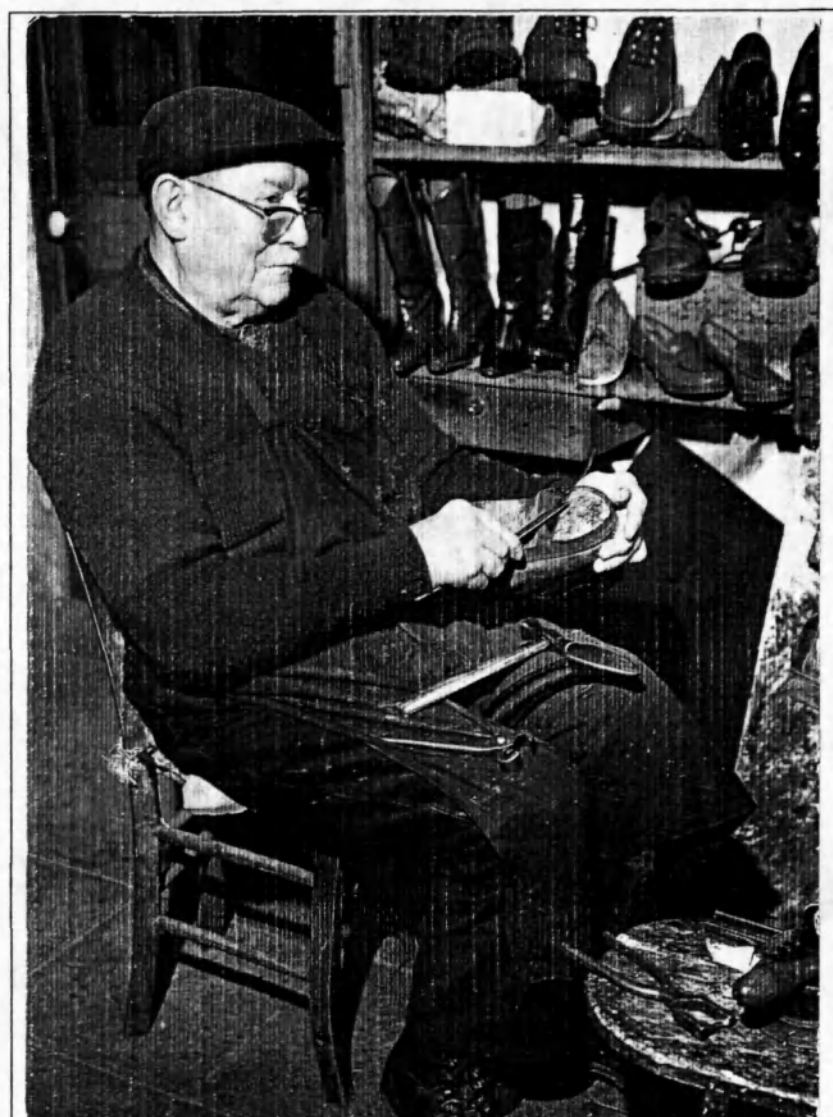
Au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant 1914, les cordonniers sont liés à l'économie urbaine et villageoise. Le plus petit bourg compte au moins un cordonnier qui tire ses revenus du neuf et de la réparation. Dans les familles les plus modestes, on a ses formes chez son cordonnier de même que ses mesures chez l'artisan tailleur. Les cordonniers-bottiers occupent une position intermédiaire entre les cordonniers et les bottiers

spécialisés dans la mesure et le luxe. Ils achètent des tiges manufacturées et réalisent l'assemblage du dessus et du dessous à la main. La Première Guerre mondiale, en accélérant le mouvement industriel par la vente des « *chaussures nationales* » à prix réglementés, réduit la demande des chaussures sur mesure et oblige les cordonniers à s'orienter vers la réparation, à endosser un état de savetier.

Lorsque Morin rédige un *Manuel du bottier et du cordonnier*, pour la collection Roret, il définit précisément le travail du savetier en 1831 : « *Quoique le mot de savetier soit le plus ordinairement employé pour qualifier un mauvais ouvrier en tout genre, il ne peut et ne doit servir ici que pour désigner l'homme dont les occupations journalières et continuelles ne consistent qu'à raccommoder et remettre en meilleur état toutes les vieilles chaussures. Presque tous les savetiers dans leur jeunesse ont exercé l'état de cordonnier ; mais quelle que puisse avoir été la cause qui les a fait dégénérer, les uns sont à demeure dans leur chambre, on en trouve beaucoup qui sont portiers ; plusieurs, dans les jours de beau temps, descendent de leur cinquième pour travailler au coin de la rue, sur le bord des allées, dans les angles des boutiques lorsqu'on veut bien les y souffrir, quelquefois sous des échoppes, le plus souvent encore en plein air. (...) Il existe aussi des savetiers en boutique, dont tout le commerce consiste à rassembler tout ce qu'ils peuvent trouver en vieilles bottes, vieux souliers et autres chaussures, de quelques genre que ce puisse être, pour les revendre, après les avoir rapetassés, à tous ceux qui ne veulent pas dépenser beaucoup... ».*

Sous l'Ancien Régime, le savetier occupe la dernière place dans la hiérarchie professionnelle, qu'il fabrique des chaussures pour le peuple ou qu'il répare. Au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le développement de la fabrication mécanique, le savetier a abandonné la confection manuelle, mais qu'il fasse du neuf avec du vieux ou qu'il raccommode, son activité est toujours déconsidérée. Au XX<sup>e</sup> siècle, le cordonnier réparateur est situé au même rang.

Qu'il adhère à cette image ou qu'il s'en défende, tout métier se considère lui-même dans le regard des autres. Au-delà de la dualité des pratiques et des statuts anciens et contemporains, peut-on vérifier un point de vue sur le cordonnier à travers les sobriquets, les expressions qui s'attachent aux noms du métier ?



Carte postale  
expédiée de Rochefort (Charente-Maritime)  
le 23 juin 1905  
Bausson éditeur, Nîmes  
Illustrateur : A. Orcel  
Coll. J. Chauvin

Carte postale moderne  
Vers 1985  
Série  
« Traditions "Les petits métiers de chez  
nous"  
Le Cordonnier »  
Photographie  
Editeur : As de Coeur  
Coll. J. Chauvin

## LE REGARD DES AUTRES

*« Au temps de la belle époque de la chaussure sur mesure, fabriquée main, le simple réparateur était assez déconsidéré, à la fois de la profession et du public. On le désignait de qualificatifs péjoratifs : savetier, bouif, étaient des moins désobligeants ». (Pennors Mémento des artisans de la chaussure 1960 : 9)*

Au XX<sup>e</sup> siècle, dans les années quatre-vingt, la carte postale où figure un cordonnier se situe, par le nombre, après celle du sabotier, dans les séries consacrées aux métiers traditionnels. C'est un personnage âgé, un vieil homme paisible, assis à son établi, il répare des chaussures usagées. On achète une carte postale en vacances, au cours d'une excursion dans l'intérieur d'un « pays », loin des trépidations de la plage et de la ville. Le cordonnier personnifie le rythme lent d'un temps rural, son évocation est source de rêverie et de douceur nostalgique.

En revanche, au début de notre siècle, la carte postale, dont la circulation avait pour objet ce qu'une communication téléphonique permet aujourd'hui, popularise l'image d'un artisan espiègle, dont la conduite s'oppose aux règles de civilités : *« Dès qu'il se dresse / Il fait des pets et des vesses / Qui à l'instar du tonnerre / Font trembler toute la terre »*<sup>1</sup>. Les cordonniers, de par la position du corps au travail, assis, sur un tabouret bas, ont la réputation d'être sujets aux maladies d'estomac, d'avoir une mauvaise digestion (Juignet 1977 : 39). Leur vie sédentaire, leur attitude dans le travail est dénoncée par des médecins et des hygiénistes au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cette image de cordonnier facétieux semble correspondre, à l'époque, à une figure largement établie. Lorsque Sensfelder le cordonnier nous livre ses réflexions, en 1856, il note qu'une *« chose assez curieuse c'est que chaque métier imprime aux artisans qui l'exerce un caractère particulier, une nature spéciale. Le boucher est généralement grave et plein de son importance, le peintre en bâtiments est étourdi et bambocheur, le tailleur est sensuel, l'épicier est stupide, le portier curieux et bavard, le cordonnier et le savetier, enfin, sont gais, égrillards parfois, ayant toujours un refrain à la bouche »* (Sensfelder 1856 : 270-271).

### LES SOBRIQUETS DU CORDONNIER

La collecte des ethnographes du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à travers différents sobriquets sur le terrain poitevin, confirme cette caractérisation de l'artisan



cordonnier. En revanche, elle marque la péjoration qui accompagne « à chaque pas » celui qui répare les souliers, le savetier.

### Le « gnaf »

Le terme « *gnaf* » (« *gniaf* ») s'emploie, en Aunis, pour désigner le cordonnier de bas étage, le mauvais cordonnier et, par extension, c'est un terme de mépris pour nommer le mauvais artisan, celui qui fait mal l'ouvrage, qui le gâche (Musset 1932 t.3). « *Espèce de niaf !* » marque le mépris envers un niais (Musset 1929 t.1, 1938 t.4). Van Gennep note ce sobriquet de commune à Agny dans le Nord : « *Agny lé niaff, pays des imbéciles* » (1980 : 239).

Vers Niort (Deux-Sèvres), dans le Marais poitevin, le « *gnaf* » est un « *cordonnier de capacité modeste* » qui exerce un métier « *souvent ambulante* » (Gachignard 1983 : 149). Par ailleurs, « *gnaf* » se dit d'un étranger dont on n'entend pas la langue. C'est un terme injurieux à l'adresse de celui qui est nomade, qui n'est pas du « *pays* ».

Dans le Bocage Bressuirais, « *gnaf* » est également le sobriquet du cochon, et « *gnaf gnaf* » est le bruit que fait entendre le cochon en mangeant. Dans le Nord, « *gnaffer* » qualifie les aboiements étouffés du chien, les cris du chien blessé ou battu (Wartburg FEW VII : 1). En Anjou, dans un récit de la tradition, des chiens poursuivent un savetier, qui s'est emparé de la dépouille d'un animal mort, en l'accompagnant de leurs aboiements : « *gniafe ! gniafe !* »<sup>3</sup>. Ce serait l'origine du sobriquet.

« *Gnouf* » est signalé dans le sens de savetier vers 1925 (Juignet 1977 : 34), mais le mot désigne par ailleurs le sexe de la femme ou le pucelage. Divers dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, dont le *Littré*, mentionnent « *le jeu de la Savate* » dont Noguès offre une description pour la Saintonge. Garçons et filles assis en rond, bien serrés les uns contre les autres, font circuler sous leurs jambes une savate. Le « *niaffe ou sabrou* » au milieu doit la saisir. On lui criait « *niaffe, gare à ta forme !* ». Cela voulait dire : « *prends garde à ton arrière-face !* » (Noguès 1890 : 85). Mais la forme désigne aussi le moule en bois avec lequel l'artisan confectionne une chaussure. En Languedoc, le « *jeu de la Savate* », c'est le « *passa-grolha* », un jeu de « *courtisement* » qui prend place à la veillée entre jeunes gens et jeunes filles et favorise le contact érotique (Fabre et Lacroix 1973 : 123). Le sens de garçon se vérifie pour l'allemand avec le mot « *knabe* » tandis que « *knave* » signifie, en anglais, drôle, coquin, fripon, valet, et *ignavus*, en latin, paresseux, feignant.

« *Gnaf* » peut être rattaché aux formes onomatopéiques, abondantes dans l'argot. Si le mot ne reproduit pas les bruits qu'il désigne, la combinaison phonétique « *gn* » - inhabituelle en français, lui confère une tonalité veule d'où il tire une forte couleur expressive (Guiraud 1985 : 86-87). La perdurance de cette combinaison phonétique et du mot « *gnaf* » se vérifient dans la première moitié de notre siècle à



travers le sobriquet « *Gnippe Cordonnier* » employé dans une famille poitevine pour désigner un cordonnier ambulante : « *un petit vieux, sans âge, tout sale, assez déguenillé, avec les cheveux longs et noirs, tout barbu, dans un visage inquiétant luisaient des yeux de braise. Une hotte en osier sur le dos, il passait à peu près deux fois l'an pour demander du travail* »<sup>4</sup>. Sa seule évocation suffisait à calmer l'enfant indisciplinée : « *Yvette si tu n'es pas sage, Gnippe Cordonnier t'emmènera !* ».

### Le « *sabourin* »

Noguès associe « *gnaf* » et « *sabrou* » dans le « *jeu de la Savate* ». En Vendée, au début du siècle, le sobriquet « *sabourin* » désigne le cordonnier ambulante, sans que ce mot puisse être localisé par ailleurs sur le territoire national. Le fait ne peut surprendre puisque le « *sabaron* » (« *sabarin, sabirin, savaron* ») est une « *sorte de soulier tronqué en avant, de façon à laisser libres les orteils* » porté par les paysans dans les sabots de bois au XIX<sup>e</sup> siècle (Gélin 1897 : 61). L'usage de l'objet et son existence lexicale ne sont attestés que dans l'Ouest. Le « *sabourin* », contrefait, un peu ivrogne, la hotte sur le dos, la « *drouine* », est un étranger au « *pays* », on le déclare « *Auvergnat le plus souvent* ». Echangeant quelques pièces amassées contre une maîtresse « *saoûlée* », on le voit tituber à travers les rues, chantant le refrain d'une chanson aujourd'hui inconnue : « *Quand le sabourin / Liche un brin / Au fond du boubier / Il fout les souliers / Et le monde va pieds nus / Chapeau cornu / Turlututu* »<sup>5</sup> (Chesnaye 1911 : 105-106).

Beauchet-Filleau précise qu'un « *sabourin* » est un mauvais savetier qui court les villages (1864). Et l'auteur mentionne en terme d'équivalence « *rabalou* » : « *Etranger de mauvaise mise qui parcourt les campagnes. Le sens donné à ce mot est probablement un souvenir de la signification donnée à l'expression provençale "rabaila". L'on aura dit d'abord "rabalous" pour désigner ces cordonniers, ces chaudronniers ambulants, ces colporteurs... qui vendent, échangent, brocantent de menus objets et sont en général peu favorisés de la nature au point de vue de la physionomie et par extension à tous ceux qui rôdent ainsi de villages en villages* ».

Le « *sabourin* », c'est aussi, au XIX<sup>e</sup> siècle, le Compagnon cordonnier. La haine des autres Compagnons envers lui est telle qu'ils ne manquaient jamais, le rencontrant sur leur route, de lui crier « *Passe au large, sale puant !* », l'accusant d'avoir dérobé le secret du compagnonnage (Olivier 1910 : 305). La loi des charpentiers commande à tout Compagnon conscient de ses devoirs de tuer le « *sabourin* » porteur des insignes du Compagnonnage. Le cordonnier est un nabot dans les chansons de Compagnons qui ridiculisent son grand tablier, ses outils grossiers et sa poix puante (Rancière 1983 : 91-92).

### Le « bouif »

A l'encontre du mot « *sabourin* », le signe « *bouif* » domine le lexique du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est cité dans les glossaires bien souvent comme équivalent populaire francisé d'appellations locales. « *Bouif* » n'apparaît pas au XVII<sup>e</sup> siècle, il est absent du *Littré*, imprimé à partir de 1859 et, quoique bien conservé au XX<sup>e</sup> siècle dans les années quatre-vingt, il tend aujourd'hui à disparaître, en raison de la péjoration qui l'accompagne.

Lorsque les délégués cordonniers rédigent en 1953 une lettre de doléances à l'administration, ils donnent au signe « *bouif* » le sens suivant : « *Dans l'esprit d'un public peu averti, le cordonnier est le bouif immortalisé par Tramel, c'est le petit savetier crasseux pratiquant dans une échoppe le rapetassage des chaussures usagées* »<sup>6</sup>. Chacun des termes de la caractérisation peut être noté.

Selon *Le Petit Robert* (1987 : 205), « *bouif* » serait un terme d'argot attesté vers 1867, aphérèse de « *ribouis* », en usage vers 1880 avec le sens de vieux soulier, soulier usagé d'une part et, d'autre part en 1854, de savetier. L'aphérèse est la chute d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes au début d'un mot. « *Pitaine* » se dit pour capitaine. Ainsi, « *ribouis* » proviendrait de l'argot « *rebouiser* », c'est-à-dire rajuster, de « *bouis* » forme dialectale de « *buis* » (Robert 1987 : 1715), instrument de cordonnier, depuis nommé « *bisègle* », qui possède « *une espèce de tête ronde par un bout et une sorte de tranchant émoussé par l'autre* » et sert à « *polir l'encre noire* » que l'artisan met sur le bord de la semelle et du talon (Sensfelder 1856 : 214).

A « *bouif* », les cordonniers en 1953 associent l'idée de petit, de rapetassage, de vieux, de saleté. Pour le cordonnier Juignet, le « *bouif* » c'est celui qui est bouffi, qui se bâfre. Bâfrer qui signifie manger gloutonnement, avec excès, dans un premier sens voulait dire « *bafouer, bruit des lèvres* » et baffer, donner des baffes, des gifles (Godeau 1993 : 91). Le radical « *baf* » exprime l'idée de bouche, d'où coup sur la bouche et bafouer (« *traiter avec un mépris outrageant, tourner en ridicule, dérision* ») que nous connaissons encore (Robert 1987 : 151).

La saleté est également associée par le signe « *gnaf* » au cochon. « *Gnaf* » désigne celui qui se goinfre, ou le bruit que fait entendre le cochon en mangeant. Le cordonnier est marqué par la saleté, il ne peut s'en défaire, même les jours de fête de la Saint-Crépin : « *Parés de leurs habits du dimanche et des jours de gala, les cordonniers circulent par les rues et se réunissent pour se rendre processionnellement à la messe. Si leur visage est frais et soigneusement lavé, si leur personne brille de la propreté la plus méticuleuse, leurs mains ont conservé cette couleur noirâtre qui leur est propre, qui est particulière aux gens de leur état. Madame la poix ne perd pas ses droits du premier coup. Elle n'abandonne pas ainsi ses fervents adorateurs.* » (*Le Journal de Loudun*, 29 octobre 1874). Les mains du cordonnier sont donc tachées par l'encre noire, les cires et

la poix qui, en Languedoc, est à l'origine du sobriquet « *lo pegot* », qu'on peut traduire à peu près par « *celui qui utilise la poix (la pegà)* ». C'est le sens de l'espiègle « *Lapègue cordonnier* » de notre carte postale du début du siècle.

Au « *bouif* » est associé l'action de « *rapetasser* » ce qui est vieux. En Poitou, la richesse du vocabulaire pour qualifier l'action de réparer témoigne de l'extrême présence du bricolage dans les sociétés rurales traditionnelles. Cependant, la péjoration domine l'action de réparer dans le lexique du savetier et contribue à établir un lien avec le langage du cochon. Si le « *sabourin* » est un mauvais savetier, « *sabourer* », c'est gâcher, « *cochonner un ouvrage* » et un « *saboureau* », celui qui travaille maladroitement et sans goût (Verrier et Onillon 1908). En outre, « *savatter* » c'est abîmer un objet, le détériorer, le rendre hors de service, selon Beauchet-Filleau, et Littré note « *saveter* » dans le même sens.

*Sab, sap* dans la formation de la langue celtique représentait l'idée de pied, de bas comme en plusieurs cas le *sub* des Latins<sup>7</sup>. Dans le Midi, l'on dit « *sabar* » pour tanner le cuir et l'on appelle un savetier « *sabrenas* » (Beauchet-Filleau 1864).

Les sobriquets de l'artisan s'attachent donc à le péjorer, à développer un mouvement vers un bas social, à travers l'action de réparer, de remettre en état ce qui est vieux, usé. C'est le savetier que l'on péjore ainsi, ce n'est pas l'artisan qui fabrique.

## LES PLANTES ET LES BÊTES

Dans une constellation de signes et de signifiants, des expressions associent le « *petit cordonnier* » à des plantes et des bêtes par un lien de péjoration. Dans le sud de la Vienne, au milieu de ce siècle, manger des « *asperges de cordonnier* », c'est manger la tête des choux fourragers : « *Ils n'avaient pas les moyens de s'payer des vraies asperges à la saison printanière. Y devaient s'contenter des pousses de choux fourragers (...). Qués pauvres gars pouvoient s'en régaler et même souvent gratis si une de leurs pratiques les autorisait à aller en couper quèques bouquets dans son champs de choux* » (Descamps *Centre-Presse* 8 février 1982). Dans le sud de la Vienne, par ailleurs, l'expression un « *apéritif de cordonnier* » emprunte la même logique et signifie « *boire un coup de vin rouge* »<sup>8</sup>. Dans la Vendée et le Nantais, une « *huître de cordonnier* », c'est une moule<sup>9</sup>. C'est donc un festin de pauvre que s'accorde le « *bouif* », le « *gnaf* », celui qui se bâfre.

En Saintonge, « *feire la feite des cordouniers* », c'est faire des ricochets sur l'eau avec des pierres plates (Doussinet 1975 : 133) alors que, dans l'Aude, vers Carcassonne, un informateur nomme « *cordonnier* » une araignée d'eau<sup>10</sup>, et qu'en Poitou, cette appellation désigne un insecte, le gerris, une punaise adaptée à la vie à la surface de l'eau. La particularité du gerris est de ne se déplacer qu'en ligne droite

(Meloche 1984 : 41). Pour changer de direction, il doit modifier l'orientation de son corps entre deux mouvements de propulsion.

Ici et là, le mot « *cordonnier* » est associé, d'une part, à l'araignée d'eau qui ne sait avancer qu'en ligne droite et d'autre part, au crabe qui ne marche que sur le côté, : « *Nos ancêtres éprouvaient une certaine répugnance à l'idée de manger du crabe parce que, disaient-ils, c'était le poisson préféré des juifs, qui l'avaient fait exprès pour leur usage et n'en mangeaient pas d'autre. De là vient que les vieux loups de mer l'appellent "juif". Et, comme la tradition dit que les juifs étaient cordonniers, on lui applique aussi bien le nom de cordonnier (sabater) et on le considère comme le savetier des poissons.* »<sup>11</sup>. A ce récit, recueilli en Catalogne en 1918, la traductrice ajoute, par ailleurs, ces commentaires : « *Voici en effet, comment on justifie l'idée que les juifs sont toujours cordonniers : "On croit que c'est le seul métier où les ouvriers et les jeunes ne font rien d'autre que réparer des vieilles choses, sans en faire de nouvelles. On dit aussi que seuls les peuples de tradition juive ont coutume de rapiécer ce qui s'est abîmé ou cassé pour l'utiliser jusqu'au bout : dans les pays où les gens n'ont pas cohabité avec des juifs, on jette les vieux objets et on les remplace par des choses neuves". (Amades Folklore, Costums 694). Les juifs resteraient donc attachés aux "vieilleries" : n'ont-ils pas en effet refusé la nouvelle loi introduite par le Christ, restant fidèles à l'ancienne religion ? On comprend donc que les juifs soient savetiers et que les crabes soient juifs : comme ceux-ci, qui ont refusé d'aller de l'avant, ils marchent à reculons* »<sup>12</sup>.

Observateur de l'intérieur et praticien du métier, le cordonnier Sensfelder s'était intéressé, en 1856, à cette idée de classement et à la péjoration qui l'accompagne, évoquant, par là-même, Isaac Laquedem le Juif Errant (pp. 6-7), tout comme Sébillot qui, dans *Légendes et curiosités des métiers* (1896 : 17), comparant les métiers, note la particularité du groupe, scindé en deux : « *Le blason populaire des cordonniers et des savetiers est d'une richesse exceptionnelle ; il n'est probablement aucun corps d'état qui n'ait été désigné par autant de surnoms plaisants ou de périphrases comiques* »<sup>13</sup>.

Depuis qu'un récit de 1602, écrit par l'évêque allemand Paul d'Eitzen, colporte une légende faisant du personnage du Juif Errant un savetier ou un cordonnier, le texte s'est diffusé dans toute l'Europe grâce aux progrès de l'imprimerie. En Angleterre, l'opuscule de Paul d'Eitzen y est transcrit dès 1612 et le sujet est traité vers 1620 dans une ballade reprise en 1769 sous le titre *Le Juif Errant ou le cordonnier de Jérusalem*. La légende du Juif Errant est née dans un contexte de persécutions religieuses (Rouart 1988 : 9). Elle a commencé à se répandre en Europe lors des tentatives de Luther pour convertir les Juifs par la prédication. Le phénomène de l'émancipation des Juifs décidée par l'Assemblée constituante en 1791 a donné une impulsion nouvelle à cette légende populaire, qui parle à l'imagination des foules. Au



LE VRAI PORTRAIT  
**DU JUIF ERRANT.**

*Tel qu'on l'a vu passer à Arras, le 6 Mars 1809.*

COMPLAINTE NOUVELLE, sur un Air de Chasse.



A CAEN, chez N. G. DEDUIT, Imprimeur, rue Pénegon, n. 6.



Ancienne maison Julienne... rue Saint-Jacques, au premier; (Affranchie).



AUMANS CHEZ LE LOUP GRANDE RUE



Gravures sur bois  
 Collection du Musée National des Arts et Traditions Populaires  
 Paris

XIX<sup>e</sup> siècle, l'imagerie populaire, sur laquelle figure bien souvent une échoppe de savetier, a popularisé « *La complainte du Juif Errant* ».

Dans les récits d'origine, tout ce qui « cloche » est marqué négativement, en utilisant les propriétés logiques du concret. Le but des récits est une mise en ordre symbolique. Le giris se déplace seulement en ligne droite, le crabe marche sur le côté. Ils sont marqués symboliquement, ce sont des « *aberrations taxinomiques* ». Traiter les catégories sociales comme des espèces naturelles, c'est éprouver la force des couples d'oppositions. Les rôles sociaux contradictoires créent la conscience collective, façonnent la pensée symbolique. Le monde des cordonniers est régi par une cosmogonie implicite dont ils vivent le sens, mais dont la cohérence peut leur échapper.

Se développe donc l'idée d'une classification dualiste à propos des cordonniers, séparant les artisans qui réparent, ceux que l'on dénomme dans un ordre ancien, au XIX<sup>e</sup> siècle, les savetiers, et plus près de nous, au XX<sup>e</sup> siècle, les « *petits cordonniers* ».

## LE CORDONNIER DE LA MEMOIRE

La péjoration de l'identité cordonnière est-elle encore efficiente aujourd'hui dans le regard des autres ? Nous avons sollicité des informateurs nés avant la Seconde Guerre mondiale, en Poitou et Charente, afin qu'ils rédigent un texte à propos du cordonnier de leur enfance, ou tout au moins qu'ils évoquent le souvenir qu'ils conservent dans leur mémoire. Dans les réponses, de simples feuillets, expédiés par le courrier ou communiqués lors d'une rencontre - l'enquête aurait pu s'accomplir dans le cadre d'un atelier d'écriture -, c'est une figure ancienne d'avant les « *Talons minutes* » et les supermarchés qui apparaît. La mémoire n'opère pas de distinction entre le bottier et le cordonnier<sup>14</sup>.

L'on se souvient s'être arrêté devant la boutique du cordonnier au sortir de l'école. C'est un artisan oeuvrant dans un bourg rural ou un faubourg populaire. On le regarde travailler. La boutique est sombre, exigüe, sale, en désordre. Il en émane des odeurs fortes, cuirs et poix mêlées, accentuées par l'idée que les chaussures usées sentent mauvais. Immuable, le cordonnier est toujours assis à la même place. Il est affecté d'un handicap, il est boiteux, borgne ou bossu. Sa parole force l'indifférence. Pendant qu'il coud, taille le cuir - travaux sans bruits - on bavarde, on passe le temps. On commente le journal, on échange des nouvelles. Des chaises attendent les badauds, le client qui s'attarde. Les enfants demandent des chutes de cuir pour confectionner des lance-pierres, les paysans de la poix pour guérir les crevasses aux mains, l'hiver. Dans un rudimentaire fourneau, il brûle les rognures de cuir, les vieilles semelles des sabots et galoches. Le cordonnier doit chauffer l'atelier par temps froid. La poix oblige à un local

clos et tempéré. La douceur ambiante fait de son échoppe un lieu privilégié de rencontres. La boutique est proche de l'église, le cordonnier est parfois bedeau, sacristain. Il sonne les cloches. A l'inverse, que ce soit en Vendée ou dans le sud de la Vienne, des informateurs précisent que leur cordonnier n'aime pas les curés.

Se confirme une tendance de la mémoire, lorsqu'elle met en scène le « monde perdu » de l'enfance, c'est sa capacité à révéler - à la manière d'un bain photographique - une figure « traditionnelle » de l'artisan largement ancrée dans le XIX<sup>e</sup> siècle, dans un proche passé. Le portrait dressé est celui d'un « *petit cordonnier* » hors du temps, « *le temps stationnaire du cordonnier de village* » (Zarca 1987 : 62-63).

Bien que le métier ait évolué, bien que les cordonniers ne travaillent plus assis mais debout, bien que leurs boutiques soient propres et accueillantes, la figure du « *petit cordonnier* » semble subsister, mettant en scène une dualité entre un haut et un bas social et culturel, comme le révèle une série d'événements qui animent une communauté rurale en 1990 et 1991.

#### LA « PLACE DE LA GRANDE GODASSE »

Dans la commune de Gençay (Vienne), depuis l'annonce, par le bulletin municipal d'octobre 1990, de la décision de dénommer « *Place de la Grande Godasse* » une place nouvellement élargie afin de faciliter l'accès des voitures au centre du bourg, une pétition circule pour faire part de « *la stupéfaction des Gencéens devant ce nom burlesque et désobligeant qui va à l'encontre de la volonté affichée par le conseil municipal de valoriser la commune* ». Soixante-dix pétitionnaires demandent que l'appellation « *Place du Cheval Blanc* » lui soit préférée. La presse locale dans son édition du 20 septembre 1991 rapporte les événements avec humour : « *Gençay s'emmêle les lacets. Pétition dans la commune. Le choix de baptiser une place "La Grande Godasse" soulève les passions* » (*Nouvelle République*, Vienne).

A une vingtaine de kilomètres de Poitiers, capitale urbaine régionale, administrative et universitaire, Gençay fait figure de gros bourg rural. Le collège, les banques, les commerces, un supermarché, un cinéma, contribuent à son animation. A l'inverse de Chauvigny où l'activité d'extraction de la pierre concentre une population ouvrière, Gençay est tourné vers l'agriculture et l'économie rurale. Les paysans, les ruraux, se déplacent aux foires réputées au-delà du canton. Chaque année, en octobre, un « *Festival de l'élevage* » rassemble les éleveurs pour un concours de bêtes, de races sélectionnées.

Durant l'année, le Centre Culturel La Marchoise propose des activités en lien avec l'*Union pour la Culture Populaire en Poitou Charente Vendée* (UPCP) qui a pour objectif de défendre et promouvoir la « *culture poitevine-saintongeaise* » entre

Loire et Gironde, en prenant en compte les diverses composantes de cette culture, comme la langue régionale, les savoirs populaires, les coutumes, l'histoire. L'UPCP revendique, auprès des pouvoirs publics, une reconnaissance de l'identité culturelle régionale, comme facteur de dynamisme social et économique.

Le Centre Culturel de Gençay diffuse une gazette d'informations, *La boîte à boutons*. L'été, au mois d'août, un festival d'animation rural dénommé « *Gençay au pied de son château* » est organisé à partir d'un thème. Les enfants et les jeunes du Centre présentent une pièce de théâtre ou un conte musical, on réalise une exposition, on invite un groupe folklorique en provenance du *Festival international de Folklore de Confolens*.

En 1990, le thème de la chaussure est retenu pour la vingt-et-unième édition du festival. Sollicités par le comité communal d'animation, les responsables du vingt-cinquième « *Festival de l'élevage* » acceptent d'ajouter une « *Fête du cuir* ». La participation de professionnels des cuirs et peaux (tannage, maroquinerie, vêtements) est assurée. On délivrera des conseils aux éleveurs pour accroître la valeur marchande des peaux destinées aux tanneries françaises. Un représentant de la Chambre de Métiers interviendra pour défendre la viande de boucherie de qualité. Une chaussure géante en cuir, de deux mètres dix, figurant dans le *Livre des records*, sera exposée.

Au mois de février, à l'occasion de l'exposition annuelle de livres pour enfants, au Centre Culturel, une « *Grande Godasse* » composée d'un entrelacement de tuyaux de drainage agricole est confectionnée. Vaste bricolage à l'allure futuriste, elle devient un emblème exposé ensuite à la vue des Gencéens dans la cour. C'est l'occasion pour les journalistes de presse d'employer un florilège d'expressions en rapport avec la chaussure, le pied : « *Les livres d'enfants, c'est le pied (...). Départ en grandes pompes...* » (*Nouvelle République*). Pour les organisateurs, l'édition 1990 sera un « *festival qui marche* ». Un concert « *En avant two* » réunira les musiciens de l'*Orchestre régional de Jazz* et des musiciens routiniers de musique traditionnelle du Poitou. Visite historique de Gençay, découverte du château, marche nocturne pour « *une approche sensorielle et sensorielle de la marche à pied* » complètent la liste des festivités. On célébrera diverses personnalités locales par une remise des « *pieds d'or* » de l'année, pastichant ainsi les « *césars* » des spectacles cathodiques. Enfin, à travers une création théâtrale, les animateurs décident de rendre un hommage au cordonnier de la commune, Marcel Faugeroux, qui a pris sa retraite le 31 décembre 1989. Un cordonnier « *minute* » l'a remplacé au supermarché. Mais, malgré ses machines perfectionnées, il fermera boutique l'année suivante. Il n'a pas l'étendue des savoirs du « *petit cordonnier* ».

Marcel Faugeroux est une figure locale. Affecté d'un handicap à une jambe, à la suite d'un accident l'ayant obligé à abandonner l'agriculture, il a appris le métier de cordonnier au Centre de Formation Professionnelle des Adultes à Vesoul-





Dans la boutique de Marcel Faugeroux  
le cordonnier de Gençay  
1982  
Prise de vue J. Chauvin  
Coll. ARMC

Navennes (Haute-Saône) en 1952. Originaire de Magné, il a ensuite loué un local de quelques mètres carrés au père de l'actuel maire de Gençay, Henri Bernard. L'échoppe est au coeur du hourg sur une petite place. « Marcel » rapetasse, assis sur sa chaise basse, derrière son « *veilloir* ». Il raccommode pour des prix dérisoires, il est célibataire, une pension complète le produit de son travail. Sa bonhomie, sa modestie, sa face joviale, sont connues. Les enfants viennent le voir, après l'école, pour recoudre un cartable ou emprunter un bout de cuir pour un lance-pierre. Entre les entassements de vieilles chaussures poussiéreuses, une chaise accueille le visiteur qui s'attarde à bavarder.

En 1982, à la suite de *La boîte à boutons*, un journaliste de *La Nouvelle République* lui consacre un article au titre éloquent (« *Avec Marcel Faugeroux, Gençay a trouvé chaussure à son pied* », 27 janvier 1982), tout en rapportant un fait divers, élevé au rang de récit et d'épopée au sein de la communauté bourgadine. « *Quand le maire de Gençay fait coulisser sa porte de garage (après en avoir avisé Marcel Faugeroux), il bouche complètement l'échoppe du cordonnier. C'est comme ça qu'un jour un client hébété a demandé en balbutiant : "-Il y avait un cordonnier là. Il a disparu ?". "-Attendez" a répondu M. Henri Bernard, sans rire, "je vais pousser la porte et vous allez le voir".* ».

Ce sera le thème de la pièce de théâtre jouée par les enfants au festival de 1990 : « *Le cordonnier qui n'existait pas* ». Même si, comme le précisent les animateurs du Centre Culturel sur le programme distribué avant chaque représentation, « *il ne s'agit pas de trouver qui est qui, et de remarquer à quel point tel personnage de la scène correspond éventuellement à tel personnage de la réalité* », le spectacle est une métaphore de la vie gencéenne, une farce qui, jouée par des enfants, construit une opposition entre le monde des adultes et celui des enfants, entre le monde social des notables et celui des « *petites gens* », entre les piétons et les automobilistes, entre la voiture et la marche à pied. Le « *petit cordonnier* » est implicitement rangé du côté des « *petites gens* », du côté des « *petits enfants* ». La place près de l'échoppe est, dans la pièce de théâtre, dénommée « *Place de la Grande Godasse* ». Le parler des enfants est ainsi identifié à l'oralité populaire du quotidien.

Les animateurs du Centre Culturel ajoutent sur le programme : « *Toute communauté secrète des personnages-passerelles, ni enfants, ni adultes, funambules de l'utopie, miroirs du rêve et de l'imaginaire, qui ont sans le savoir le pouvoir de remettre tout le monde en accord et en harmonie* ». Et parachevant l'ensemble, sur le document figure un extrait de « *Il changeait la vie* », une chanson alors en vogue de Jean-Jacques Goldman : « *C'était un cordonnier, sans rien de particulier / Dans un village dont le nom m'a échappé / Qui faisait des souliers si jolis si légers / Que nos vies semblaient moins lourdes à porter* ».



« Le cordonnier qui n'existait pas »  
Théâtre des enfants  
Centre Culturel La Marchoise  
17 août 1990  
Prise de vue : J. Chauvin  
Coll. ARMC



Le personnage du cordonnier, ainsi décrit, est un homme modeste, humble, qui, inséré dans une communauté humaine, villageoise, symbolise la proximité, le contact gratuit et non la relation marchande. Au monde de l'argent, il semble opposer des plaisirs simples : une partie de pêche, boire un verre au café avec des copains.

Au cordonnier étonné - il ne sera pas présent pour la remise -, les organisateurs du festival vont décerner un « *ped d'or pour l'ensemble de son oeuvre* ». Pour que vive la mémoire du « *petit cordonnier* », l'on émet le voeu que la place où se tenait son échoppe soit officiellement dénommée « *Place de la Grande Godasse* ». Le maire, présent à la cérémonie, s'y engage devant les enfants. Le 7 septembre 1990, le Conseil municipal accepte la proposition. Mais la place ne sera jamais inaugurée, la pétition dans le bourg recueille quatre-vingt signatures, exacerbant ainsi une dualité sociale et culturelle au sein de la communauté. Au collège, les enfants de la troupe de théâtre réunissent cent-quarante signatures d'enfants en faveur de « *La Grande Godasse* ». Dans l'obligation de trancher, le Conseil municipal adopte l'appellation « *Place du Cheval Blanc* » sans cependant qu'une pancarte ne soit apposée.

Les animateurs du Centre Culturel - les partisans de la « *Place de la Grande Godasse* » - se situent comme les représentants d'une culture populaire poitevine, qui puise ses racines dans la ruralité, et à laquelle les commerçants ou les notables du bourg opposent une culture élitiste, urbaine. Le cordonnier est placé du côté du peuple, à lui la « *godasse* », terme populaire dérivé de « *godillot* » (Robert 1987 : 873). Aux représentants d'une culture du dessus, le « *Cheval Blanc* »<sup>15</sup>.

Au terme de chaque appropriation, l'usage fait le sens. Une « *culture populaire* », une « *godasse* » ne peuvent être à la fois en haut et en bas, de la même manière qu'un cordonnier est « *petit* ». C'est ce que tend à affirmer l'opposition à la dénomination « *Place de la Grande Godasse* ». La seule chaussure qui puisse être grande à Gençay n'est pas la « *godasse* » bricolée en tuyaux d'arrosage, mais la chaussure géante en cuir de deux mètres dix exposée au « *Festival de l'élevage* », et figurant dans un *Livre des records*.

Le regard porté sur l'autre, par le haut et par le bas, sépare et hiérarchise les cultures, construit un haut et un bas social. Ainsi, si des « *gens de peu* » existent, selon l'expression créée par Pierre Sansot, c'est parce qu'il y a des « *gens de tout* ». Qui sont ces « *gens de peu* » à Gençay ? Le cordonnier, certes, mais il témoigne autant d'une identité cordonnière péjorée que d'une culture de « *gens de peu* ». Où situer les enfants ? Appartiennent-ils aux « *gens de peu* » ? Les animateurs du Centre Culturel sont-ils des « *gens de peu* », les délégués d'une culture, ou leurs héritiers ? En conséquence, les « *gens de peu* » peuvent-ils être isolés et étudiés en tant que groupe ? Partagent-ils des rites qui leur sont propres et les distinguent des autres ?



La qualité littéraire du texte de Pierre Sansot est exceptionnelle, tout autant que sa volonté à restaurer un débat sur le populaire. En revanche, son discours est trop général pour l'ethnologue, quand bien même Sansot déclare appartenir aux « *gens de peu* » et les connaître, car le but de l'observateur n'est pas l'identification. Pour analyser les modes selon lesquels sont produites les catégorisations ethnoculturelles, la démarche analogique a un intérêt de connaissance car elle permet de révéler et identifier des phénomènes enfouis dans les évidences partagées. Cependant, elle n'est qu'un moyen, elle est une constante mise à l'épreuve de la distance.

A Gençay comme ailleurs, il n'existe pas un champ autonome de « *culture cordonnaire* », de « *culture populaire* », de culture de « *gens de peu* ». Il y a peu de place pour une « *Grande Godasse* ».

## CONCLUSION : UN RENVERSEMENT PARTIEL D'IMAGE ?

*« Il nous faut maintenant prendre congé de ces gens de peu et de leurs proches auxquels nous avons tenu compagnie ; (...) ceux qui animent de leur présence villes et campagnes : employés de l'électricité juchés en haut des poteaux, cordonniers qui redonnent vie aux souliers et aux chemins qu'ils parcourent ». (Sansot Les gens de peu 1991 : 223)*

### « ASSIS, DEBOUT »

En Poitou, la décennie des années quatre-vingt met en évidence un éclatement du métier entre, d'une part, les cordonniers « *assis* » (cordonniers « *traditionnels* »), de l'autre, les cordonniers « *debout* » (« *jeunes* » cordonniers et cordonniers « *minutes* »). Cette dualité moderne est liée à la transformation du métier, l'introduction du machinisme, la fabrication industrielle des chaussures. Les cordonniers ne font plus de fabrication, ils réparent les défaillances de la production industrielle et assurent des soins d'entretien. Initiés à la confection manuelle, les cordonniers « *traditionnels* » sont les héritiers du savoir des artisans bottiers, qui constituaient l'aristocratie du métier. La qualité cordonnière, c'est aux dire des « *cordonniers assis* », savoir fabriquer et réparer des chaussures.

Leurs discours, en classant et hiérarchisant le groupe, construisent un haut et un bas qu'opposent la crise et le renouvellement des modes d'apprentissage, la dualité des attitudes face aux organismes professionnels. Bien que l'apprentissage n'assure plus la continuité du métier, les cordonniers « *traditionnels* », gardiens des valeurs anciennes de l'artisanat, se livrent à un déni d'appartenance à l'encontre des « *jeunes* » qui ont appris le métier par la formation professionnelle des adultes, à l'AFPIC, dans les lieux mêmes du savoir industriel.

Tout comme l'histoire des diplômés traduit une opposition forte entre le haut et le bas dans le métier, une résistance à l'assujettissement à un état de réparateur, l'évolution des syndicats, les changements dans les sigles, vérifient le clivage entre cordonniers « *assis* » et « *debout* », et confortent l'idée qu'une violence symbolique accompagne la perte de l'identité bottière. La qualité de bottier créateur est l'enjeu de l'excellence professionnelle, de l'honneur du métier d'où dérivent prestige et autorité entre pairs. La conquête de ce capital régit les représentations des membres du groupe.

La continuité historique d'un dualisme dans le métier permet d'éclairer la dualité contemporaine entre cordonnier et bottier. A travers les techniques et les statuts sociaux anciens, une division apparaît entre cordonnier et savetier et organise

l'ensemble des discours sur « celui qui fait les chaussures ». Les savetiers sont liés aux couches laborieuses de la société d'Ancien Régime. Leur activité n'est pas marginale dans l'économie. Ils participent à un vaste mouvement de recyclage. Ils contribuent à la diffusion de la mode du haut vers le bas. Le métier, hiérarchisé entre cordonniers et savetiers, marque symboliquement un haut et un bas social, ce dernier stigmatisé par la péjoration qui accompagne le savetier, c'est à la fois, l'artisan qui raccommode les vieilles chaussures et l'artisan qui travaille malproprement, grossièrement.

Après la Révolution française et la suppression des corporations, chacun est à même de fabriquer ou réparer des chaussures. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la naissance des manufactures réduit la demande des chaussures sur mesure. Après la Première Guerre mondiale, et l'accélération du mouvement industriel, les cordonniers s'orientent vers la réparation. Le cordonnier réparateur de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est l'héritier du savetier d'Ancien Régime, et de la péjoration qui l'accompagne.

Qu'il adhère à cette image ou qu'il s'en défende, tout métier se considère lui-même dans le regard des autres. Les surnoms, les expressions affirment un même point de vue. Une identité cordonnière péjorative s'est depuis longtemps mise en place, un point de vue ancien sur le cordonnier. Les sobriquets « *gnaf, bouif, sabourin* », à travers un lien avec le langage du cochon, marquent l'artisan du sceau de l'infamie dans un mouvement vers un bas matériel, corporel et social, à travers l'action de réparer, de remettre en état ce qui est vieux, usé. On comprend ainsi qu'un récit associe le nom du savetier au crabe, que les juifs puissent être déclarés savetiers, et que l'imagerie populaire au XIX<sup>e</sup> siècle diffuse la complainte du Juif Errant sous les traits d'un savetier. Se développe donc l'idée d'une classification dualiste séparant les artisans qui réparent, ceux que l'on dénomme au XX<sup>e</sup> siècle les « *petits cordonniers* ».

Une enquête récente montre que l'expression est partout présente dans les récits rédigés par nos informateurs, nés avant la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'ils évoquent le souvenir du cordonnier de leur enfance. Dans ce « monde perdu », le terme « *petit* » est affectif et diminutif, sans que l'on puisse séparer l'un de l'autre. Apparaît constamment une figure d'homme diminué, affecté d'un handicap, contribuant à forger une image « traditionnelle » de « *petit cordonnier* », telle qu'elle est encore colportée par les cartes postales modernes. « *L'affaire de la Grande Godasse* » à Gençay marque les liens de survivance entre la péjoration du « *petit cordonnier* » et l'objet mis en oeuvre.

Entre le haut et le bas, la chaussure occupe la place au plus bas dans l'habillement, à l'opposé de la coiffe, vêtement de la tête. Les souliers sont au contact de la saleté, de la boue. La péjoration qui accompagne le savetier s'attache aussi à l'objet qu'il manipule, la savate. Une injure courante au XVIII<sup>e</sup> siècle est « *savate de tripière* », l'objet répugnant qu'on quitte pour rentrer chez soi<sup>1</sup>. L'injure ne fait que reprendre les éléments du réel. La rue est l'endroit où il faut se protéger des rigoles d'ordures qui

débordent à la moindre pluie. Les plaisanteries ne manquent pas en Poitou, au début de ce siècle, pour nommer « *vieille savate* » la femme facile<sup>2</sup>. La proximité du bas corporel avec les organes génitaux suscite l'ambivalence<sup>3</sup>.

La chaussure enferme une dualité à travers le temps, de par ses matériaux et sa construction. Elle est formée d'un dessus (la « *tige* ») et d'un dessous (la semelle). Le cuir est composé d'un dessus (la « *fleur* », surface externe de la peau de l'animal) et d'un dessous (la « *chair* »). De la même façon, dans le temps long de l'histoire, le métier de cordonnier présente la particularité d'une dualité permanente entre un haut et un bas hiérarchisé par le social, le matériel et le corporel.

Le bottier est au-dessus du cordonnier, le cordonnier au-dessus du savetier, le « *cordouanier* » au-dessus du « *sueur* ». Le « *cordouanier* » est debout, il met en oeuvre le « *cordouan* », cuir tanné à la façon de Cordoue, le « *sueur* » est assis, il réalise les travaux de couture pour assembler les différentes pièces constituant une chaussure. Sur la longue durée, l'action de tracer un modèle, de couper le cuir peut expliciter la hiérarchisation des valeurs et les postures de travail. Si le patronage est mal exécuté, le résultat sera mauvais, quelque soit ensuite le travail du couseur. L'action de tracer et couper nécessite réflexion, création, l'opérateur est debout pour une aisance gestuelle et pour « *voir le travail* », celle de coudre est une tâche d'exécution qui s'effectue assis. D'autres métiers enferment cette dualité. Le métier de tailleur a distingué coupeur et couseur, patronnier créateur et manouvrier couseur, et a occasionné une même différenciation des postures au travail : assis/debout, le haut associé à la station debout, le bas à la station assise<sup>4</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les manufactures de chaussures, la gestuelle de travail des coupeurs, leur place dans la hiérarchie professionnelle sont identiques. Les coupeurs forment une aristocratie professionnelle enviée, dont le costume, la cravate, marque le rang. A l'inverse, les tailleurs ambulants sont péjorés comme les savetiers, les « *gnafs* », les « *sabourins* ».

Mais la force de la caractérisation des cordonniers dans le couple d'oppositions haut/bas limite toute comparaison entre métiers car la position symbolique est contenue dans les emblèmes, dans l'objet mis en oeuvre. Rares sont les métiers à s'attacher deux saints patrons dans le cours de l'histoire. Les cordonniers possèdent saint Crépin et saint Crépinien, l'un « *cordouanier* » créant la chaussure et coupant le cuir, l'autre « *sueur* » cousant les différentes pièces pour les assembler. Lorsque les cordonniers et les savetiers se séparent, les cordonniers invoquent saint Crépin, les savetiers saint Crépinien. Aujourd'hui, les cordonniers se sont attachés saint Crépin de la même façon qu'ils ne travaillent plus assis, mais debout.

Mouvement vers le haut, mouvement vers le bas, rendent compte des oppositions fondamentales de l'ordre social. L'hypothèse que nous présentons ici est la



capacité du groupe des cordonniers à vivre depuis des siècles une représentation métaphorique de la division du monde, division comprise dans la chaussure entre le dessus et le dessous, division perpétuée dans l'opposition séculaire entre les cordonniers bottiers et les savetiers, division reproduite au XX<sup>e</sup> siècle, dans la décennie des années quatre-vingt, par la fracture entre « *cordonniers assis* », maîtres des savoir-faire manuels, et « *cordonniers debout* », maîtres des machines. En d'autres termes, « *c'est la marque du magistère en cordonnerie que de considérer toujours l'émergence du réel comme une dualité, et qui dit dualité implique le rôle de l'altérité dans l'identité* »<sup>5</sup>.

Par cette mise en perspective de données ethnographiques, historiques et plus largement anthropologiques, un corps d'hypothèses institue l'idée d'une structure cognitive et évaluative dans un système de relations duel, conflictuel et hiérarchisé qui s'impose à chaque époque sous forme de « *taxinomies pratiques incessamment remaniées en fonction d'un état déterminé d'appropriation matérielle et symbolique du monde* »<sup>6</sup>.

#### « LE PETIT CORDONNIER S'EST RELEVÉ »

Avec la crise contemporaine et la mutation du métier, l'image du cordonnier se transforme. Aux dire des artisans eux-mêmes - aînés et jeunes -, « *le petit cordonnier s'est relevé* ». Quel peut être l'impact de ce renversement partiel d'image sur la population actuelle des cordonniers ? « *Etant debout, on est déjà moins dévalué, on domine et heureusement !* », cette affirmation d'un « *jeune* » invite à saisir dans ses occurrences, à la croisée des apprentissages, l'importance de la transformation d'une gestuelle de travail.

D'une part, « *se relever, se mettre debout* » stigmatise l'ascension sociale (« *s'élever dans l'échelle sociale* »), un état de culture (« *élever des enfants* »), de l'autre, le pied est le moyen de la verticalisation, de l'humanisation. C'est avec la position debout que le cerveau humain s'est développé, et c'est ainsi que, libérant sa main, l'homme en a fait un outil (Leroi-Gourhan 1991 : 176).

La violence des discours à l'égard des « *Talons minutes, des minutiers,* » est sous la pression de la concurrence économique - ils s'approprient les travaux les plus rapides et les plus rentables -, elle est cependant déterminée par le clivage symbolique du métier, et constitue une résurgence de l'opposition séculaire entre le haut et le bas professionnel. Avec la disparition des artisans « *traditionnels* », (les cordonniers « *assis* »), les « *jeunes* » tendent à moderniser une querelle ancienne et reconduisent la dualité, faisant de l'état de réparateur la partie noble du métier (l'aristocratie), et de celui de poseur de patins un état inférieur. Avec la disparition de la fabrication artisanale des chaussures, la raréfaction des bottiers regroupés à Paris et dans quelques

## Marie-Claude

CORDONNIÈRE



« En arrivant à Poitiers en 1979, j'ai rencontré un petit cordonnier qui m'a proposé de bosser avec lui. » C'est ainsi que Marie-Claude, devenue Mme Gorgeon, passe ses journées debout derrière le pied de fer à réparer nos souliers. Elle brise l'image traditionnelle de la femme du cordonnier, qui tient la caisse et vend du cirage. Marie-Claude préfère amplement l'aspect manuel de son métier qu'elle a appris « sur le tas ».

Un métier très technique qui demande un long apprentissage. « J'ai commencé à être dégrossie au bout d'un an seulement. » Mais malheureusement, la concurrence des

« talons minutes » fait que la profession souffre. » Une partie de la population reconnaît la valeur du travail artisanal et vient pour les travaux embêtants. Qui ne sont pas rentables. » Mais la cordonnière apprécie quand même son métier « même si très honnêtement, ça ne vaut pas le salaire ». Ce qu'elle préfère : la réparation et la petite fabrication (modification de ceinture ou de sac).

« Oul je m'épanouis dans mon boulot, mais quand vous comptez toujours des moins, ça fait réfléchir. » Marie-Claude reprend une paire de chaussure à ressemer, la trentième de la journée, dans son échoppe du 162, Grand-Rue.

Extrait de presse : La Nouvelle République du Centre-Ouest  
(Edition Vienne), 20 septembre 1990



L'enseignement de la cordonnerie au CFA de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).  
Mai 1991. Photographie : J. Chauvin. Coll. ARMC

métropoles régionales, les « *jeunes* » cordonniers, maîtres des machines, des techniques modernes de collage, des coutures du dessus et du dessous de la chaussure, sont conduits vers le haut du métier, rejetant ainsi vers le bas, au rang de savetier, les « *poseurs de patins, les minutiers* », ceux qui ne s'occupent que du dessous de la chaussure.

L'intérêt de la jeune génération n'est donc pas de s'orienter vers la confusion avec les « *Talons minutes* », si ce n'est par l'emprunt de la rapidité des services, mais de développer une capacité à occuper l'espace libéré vers le haut. L'acculturation du groupe est probablement à ce prix. Les cordonniers doivent veiller à la pérennité d'un savoir-faire rare, celui de bottier. Les formations qualifiantes (brevet de maîtrise, bac professionnel, Compagnonnage) constituent des atouts précieux. La recherche d'une valorisation de l'image du cordonnier conduit vers la qualité : mise en valeur d'une filière cuir menacée sur le territoire national, circulation des hommes et des techniques entre artisanat et industrie de luxe (*Weston*, par exemple), maîtrise des techniques de collage des matériaux nouveaux de l'industrie, notamment sur les chaussures de sport<sup>7</sup>.

Se relever conduit donc à ne pas abandonner le haut du métier. Cependant, l'opposition entre le haut et le bas peut être influencée par l'apport d'une donnée nouvelle : l'émergence d'un apprentissage féminin dans un métier réputé masculin. Depuis quelques années, on remarque la présence de jeunes filles dans les Centres de Formation des Apprentis. En 1991, elles sont deux au CFA de Joué-les-Tours. Leur professeur précise que : « *les filles s'en sortent très, très bien dans l'apprentissage de la cordonnerie parce que la finition est très importante et elles ont plus de goût que les garçons dans l'ensemble. Elles finissent mieux que les garçons. Y a la p'tite touche féminine, là, qui passe bien. Les filles qui ont été présentées au CAP ont toutes eu le CAP. Depuis que je suis ici, y en a tous les ans et y a eu un échec. Beaucoup de garçons qui sont dans la cordonnerie sont cordonniers parce qu'ils ont répondu à une annonce. La plupart des filles n'y viennent pas par hasard. Elles ont la volonté d'être cordonnier parce qu'il faut s'imposer* »<sup>8</sup>. L'apprentissage féminin peut-il engager l'avenir en bouleversant les divisions<sup>9</sup> et les points de vue en place ?

Lorsque Leroi-Gourhan s'intéresse au métier de cordonnier, il l'expérimente, en quelque sorte, en praticien. Selon ses collaborateurs, il « *adorait réparer lui-même ses chaussures* »<sup>10</sup>. Quel intérêt peut avoir un anthropologue à réparer ses chaussures ? Les uns et les autres n'ignorent pas la péjoration qui accompagne l'état de raccommodeur de vieux souliers, de savetier. C'est un savoir implicite. D'aucun, parmi ses élèves, s'étonne à le voir occuper à si humble besogne : recoudre une sandale, couper le cuir d'une lanière. Leroi-Gourhan possède une autre singularité, il est ambidextre. Entre la main droite et la gauche, il ne choisit pas, il dessine au tableau avec

les deux mains simultanément. Leroi-Gourhan est un gaucher contrarié et un gaucher par vocation, comme il se proclame lui-même (Pignon 1987 : 290).

Comme on le sait, la gauche est opposée à la droite dans la culture occidentale, et toujours dans un sens défavorable à la gauche. La droite associée au sexe « *fort* », le masculin, la gauche au sexe « *faible* », le féminin. Trancher/coudre, couper/assembler, métaphore de la sexualité, de la différenciation<sup>11</sup> et de la complémentarité des sexes, pourrait bien constituer le couple premier d'oppositions auquel nous renvoie l'évolution actuelle du métier. Tout porte à croire que le début de féminisation qu'il est en train de connaître va, encore une fois, raviver la scène première de cette différence et, d'un même mouvement, redistribuer les contenus de son identité.



## NOTES

## AVANT-PROPOS

1. Lors même que les paysans y sont plus nombreux et qu'un mouvement manufacturier se forme. Le Choletais-Vendée constitue actuellement la première région d'industrie de la chaussure en France et en Europe (Chauvin, 1990a).
2. Chauvin, 1992, *Le Sabaron et l'Escarpin. Chaussures et métiers Poitou-Vendée 1880-1960*; Mougou, Geste éditions, 192 p. (Geste éditions BP 05 79370 Mougou).
3. Les enquêtes orales ont été versées dans les collections de l'Association régionale des Métiers de la Chaussure (ARMC). Sauf mentions contraires, je les ai réalisées personnellement. Phonogramme M. Juignet, 9 mars 1991.
4. Chauvin, 1990b, *Apprentissages, les cordonniers et l'écriture. Transmission des savoirs et identités*; Diplôme d'Etudes Approfondies en Anthropologie sociale et Ethnologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 130 p.
5. Gédé, 1992, « Cordonnier puis ethnologue » *La Nouvelle République du Centre Ouest*, édition Vienne, 30 octobre; « La petite semaine » samedi 26 décembre 1992, *Radio Forum*, Poitiers; « Autodidactes et fiers de l'être » avec Alain Afflelou, Paul-Loup Sullitzer, le sociologue Smaïm Laacher, Emission « Français si vous parliez » d'André Bercoff, *France 3*, mardi 16 mars 1993.

## PREMIERE PARTIE : LE METIER DANS LA PERIODE RECENTE

1. D'après *BIC*, n° 1, 1978 : 1. Le syndicat de la Vienne réuni en assemblée générale, le 8 mars 1949, propose de rédiger une motion afin que « le crêpe et le caoutchouc soient réservés pour d'autres utilisations et non pour les chaussures » (registre manuscrit de délibérations d'assemblée, Massonnet, coll. ARMC). Mêmes réticences à Paris, *Le réveil des artisans cordonniers et des petits bottiers*, n° 3, 1939 : 7.
2. Déclarations des bottiers Besse, Paulet et Breluzeau, délégués des départements voisins, à la réunion du syndicat de la Vienne, le 2 avril 1951 (registre ms de délibérations d'assemblée, Massonnet, coll. ARMC). En 1966, la FNSAMC s'associe avec le *Conseil National du Cuir* pour un projet de campagne nationale, sous forme d'affiche sur les vitrines des cordonneries : « Mesdames, soignez votre élégance... qui commence avec des chaussures montées cuir » (*BIC*, n° 111, 1966 : 20).
3. L'épouse est plus souvent une « collaboratrice conjointe » chez les cordonniers qui ont appris le métier par l'apprentissage artisanal. Le cas contraire, elle occupe un emploi à l'extérieur. La plupart des cordonniers sont des artisans en entreprise individuelle animés d'un esprit d'indépendance. Rares sont les associations entre artisans sous forme de société en nom collectif (SNC) et de société à responsabilité limitée (SARL) où les entrepreneurs ont un statut de gérants. L'accumulation des compétences, le partage des responsabilités, la diminution des horaires journaliers sans fermeture du magasin et l'augmentation des congés, constituent autant de facteurs ayant favorisé ces regroupements.
4. Par exemple, *La Nouvelle République*, Vienne, 15 octobre 1987.
5. Journal manuscrit conservé par son amie. « Lettre ouverte. La mort d'un collègue » *OMC*, n° 5, 1990 : 11. Entre 1982 et 1990, quatre cordonniers de la Vienne se sont, pour diverses raisons, suicidés. A propos des cordonniers et la mort, Chauvin, 1990b : 58, 89.
6. Les sources statistiques sont extraites des travaux de Roberta Shapiro, 1991. Entre 1975 et 1982, la diminution de la population cordonnière est d'au moins 22%. Le chiffre peut atteindre 30% selon la source. La forte baisse des effectifs est la résultante d'un mouvement complexe : baisse du nombre des hommes et des actifs les plus âgés, mais surtout baisse du nombre des non-salariés parallèlement à l'accroissement du nombre des salariés.
7. Chauvin, 1990a : 6-8.
8. Eoe Baudet, Poitiers, 23 janvier 1983.

9. « Les talons d'Ovide » Robakowski, *La Poire Cuite*, 1991 : 7.
10. Les entreprises artisanales sont immatriculées sous le code APE 6601, les entreprises de « *Multi-services* » sous le code APE 8707. En 1987, on comptabilisait 90 unités sous cette dernière rubrique et 219 unités en 1988. La différenciation ne recoupe pas strictement un clivage entre entreprises artisanale et industrielle, toutefois elle le précise. Le code APE 6601 comprend donc l'ensemble d'une population formée par les artisans « *traditionnels* », la plupart des « *jeunes* » cordonniers, et en moindre nombre les cordonniers « *minutes* ». Le code 8707 comprend les entreprises industrielles « *Multi-services* » (les « *Talons minutes* ») et les entreprises « *Multi-services* » créées par des artisans cordonniers, des cordonniers « *minutes* », après 1986, date de la mise en place du code 8707 dans les Chambres de Métiers. Les codes APE sont en cours de modification avec l'Europe.
11. Les variations entre les sources ont été analysées par Shapiro, 1991 : 13.
12. *BIC*, n° 25-26, 1955 : 54-57.
13. Lorsque Yves Bonnet effectue son apprentissage chez Aubourg à Mirebeau (Vienne), entre janvier 1942 et janvier 1944, il reçoit une modeste allocation de 10 Frs par semaine comme le précise le contrat établi par la Chambre de Métiers (coll. ARMC).
14. Notre informateur le plus âgé est né en 1896.
15. Eoe Lefort, Montmorillon, 1990.
16. Eoe Fredonnet, Poitiers, 1991.
17. Ou par proximité familiale : « *Moi j'étais parti pour faire peintre en bâtiment. Et puis mon oncle comme il tenait la cordonnerie, j'avais rien à faire pour le mois de septembre, il m'a demandé* » (Christophe, CFA Joué-les-Tours, 1991).
18. Ee Moreau, La Roche-sur-Yon, 1991.
19. Notre corpus d'enquêtes par questionnaires confirme les observations de Shapiro, 1991 : 33-34.
20. Eoe Garnier, Poitiers, 1985.
21. Chauvin, 1983 : 46-47.
22. Notre corpus d'enquêtes par questionnaires révèle que 50% des cordonniers interrogés n'ont pas effectué leur service militaire (handicap, exemption, soutien de famille, incidence de la guerre).
23. Le bottier René-Jean Alliaume, Meilleur Ouvrier de France, a choisi ce métier en raison de son handicap : « *Comme ça je pourrais me faire moi-même mes chaussures* » (Eoe Alliaume, Paris, 1992).
24. Chauvin, 1992c : 100-115.
25. D'après eoe Bonnet, Poitiers, 1989.
26. Réunion du syndicat de la Vienne le 19 décembre 1949, registre ms de délibérations d'assemblée, Massonnet.
27. Eoe Juignet, Migné-Auxances, 1988.
28. Réunion du 31 mars 1952, registre ms de délibérations d'assemblée, Massonnet.
29. Réunion du 3 mai 1954, Samuel Couvertier, président du syndicat et de la Chambre de Métiers, fonction qu'il exercera jusqu'en 1970, registre ms de délibérations d'assemblée, Massonnet.
30. Chauvin, 1992 : 154.
31. *BIC*, n° 94, 1963 : 16 ; *BIC*, n° 93, 1963 : 25.
32. Enquête Ligonat d'après *BIC*, 1963.
33. En 1975, les bottiers orthopédistes adoptent l'appellation de podo-orthésistes qui entraîne la création d'un *Syndicat National des Podo-Orthésistes* (SNPO).
- 34- Phonogramme, Dijon, juin 1989.

## DEUXIEME PARTIE : LA DIVISION ANCIENNE DU METIER

1. Lespinasse, 1847 : 343.
2. La ville de Cordoue est située en Andalousie. Elle fut conquise par les Arabes, qui en font leur capitale, en 716. Au X<sup>e</sup> siècle, Cordoue est dans une grande prospérité et compte un million d'habitants. Ses industries, son commerce, ses mosquées, ses palais, ses universités, ses savants, ses guerriers, la placent comme la grande rivale de Bagdad. En 1236, elle est reprise aux musulmans.

3. Charlot, 1896 : 582.
4. Permanence et singularité de la différenciation confirmée par Jacques Rancière au cours d'une discussion en 1990.
5. Boissonade, 1900 : 305.
6. Les savetiers doivent employer, dans la même chaussure, deux parties de vieux cuirs contre une de neuf, comme le précise le prévôt Hugues Aubriot par sentence du 21 mars 1376.
7. Registre de l'échevinage de Saint-Jean d'Angély, 1381. Doc. 2, t. XXIV, p. 270, Godefroy, d'après Musset, 1939, t.1.
8. Roche, 1989 : 193-201 et Gourden, 1988.
9. Une ordonnance de 1766 condamne ainsi un fripier poitevin qui a vendu des souliers et des escarpins fabriqués par les cordonniers (Boissonade, 1900 : 361).
10. Bourgey, 1952 : 46.
11. Pierre Centlivres d'après Delanoé, 1985 : 12.
12. Suessionenses d'après Réau, 1958 : 350.
13. A l'époque, alors que des tensions existent dans les corporations, l'Eglise tend à montrer le rapport entre maître et compagnon sous un bon jour.
14. Se reporter à Weber, 1988 et Juignet, 1977 : 107-110.
15. Charlot, 1896 : 583.

### TROISIEME PARTIE : LE REGARD DES AUTRES

1. Carte postale expédiée de Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) le 23 juin 1905 présentant un « *Lapègue cordonnier* ». A Nîmes, où est éditée la carte, le cordonnier c'est « *lo pegot* » et la poix « *la pèga* ».
2. « *La vie sédentaire des cordonniers, leur attitude dans le travail, la vapeur infecte des grosses chandelles avec lesquelles ils s'éclairent, la chaleur de leurs poêles, l'exiguïté des lieux où ils travaillaient les rendent sujets à une foule de maladies des organes internes et externes. La phthisie pulmonaire, les obstructions, l'hydropisie de poitrine en moissonnent le plus grand nombre avant 45 ans. Un vieux cordonnier est une rareté* » d'après Tulard, 1983 : 237.
3. Verrier et Onillon, 1908.
4. Lacroix, 1985.
5. Le chapeau cornu est le couvre-chef des juifs ou des « *cagots* », errants de passage.
6. *BIC*, n° 22, 1953 : 22.
7. Wartburg, FEW XXI 533b.
8. Eoe Chevrier Jean-Jacques, 21 mars 1991.
9. Enquête par questionnaire, 1992.
10. Raucoulès, enquête par questionnaire, 1992 et Raucoulès, 1978.
11. Recueilli par Tuies Ferrer, extrait de la *Petite cosmogonie catalane. L'origine des bêtes* de Joan Amades, 1988 : 311. Traduction de Marlène Albert-Llorca.
12. Cité par Albert-Llorca *in* : Amades, 1988 : 300.
13. Sébillot insiste à la fois sur la division du métier et la péjoration qui accompagne l'ensemble de la communauté.
14. Un ensemble de textes est présenté en annexe.
15. « *Cheval Blanc* » que l'on peut paradoxalement associé, à travers une devinette, au roi Henri IV : « *Quel était la couleur du cheval blanc d'Henri IV ?* », lui-même associé aux souliers populaires dans une comptine largement connue en Poitou « *Henri IV / marchand de savattes / A Paris la fouasse l'a pris / A Rochefort encore plus fort / A Angers il a tout lâché.*

### CONCLUSION : UN RENVERSEMENT PARTIEL D'IMAGE ?

1. Farge, 1992 : 113-114. A rapprocher de Bakhtine, 1970 : 150-151.
2. Chauvin, 1992 : 93.
3. On est tiré par les pieds en Enfer, on est tiré par les bras au Ciel. La lubricité attire en bas, la bienfaisance en haut.
4. Une informatrice qui pratique la couture explique que la différenciation technique établie la hiérarchie, celui qui coupe crée le modèle.

5. Durand, 1984 : 20. Lénine utilise l'expression haut et bas dans les termes suivants : « *La révolution se produit lorsque ceux d'en haut ne peuvent plus et ceux d'en bas ne veulent plus.* » (Rosanvallon et Viveret, 1977 : 17).
6. Bourdieu d'après Delanoé, 1985 : 223.
7. Se reporter à l'annexe : « *Les cordonniers en marche* ».
8. Phonogramme Souvray, CFA Joué-les-Tours, 1991.
9. L'accès aux formations qualifiantes constitue un problème dans la mesure où le Compagnonnage, sur lequel risque de reposer l'essentiel de la transmission du savoir-faire bottier à l'avenir, leur est interdit. Le Compagnonnage est un univers masculin « décalé » par rapport au social. On exacerbe les valeurs de la virilité mais l'on refuse l'entrée du Compagnonnage aux femmes alors que la généralisation du travail féminin est un fait de société. Aux dires des Compagnons, une solution réside dans la création d'un Compagnonnage féminin séparé. Se reporter à l'annexe « *Le Compagnonnage* ».
10. Lecoœur, 1991 : 195 en introduction à une émission de France-Culture rapportant les faits.
11. Lemonnier, 1992 : 87-94 ; Bourdieu, 1980 : 122-123 ; A propos de la différenciation droite et gauche, se reporter à Héritier-Augé, 1992 : 5-14.



**SENE:** D'ailleurs, vous oubliez que votre pays est gouverné par le Parlement et c'est auprès de ses représentants qu'il faut faire continuellement pression.

Nous, nous agissons auprès des groupes parlementaires, à vous de faire l'action auprès des hommes les composant et qui sont vos élus.

**ZANONE:** Revenant à l'augmentation de la cotisation fédérale préconise la formation d'une petite commission de quelques membres qui examineront un projet provisionnel (proposition faite par la Commission Exécutive) et qui envisageront s'il est nécessaire d'augmenter ou de maintenir la cotisation actuelle.

La commission se compose de Messieurs: ZANONE - BECKERICH - COUILLEBEAU - COQUAZ - ESCUDIER

Le Président demande compte tenu de la disjonction de la phrase concernant l'orthopédie et de l'augmentation fédérale de mettre aux voix le rapport moral.

Ceci est adopté à l'unanimité.

La première séance plénière de l'Assemblée Générale est clause et les congressistes se rendent à la réception offerte par la Municipalité.

#### DIMANCHE 19 JUIN

Réunion des Commissions de travail. Il est à noter que tous les délégués se sont fait un devoir d'y assister et tout au long de la journée, ils connurent des débats animés.

#### LUNDI 20 JUIN

Ouverture de la deuxième séance plénière de l'Assemblée générale.

Le Président rappelle que le rapport n'est pas entièrement voté. Il reste deux points sur lesquels nous étions en désaccord: celui concernant l'orthopédie et celui concernant l'augmentation de la cotisation.

Il donne la parole au rapporteur de la Commission d'Orthopédie

Président: Georges  
Rapporteur Masza

Membres: Bertran - Berger - Plard - Preaux - Grau - Potier - Céracle  
Durand

Monsieur Georges dépose le rapport dont voici le texte:

"C'est une bien lourde tâche qui m'échoit aujourd'hui que celle de vous présenter un rapport des travaux de la commission d'orthopédie. Nouveau venu dans les congrès, vous ne permettez d'être bref et de solliciter pour non inexpérience votre entière indulgence, car je ne sens totalement incapable de vous rendre l'atmosphère tumultueuse qui a finalement submergé et interrompu la séance, Notre Président M. Georges ayant dû renoncer à se faire entendre.



# BULLETIN D'INFORMATION DES CADRES

Bulletins 25-26  
Juillet et Août 1955

Fédération Nationale  
des Syndicats d'Artisans Maitres de la Chaussure

21, RUE JEAN POMMEVÈRE - PARIS (10<sup>e</sup>)

BOUR 27250

Vous connaissez déjà l'incident que la lecture du paragraphe du rapport moral de notre secrétaire fédéral concernant l'orthopédie a soulevé et les positions prises d'une part par M. Perros et Sené et d'autre part par la délégation de l'Est. Les uns constatant que le syndicat de l'orthopédie n'avait en fait pratiquement pas adhéré à la fédération et n'avait pris d'aucune façon la défense des intérêts véritables de ses membres et les autres arguant de malentendus et demandant que cette question soit disjointe du rapport moral jusqu'à la réunion de notre commission qui avait pour tâche de chercher un terrain d'entente.

A l'ouverture de la séance M. Georges Président, nous fait un bref exposé, et donne la parole à M. Mengus qui supplie la commission de trouver un compromis qui ne fera pas du syndicat de l'Orthopédie un ennemi de notre Fédération et un allié du S.N.O.F. pour continuer à recueillir auprès des Ministères intéressés les demandes d'agrément déposées par nos confrères orthopédistes.

Monsieur PERROS dans un long exposé de près de 3/4 d'heure nous fait l'historique de la création au congrès de Lyon en 1947 de la section orthopédie dont M. St Eve avait été nommé délégué national, alors que lui-même était nommé délégué national pour la botterie.

Le Congrès avait spécifié que la section orthopédie qui venait d'être créée devrait éditer un bulletin d'informations destiné à aider au perfectionnement de nos membres. Or, 4 ans après, constatant que rien n'avait été fait, le congrès de Dijon nomme M. Perros délégué national pour la botterie et l'orthopédie avec charge de constituer cette section.

M. Perros se met immédiatement au travail et le 1er Bulletin paraît en Décembre 51 en même temps que se constitue la section.

Au congrès de Lille 52, M. Perros avait suggéré que cette section se transforme en Syndicat National, mais devant les réserves du Président Pennors et des Délégués de l'Est, avait abandonné cette idée.

Néanmoins le décret de spoliation d'avril 53 privant de leur gagne pain la plupart des orthopédistes au profit de quelques-uns, la question fut reconsidérée. La section en Avril 54 devint Syndicat National et ses statuts furent élaborés par M. Perros. Le siège fut transféré à Metz. Mais en spécifiant bien que le siège social reste à Paris. M. St Eve était nommé Président et Messieurs Perros et Arduin vice-présidents, contrairement au désir exprimé par la fédération qu'il y ait un 1er vice-président en la personne de son secrétaire fédéral.

Le congrès de Toulouse, constatant que les directives de la Fédération n'avaient pas été suivies, les précise en 5 points; mais à l'assemblée générale de Mars 55, le Syndicat de l'Orthopédie les rejette à la majorité des présents, les membres ayant été mal informés volontairement affirmes M. Perros qui s'exprime en des termes violents. Seule à cette assemblée la délégation de l'Est, qui paradoxalement soutient à présent la défense de M. St Eve, s'était abstenue.

M. Perros, poursuivant son exposé, étayé par des arguments appuyés par M. Sené constate, qu'en fait, le syndicat de l'orthopédie créé par la Fédération, pour la défense des intérêts de ses membres, n'a rien fait pour eux et leur a au contraire, selon toute probabilité, été nuisible, puisque ayant été reçus tous deux par la direction de la Sécurité Sociale, ne l'ont trouvée nullement informée des véritables conditions qui sont faites à des artisans ayant travaillé toute leur vie à la satisfaction de leurs malades et des médecins.

contrôleurs, et à qui on enlève littéralement leur pain.

Monsieur MENGUS rejette la responsabilité sur le S.N.O.F. et Monsieur BERTRAM fait appel à l'union et soutient la thèse qu'un examen est nécessaire pour revaloriser la profession.

La délégation de l'Est tout entière désire que l'on donne un dernier délai d'un mois à M. St Eve pour qu'il rentre dans le giron de la Fédération.

M. Perros exige, ayant trop attendu déjà, que l'on prenne une décision immédiate. Tout le monde parle à la fois et il est impossible au Président de rétablir l'ordre et la séance s'achève dans la confusion.

Permettez-moi de regretter que rien de concret n'ait été fait en commission et qu'aucun vœu n'ait été émis demandant que tous les fournisseurs ayant travaillé depuis un certain nombre d'années à la satisfaction de leur clientèle, soient dispensés d'examens d'agrément.

Le Rapporteur,

MAZZA

PENNORS: Sans vouloir analyser le fond de ce rapport qui va être mis en discussion, j'ai l'impression qu'il ne répond pas tout à fait au travail demandé. Vous n'étiez pas commission de conflit.

Il s'agissait de vous prononcer à savoir: sommes-nous d'accord de voir le syndicat de l'orthopédie subsister en marge de la Fédération, ou est-ce que les orthopédistes représentés ici par leur délégué sont d'accord de rester à la fédération et de passer outre la formation de ce nouveau syndicat pour réorganiser l'orthopédie au sein de notre fédération.

De plus un vœu devait être émis, en effet, concernant l'arrêté spoliant les orthopédistes non agréés à qui on enlève leur clientèle de sécurité sociale.

GEORGES: A la commission, les orthopédistes d'Alsace craignant qu'il y ait une scission entre les orthopédistes et la fédération recherchaient un terrain de conciliation et M. Perros, considérant que ce syndicat est dissident dit que c'est à lui à nous faire des avances et non pas à nous à le solliciter.

PERROS: C'est exact. Si je me suis mis en colère à la commission, c'est que la position que prenait celle-ci était contraire aux intérêts de la Fédération. Depuis 14 mois que le syndicat de l'orthopédie est créé, nous attendons chaque jour la venue de M. St Eve pour accepter les directives fédérales. Nous ne voyons pas pourquoi, nous attendrions encore un mois.

Du reste, il sera toujours loisible à ce syndicat d'entrer à la Fédération. La porte est ouverte. Dans cette histoire, la Fédération n'a rien à voir. C'est aux orthopédistes appartenant à la C.A.B.O.F. de savoir s'ils désirent réintégrer la Fédération ou non. M. Georges disait que s'il n'y avait pas accord avec les orthopédistes, ceux-ci agiraient contre l'action de la Fédération.... Ce n'est pas à leur honneur. Je dois d'ailleurs vous dire que ces membres n'ont peut-être pas attendu aujourd'hui pour le faire.

Nous avons été prévenus par le Service de l'Artisanat qu'un Monsieur se présentait au nom de M. St Eve dans les Ministères à titre personnel et créait la confusion dans l'esprit du Service pour stopper les réclamations que nous faisons en faveur des botteurs orthopédistes.

Jacques CHAUVIN  
La Minière  
86240 SMARVES  
T. 49 46 04 95  
48 88 58 13

Smarves, le 26.07.91

Etude : Les cordonniers et la transmission des savoirs.  
Programme de recherches « Savoir-faire et Techniques »  
Mission du Patrimoine ethnologique  
Institut du Patrimoine - Ministère de la Culture

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous confier ce long questionnaire d'enquête qui ne manquera pas, je l'espère, d'éveiller des souvenirs de jeunesse.

Mon travail pour cette étude à propos de la transmission des savoirs dans le métier de cordonnier, consiste à s'intéresser au temps d'apprentissage en ce qu'il est apprentissage d'un métier, mais aussi apprentissage de la vie. L'apprenti est un adolescent quand il franchit le seuil de l'atelier pour la première fois, c'est un jeune homme lorsque s'achève le temps de l'apprenti, lorsqu'il devient un ouvrier. Que s'est-il passé entre temps ?

Le deuxième axe d'enquête est une réflexion sur l'image du cordonnier. Ici et là, depuis plusieurs siècles, on aime bien les cordonniers, des chansons brocardent leurs facéties. Pourtant, l'expression : « petit cordonnier », le dicton : « les cordonniers sont les plus mal chaussés » ne nuancent-ils pas cette bonne humeur d'apparence ?

Les questions ont pour objet de préparer une rencontre pour discuter de vive voix où, dans l'impossibilité de se voir dans l'immédiat, de vous permettre de fixer par écrit des réponses et de les envoyer par la Poste.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Chauvin  
Chargé d'étude  
ARMC / Institut de Calcéologie

*Les savoirs  
transmis par le maître  
à l'apprenti sont  
l'habileté, le savoir-faire,  
le respect de la tradition,  
le respect de la personne,  
le respect de la matière.*

## QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

### RENSEIGNEMENTS D'ORDRE STATISTIQUE :

Prière de compléter le questionnaire :

Nom : LEFORT  
Prénom : Lucrèce  
Adresse : 41.18 rue d'Ypres MONTMORILLON  
Téléphone : 49 91 88 11  
Date et lieu de naissance : 29.11.27 LUCHAPT  
Profession des parents au moment de l'apprentissage : agriculteurs  
Début d'apprentissage : avril 1945  
Date de fin d'apprentissage :  
Examen passé :  
Lieu d'apprentissage : LUCHAPT  
Nom du patron : CAILLAVA François  
Nombre de personnes à travailler : ouvriers, apprentis, autres. Hommes, femmes : 0

Date et lieu du service militaire : exempté  
Activité éventuelle de cordonnerie durant le service militaire :

Année de mariage : 30.04.58  
Compagnonnage, tour de France :

Emplois en tant qu'ouvrier (même dans un autre métier), date et lieu :

Date et lieu d'installation comme artisan : Juin 1959

Date de retraite : 1.1.88

Successeur éventuel :

Renseignements complémentaires :

## LE TEMPS DE L'APPRENTI

1° - Apprendre le métier de cordonnier, cela consistait en quoi chez votre patron ? Faire de la réparation ? Du neuf ?

- Que vous a-t-on appris le premier mois : un fil poissé par exemple ?

- Par la suite qui s'occupait de vous : le patron, l'un des ouvriers, un apprenti initié ? Vous disait-on ce qu'il fallait faire ou fallait-il se débrouiller en regardant les autres ?

- Y avait-il des travaux réservés ou interdits aux apprentis ? Lesquels ?

- Faire la poix, qui la faisait ?

- Y avait-il des machines ?

- Y avait-il des cours à l'extérieur de l'atelier, un enseignement dans une Chambre de Métiers ?

- Était-ce l'occasion de se retrouver entre apprentis, de s'amuser ?

2° - Chez le patron d'apprentissage, est-ce qu'on donnait un surnom à l'apprenti ? Est-ce qu'on lui jouait des tours ? Cela vous est-il arrivé ? Que se passait-il alors ? Qui conduisait la danse ? \* : le patron, l'un des ouvriers, un apprenti plus âgé ?

- Les mêmes blagues se répétaient-elles avec l'arrivée d'un nouveau ?

3° - Durant le travail, est-ce qu'il y avait des expressions, des jeux de mots, des histoires, qui revenaient régulièrement ?

- Lorsque l'apprenti manipulait des chaussures de femmes, de jolies chaussures, cela provoquait-il des plaisanteries de la part des aînés ?

- Est-ce qu'on donnait des noms particuliers (ou des surnoms) à des outils, des travaux ? Citons : \* Faire un faux-plafond. Faire une anglaise. Faire un canard...\*

*Les mots d'atelier que l'on entendait au temps que j'apprenais sont dans les ouvrages de blague que j'ai pu trouver plus tard.  
Quand ces expressions faisaient un bruit qui venait à rompre le bruit d'un tapage, il y avait une anglaise qui parlait avec des femmes en leur montrant le coup de poise et est tout.  
Faire un canard, à ma connaissance, c'est ce que l'on appelait un canard.*

4° - A l'atelier, y avait-il des petits faits anodins mais coutumiers, des traditions bien établies ?

- Est-ce qu'on fêtait la Saint-Crépin ?

- Les artisans se retrouvaient-ils ensemble à cette occasion au café ou au restaurant, un lundi, en veillée, le dimanche ?

- Y avez-vous assisté ? A quel titre ?

- Est-ce qu'aux banquets de la Saint-Crépin, on racontait des histoires, des chansons particulières, était-ce l'occasion de faire des blagues ?

## LE TEMPS DE L'ARTISAN

5° - Avez-vous été ouvrier chez différents patrons avant de vous installer ? Pourquoi ?

- Y a-t-il eu plusieurs lieux d'installation, en ville, en campagne ?

- Avez-vous exercé d'autres métiers, pourquoi ?

6° - Pourquoi avez-vous choisi ce métier ? Quels autres métiers aviez-vous envisagé ?

- Qu'est-ce que vous aimiez tout particulièrement dans ce métier ?

- Que pensez-vous personnellement de l'expression « petit cordonnier » et du mot « bouif » ?

- Avez-vous le sentiment, pour l'avoir vécu, d'une hiérarchie dans ce métier, entre bottier et réparateur par exemple ?

7° - Avez-vous formé des apprentis cordonniers ? Était-ce une satisfaction personnelle ? Ont-ils continué le métier ?

- Vous êtes-vous servi de documentation technique : livres, documents d'écoles ?





Avant de répondre à tant de questions, il faut savoir que mon apprentissage s'est fait dans des conditions un peu particulières.

Agant en le public au mois d'août 1963 j'avais 15 ans, mes parents étaient d'avis que je devais apprendre un métier, mais bien que le métier de cultivateur ne me plaisait pas beaucoup. Un métier m'avait plu, et m'a toujours plu c'est de l'instrumentation et je n'ai jamais pu réaliser mon rêve. C'est la musique.

Avec les événements de moment et en pleine Cambronne il ne fallait y penser on faisait alors ce que l'on pouvait.

Nanti de cet handicap je me tournai vers le cordonnage qui m'a bien servi avec la musique bien que ça aille comme des cordons accordés à l'économie.

Je suis rentré en apprentissage comme on se jette à l'eau car je voulais pagner ma vie et ne pas être une charge pour le reste à cette époque on a du mal.

Etant apprenant en travail manuel je n'ai guère eu de mal à apprendre.

Prenons à la question n°1. Il faut savoir qu'à l'époque c'était le début des contacts d'apprentissage, l'artisan qui me prit avait 70 ans, un certain courage et beaucoup d'humanité. Plus grande un apprenti qui avait quand même 17 ans.

Dans sa jeunesse, agant en le même que moi il du sans doute apprendre à lire et à écrire, bien que je n'aime guère le filé, car il fut mon premier réflexe d'écriture je cite: « Je le prend, il n'est pas plus révéral que moi, et le moment c'est à ses risques et périls, pas de contact ni d'annonces à mon âge je me suis pas m'ambêter avec les pages après, et il n'est pas plus fêlé que son oncle, au bout de six ou sept il doit savoir un peu les godasses. »

J'ai fait un an comme apprenti, dans une boutique de vêtements je n'ai guère eu l'occasion de le découvrir.

Après le premier jour d'apprentissage je suis allé à la confection du fait ainsi avec précision des détails, de la machine à coudre, de la coupe, des points, des coutures, c'est pour cela que j'ai eu ces heures.

Des matières à l'époque étant coûteuses, je n'ai guère eu l'occasion de faire de neuf. Aussi un jour de fabrication il me vint l'idée de faire des vêtements dans ce genre de travail. J'ai avec le fait des vêtements les vêtements en double sont vite revenus dans le commerce.

Par contre le genre terminie nous ramena à une seule fois de broderie ramené par des promesses. J'ai souvent eu de la peine à faire de ces travaux car si certains vêtements étaient hors d'usage comme broderies d'auto sur et après réparé avaient encore fait un ouvrage mais les jours étaient ainsi. J'ai à l'époque il leur fallait des "gilets" comme il, descendant et le plus simple, c'est que les plus ont. C'est une période que cette chambre était malheure en passant comme les autres. Le l'été agant déposé la poche d'une part par sa commodité et aussi son prix.

Le fait de faire de fait lui-même mais je ne reproduis pas à cette tâche.

En machine il s'agissait d'une Singer 29 K 8.

N'ayant pas de contact d'apprentissage, je n'ai pas eu de cours à l'école. Et l'époque celle-ci existait même pas et c'était regrettable. Car des années après j'ai été heureux de trouver les cours de gestion de la chambre de métiers.

Actuellement les jours qui valent se donner le peine d'apprendre ont de gros avantages à côté de ce que nous avons comme nous à l'école, surtout en technico-logie. J'en parle à la question n°16.

J'ai comme ça deux frères, âgés tous les deux, j'ai deux frères. Dans le calme, on me m'informais de tout ce qui se passait dans le monde, bien que travaillant dans le même bureau.

Je me terminai par cette prose sans sacante, quand même  
faux que j'en fais e en chint et dans laquelle j'avais le complément de  
le poix.

Un soir d'hiver, vers 20 heures 30, j'en un poix de canard, un  
brave ouvrier agrippé vint me réclamer un bout de poix pour souder  
les gannes qu'il avait aux mains.

Le technique était simple et délicate à le poix. A la flamme  
d'une bougie on chauffait le poix, une fois en fusion on le faisait  
pénétrer dans les gorges des plaques et en bout de quelques jours  
c'était coché. Le traitement était moos.

Donc en revenant à mon chint des idées d'appliquer cette  
A l'hippocrite il fallait que je lui fournisse, gracieusement bien  
entendu, un bout de poix que je n'avais pas sur la main.

L'atelier distait de cinq cents mètres, de ma loge  
il faut voir bien que je n'avais guère envie d'approcher le poix  
pour une telle pécunelle était bien inutile au chaud après deux.

D'un seul coup il me vint une idée. J'avais dans une  
étère de le voir à ce côté. Les lunettes j'en cassais un bout  
et le lui donnait en le prenant qu'elle était un peu dure  
mais que vu la température c'était normal.

Le voyant quelques jours plus tard, je m'imprimai de l'état  
de ses yeux. Il me répondit qu'il s'était brûlé. Elle me  
me rétonnant pas car la vue à ce côté, entre en fusion à un degré élevée  
plus élevée que le poix. A la penser un bon "Halle" !

Il faut bien qu'il n'avait pas inventé l'eau chaude car tout  
autre individu aurait reconnu le supercherie. Je ne me vixi d'ailleurs  
1200 100000.

## QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

### RENSEIGNEMENTS D'ORDRE STATISTIQUE :

Prière de compléter le questionnaire :

Nom : MERCIER

Prénom : Marcel

Adresse : 13, rue de gaulle 85000 LA ROCHE SUR YON (travail)

116 rue Nationale 85280 LA FERRIERE (domicile)

Téléphone : 53 98 41 52 (domicile)

51 37 84 44 (travail)

Date et lieu de naissance : 24 OCTOBRE 1949 BOULOGNE VENDEE

Profession des parents au moment de l'apprentissage : CORDONNIER - COMMERCANT EN CHAUSSURE

Début d'apprentissage : 1962

Date de fin d'apprentissage : 1965

Examen passé : E.F.A. - C.A.P. - Certificat de perfectionnement en botterie -

Lieu d'apprentissage : 21, place Napoléon - 85000 LA ROCHE SUR YON

Nom du patron : MOREAU Charles

Nombre de personnes à travailler : ouvriers, apprentis, autres. Hommes, femmes :  
2 ouvriers - 1 apprenti

Date et lieu du service militaire : 1969 NANCY

Activité éventuelle de cordonnerie durant le service militaire : NON

Année de mariage : 1971

Compagnonnage, tour de France : 1967 PARIS  
1968 LYON

Emplois en tant qu'ouvrier (même dans un autre métier), date et lieu :  
CORDONNIER 1966 CHAVAGNES EN PAILLERS 85 - CORDONNIER 1967 CARLTON SERVICE  
(talons minute) 1967 PARIS - BOTTIER 1967 CLAVERIE PARIS - LYON ETS DRAGE  
ORTHOPEDISTE 1968 - NANTES ETS CHATELIER ORTHOPEDISTE 1970 à 1975 -

Date et lieu d'installation comme artisan : 1er janvier 1975 LA FERRIERE 85280  
1er janvier 1988 LA ROCHE SUR YON 85000

Date de retraite :

Successeur éventuel :

Renseignements complémentaires :

## LE TEMPS DE L'APPRENTI

1° - Apprendre le métier de cordonnier, cela consistait en quoi chez votre patron ?  
Faire de la réparation ? Du neuf ?

Faire de la réparation.

- Que vous a-t-on appris le premier mois : un fil poissé par exemple ?

Cirer, finition, déforme. En temps que fils de cordonnier j'avais déjà des notions du métier.

- Par la suite qui s'occupait de vous : le patron, l'un des ouvriers, un apprenti initié ?  
Vous disait-on ce qu'il fallait faire ou fallait-il se débrouiller en regardant les autres ?

Le patron.

- Y avait-il des travaux réservés ou interdits aux apprentis ? Lesquels ?

Réservé : Retirer les vieux talons, décoller les semelles.

Fraisage couture Blake, petits points, finition et préparation au banc.

- Faire la poix, qui la faisait ? Lors de mon apprentissage l'usage de la poix était pratiquement terminé, dans la réparation. Je l'ai connu par la suite dans la botterie.

Oui, beaucoup pour l'époque.

- Y avait-il des cours à l'extérieur de l'atelier, un enseignement dans une Chambre de Métiers ?

Oui, cours d'enseignement général à la Chambre des Métiers.

- Etait-ce l'occasion de se retrouver entre apprentis, de s'amuser ?

De se retrouver : oui. Mais nous venions de milieux professionnels différents, donc nous avions peu d'affinités.

2° - Chez le patron d'apprentissage, est-ce qu'on donnait un surnom à l'apprenti ?  
Est-ce qu'on lui jouait des tours ? Cela vous est-il arrivé ? Que se passait-il alors ? Qui conduisait la danse ? : le patron, l'un des ouvriers, un apprenti plus âgé ?

Très bonne ambiance, blagues des ouvriers.

Chez les Compagnons, l'apprenti est surnommé le "Lapin".

- Les mêmes blagues se répétaient-elles avec l'arrivée d'un nouveau ?  
Certainement.

3° - Durant le travail, est-ce qu'il y avait des expressions, des jeux de mots, des histoires, qui revenaient régulièrement ?

Oui, des histoires, des expressions codées répétitives, des chansons (année 1960 période YEYE).

- Lorsque l'apprenti manipulait des chaussures de femmes, de jolies chaussures, cela provoquait-il des plaisanteries de la part des aînés ?  
des histoires grivoises bien sûr.

- Est-ce qu'on donnait des noms particuliers (ou des surnoms) à des outils, des travaux ?  
Citons : \* Faire un faux-plafond. Faire une anglaise. Faire un canard...\*

J'ai retenu une expression originale : "lorsque la trépointe était décousue sur une chaussure d'homme, l'ouvrier disait souvent "avec un petit sourire"  
- je vais faire un eousu Saint-Etienne (allusion à l'image métallurgique de cette ville), alors qu'il refixait la trépointe avec des semences.(sacrilège...)



4 - A l'atelier, y avait-il des petits faits anodins mais coutumiers, des traditions bien établies ?  
Souhaités des fêtes et anniversaires.

- Est-ce qu'on fête la Saint-Crépin ? OUI

- Les artisans se retrouvaient-ils ensemble à cette occasion au café ou au restaurant, un lundi, en veillée, le dimanche ? au restaurant

- Y avez-vous assisté ? A quel titre ? Jamais

- Est-ce qu'aux banquets de la Saint-Crépin, on racontait des histoires, des chansons particulières, était-ce l'occasion de faire des blagues ?  
je suppose

#### LE TEMPS DE L'ARTISAN

5 - Avez-vous été ouvrier chez différents patrons avant de vous installer ? Pourquoi ?

Oui - pour évoluer plus rapidement

- Y a-t-il eu plusieurs lieux d'installation, en ville, en campagne ?

A la campagne, puis en ville.

- Avez-vous exercé d'autres métiers, pourquoi ? Non

6 - Pourquoi avez-vous choisi ce métier ? Quels autres métiers avez-vous envisagé ?  
j'ai choisi naturellement le métier de mon père.

- Qu'est-ce que vous aimiez tout particulièrement dans ce métier ?  
le travail du cuir .

- Que pensez-vous personnellement de l'expression « petit cordonnier » et du mot « bouif » ?

Je déteste l'expression "bouif". J'ai souffert de l'expression "petit cordonnier", je l'ai toujours considéré comme péjoratif et non comme diminutif.

- Avez-vous le sentiment, pour l'avoir vécu, d'une hiérarchie dans ce métier, entre bottier et réparateur par exemple ?

Evidemment après avoir appris la réparation, j'ai appris la botterie puis l'orthopédie pour monter dans la hiérarchie.

7 - Avez-vous formé des apprentis cordonniers ? Était-une satisfaction personnelle ?  
Ont-ils continué le métier ?

J'aurais d'apprenti, par contre j'ai perfectionné deux ouvriers sortis de l'APPIC, qui travaillent toujours avec moi.

- Vous êtes-vous servi de documentation technique : livres, documents d'écoles ?

Non, la documentation technique des livres que je possède est obsolète.

#### LES LIEUX DU CORDONNIER

8 - On voit souvent sur les tableaux des peintres des sibêles passés, des oiseaux en cage dans les boutiques des cordonniers, avez-vous connu des cordonniers passionnés par les oiseaux ou entendu des histoires à ce sujet ?

J'en ai connu, mais je ne crois pas qu'il y en ait plus que dans les autres professions. Mon père me disait que son patron d'apprentissage avait des pigeons dans l'atelier, pour lui tenir compagnie.

9 - Connaissez-vous l'histoire du « cordonnier qui veillait les morts » ?

Non.

- En connaissez-vous d'autres ? Des histoires drôles, des légendes, des histoires vécues peu ordinaires ?

Mon père a connu un cordonnier artiste peintre que l'on prenait pour un fou tellement sa peinture était d'avant-garde. Il est mort dans la misère alors que ses toiles valent une fortune aujourd'hui. C'était Gaston CHAÛSSAC.

10 - Dans la boutique du cordonnier, dans les bourgs ruraux, il y avait souvent des chaises en face de l'établi, on venait bavarder avec l'artisan pendant qu'il travaillait. Avez-vous connu cela ?

Je l'ai connu chez mon père, c'était le rendez-vous, surtout l'hiver car il faisait chaud dans l'atelier.

- Est-ce que des jeunes venaient ? Pourquoi ? Pour récupérer des bouts de cuir pour les lance-pierres ou de la poix par exemple ?

Oui souvent le jeudi et après l'école, les enfants venaient récupérer du cuir, des élastiques, des pointes ; mais c'est moi qui avais le monopole du troc !!!

11 - On dit qu'autrefois les cordonniers étaient un peu guérisseurs, que la poix a des vertus curatives, qu'en pensez-vous ? C'est exact, il y avait beaucoup de rebouteur, magnétiseur, sourcier chez les cordonniers. Je n'ai jamais entendu dire que la poix avait des vertus curatives, par contre je revois encore mon père faire la poix avec la résine et l'huile de lin dans une casserole sur le poêle.

12 - Dans le sud de la Vienne, on disait que la nervure centrale du chou fourrager c'est : « l'asperge du cordonnier » ou « l'asperge du pauvre ». Connaissez-vous d'autres plantes, des fleurs, des animaux, des outils évoquant les mots : « cordonnier, bottier, savetier, bouif » ? Non

13 - On dit que les cordonniers étaient souvent bedeau, sacristain, attachés au service de la messe. On en connaît d'autres qui n'aimaient pas les curés ». Avez-vous connu cela ? Mon père était sacristain et il montait tous les matins à 5 heures au clocher du village remonter la pendule.

14 - Travaillant au chaud dans sa boutique, assis il y a encore peu de temps, à l'écart des rigueurs du climat, le cordonnier est bien souvent perçu comme quelqu'un de malingre, affecté d'une boiterie légère par exemple, « quelqu'un qui n'a pas fait son service militaire ». Que cela soit vrai ou faux, cette discrimination vous a-t-elle affecté ? Quel commentaire cela vous suggère-t-il ? Mon père boitait légèrement. Le métier souffre de cette discrimination et cela continue. De part les médecins experts de la Sécurité Sociale qui conseillent toujours le métier aux personnes devant se recycler pour divers handicaps.

Alors que le métier est devenu beaucoup plus exigeant physiquement : position toujours debout, rapidité d'exécution de plus en plus intense.

## L'AVENIR DU CORDONNIER

15 - Le métier de cordonnier a-t-il beaucoup changé? Est-ce que vous le reconnaissez?

Il a beaucoup changé, mais pas assez à mon goût. Ce qui n'a pas changé par contre, c'est la mentalité du cordonnier qui reste très conservateur.

- Que penser de son évolution, des « Talons-minutes »? L'évolution des talons minutes correspond à un besoin de la clientèle (donc nécessaire). J'ai travaillé dans les premiers ARLTON SERVICE en 1967 à Paris. Dans les années 70, les cordonniers se sont fait doubler par des gens en dehors de la profession qui avaient compris le besoin de réparation rapide. core là le manque d'ouverture et le conservatisme de la profession ont ignoré ce style de

- Quand avez-vous commencé à poser des patins de caoutchouc sous les semelles cuir?  
Cela vous plaisait-il? \*\*prestation qui n'est pas la panacée, mais doit faire partie intégrante de la corporation.

Dès 1975 et j'aime ça.

- Faisiez-vous le travail en étant habituellement assis ou debout? Y a-t-il eu un changement et en quelle année, pourquoi?

Toujours debout depuis l'apprentissage pour la réparation.  
Assis pour le neuf ou le montage des tiges.

16 - Est-ce que les centres de formation pour les adultes (l'APPIC à Cholet ou Romans) constituent une solution pour apprendre le métier?

Oui mais incomplet.

- Pourquoi n'y a-t-il plus d'apprentis dans le métier? Est-ce que l'apprentissage artisanal a un avenir? Parce que le métier souffre d'une mauvaise image de marque. Pas un apprentis ne souhaite que son fils ou sa fille deviennent cordonnier?... Il peut le devenir, mais par accident: échec scolaire, chômage, recyclage, rarement par un choix déterminé à moment de l'orientation. L'enseignement du métier doit passer par les lycées techniques et aboutir à un BTS ou bac pour la maîtrise. Il ne suffit pas d'être un bon manuel pour l'évolution de la profession. Une bonne culture générale est indispensable.

- Est-ce qu'un BAC technique serait une bonne chose pour le métier?

- Faut-il continuer à former des apprentis dans les ateliers? Comment motiver les jeunes?

Pour continuer l'apprentissage en atelier, il faut d'abord être considéré comme des formateurs, et être rémunéré en conséquence.  
Il faut dissocier l'apprenti de la production et l'accepter comme étudiant en entreprise sans avoir les contraintes de rentabilité. Evidemment faut-il que l'on nous en donne les moyens.

La motivation des jeunes passe obligatoirement par une image plus technique, plus valorisante de la profession, et non comme un échappatoire.

## ANNEXES I : LES SOURCES

Les archives sonores sont constituées d'enquêtes effectuées depuis 1981 auprès d'artisans cordonniers et bottiers. Des enquêtes récentes ont complété les informations, que ce soit à propos des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), ou des centres de formation professionnelle des adultes (AFPIC, AFPA). Au CFA de Joué-les-Tours, j'ai procédé durant une journée à l'enregistrement d'un cours et effectué des enquêtes auprès des élèves. Une documentation photographique complète ce travail. L'enregistrement d'un récit de vie a été entrepris en privilégiant le temps d'apprentissage, la vie corporative et syndicale.

Les sources textuelles rassemblent des écrits du groupe : récits d'apprentissage (René Michaud, Marc Bernard, Gaston Chaissac...), manuels techniques (Charlies, Arthur Taire), ouvrages d'érudition (Michel Juignet, Sensfelder), essais philosophiques et ésotériques, écrits compagnonniques, documents syndicaux (cahiers des délibérations d'assemblées du *Syndicat des Maîtres Artisans et Artisans Cordonniers Bottiers de la Vienne*, livres de comptes de la *Fédération Régionale Poitou-Charentes*). Dans les années cinquante, les réunions du bureau du syndicat de la Vienne consistent bien souvent en une lecture commentée du *Bulletin d'Information des Cadres (BIC)*, journal interne à la FNSAMC adressé aux seuls responsables syndicaux dans les départements.

La principale documentation est constituée par la quasi-totalité des *BIC* des années 1954 à 1991, grâce à un don du président de la FNSAMC, Michel Juignet, à l'*Association Régionale des Métiers de la Chaussure (ARMC)*. Dans les *BIC*, un tiers des textes ont trait à l'apprentissage et à la transmission du savoir cordonnier. Ces questions sont l'objet de débats animés. Le langage parlé est restitué par un jeu de questions et réponses. On rapporte les échanges d'opinions, on fait état d'invectives lors des réunions de la Commission exécutive, instance suprême de la FNSAMC. Les compte-rendus prennent valeur d'ethno-textes. C'est une documentation précieuse pour témoigner des mentalités artisanes et vérifier les étapes essentielles de l'histoire corporative.

Ici se vérifient les échanges entre le local et le national. Ainsi, entre 1949 et 1956, le président fédéral René Pennors assiste aux assemblées annuelles du syndicat de la Vienne, en présence des délégués départementaux de la *Fédération Régionale Poitou-Charentes*. En 1968, Pennors rend hommage à Bréluzeau (Vendée), auteur d'une proposition généreuse visant à établir une caisse de péréquation pour les frais des congressistes (*BIC* n° 121 : 5). Au congrès national de la FNSAMC à Nice en 1971, Edmond Massonnet, secrétaire de la Vienne, est le président de la « *commission du tarif* » (*BIC* n° 140 : 16). Au congrès de Lille en 1978, Yves Bonnet (Vienne) est le président de la commission d'apprentissage et Charles Moreau (Vendée) le rapporteur (*BIC* n° 4 : 18). Le congrès est organisé à La Rochelle (Charente-Maritime) en juin 1974 par Robert Landriau, membre de la Commission exécutive et vice-président de la Fédération. Il a lieu dans les Deux-Sèvres à Niort en juin 1980 avec Maurice Martin et son équipe, dans la Vienne à Poitiers en juin 1986 avec Yves Bonnet, et en Vendée à La Roche-sur-Yon en juin 1988 avec Charles Moreau, membre de la Commission exécutive.

J'ai procédé à l'inventaire des archives du bottier orthopédiste Louis Tromas, installé rue du Chaudron d'Or à Poitiers. Vice-président du *Syndicat des Maîtres Artisans et Artisans Cordonniers Bottiers de la Vienne* pendant quinze ans, trésorier de la *Fédération Régionale Poitou-Charentes* entre 1947 et 1956, « *premier artisan de France et des colonies en 1934* » et président des jurys d'examen de l'apprentissage artisanal, il appartient à une génération de cordonniers à la fois fabricants sur mesure et réparateurs. Les documents s'étalent entre les années 1947 et 1970. Ils comprennent des dossiers de patronage pour pieds déformés destinés à la confection des chaussures orthopédiques, des cours par correspondance en provenance de Toulouse pour les candidats au concours de maîtres bottiers et cordonniers de

l'Intendance militaire, des archives du CAP de cordonnier pour l'année 1954, les factures classées par année et des doubles des correspondances entre l'artisan et ses clients ou fournisseurs. Ces archives textuelles forment le récit d'une vie mêlant les petits faits individuels au collectif du métier : un projet d'achat d'une petite fabrique, l'embauche d'ouvriers, une demande d'agrément à la Sécurité Sociale, une lettre au député-maire afin de solliciter un emploi pour la fille. Ces archives ont été versées dans les collections de l'ARMC.

Deux questionnaires ont accompagné les enquêtes. Ils ont été diffusés, l'un dans le *Bulletin d'Informations des Cadres (BIC)* de la FNSAMC pour recueillir les témoignages des cordonniers sur les modalités de formation (itinéraires d'apprentissage, Compagnonnage), l'autre dans *Aguaine*, la revue de la *Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest (SEFCO)* pour dresser des portraits d'artisans tels qu'ils demeurent figés dans la mémoire : « *Racontez-nous le cordonnier de votre enfance* ».

Enfin, s'ajoutant aux enquêtes de terrain que j'ai effectuées, j'ai rédigé un carnet d'atelier notant au quotidien des petits faits, en rapport avec la présence d'apprentis, puis la visite d'un apprenti bottier allemand lors d'un échange entre Chambre de Métiers.



## ANNEXE II : LE FILM « LE BOTTIER »

Dans le cadre de cette recherche, une collaboration a été effectuée à la préparation du film sur le métier de bottier, réalisé par Pascal Privet, pour la *Société d'Encouragement aux Métiers d'Art* (SEMA) et la *Mission du Patrimoine Ethnologique*. Ce document peut être consulté à la Mission du Patrimoine ethnologique.

Un maître, René-Jean Alliaume, bottier, Meilleur Ouvrier de France, professeur retraité de l'Ecole de Garches, fabrique une paire de chaussures pour homme. Le spectacle d'un homme assis sur un tabouret dans un atelier étroit, découpant des cuirs, cousant inlassablement, posant problème, une situation d'apprentissage a été introduite. Le maître initie un élève, en l'occurrence Didier Bauge, un jeune cordonnier de Montpellier ayant sollicité René-Jean Alliaume pour une formation.

Quatorze jours de tournage, du 12 au 25 août 1991, ont été requis pour que René-Jean Alliaume, confectionne entièrement une paire de chaussures en partant du moulage du pied et de la fabrication des formes en bois. Les hasards de la retraite ont conduit ce parisien d'adoption à Clisson en Loire-Atlantique, en bordure de l'ancien Poitou, notre terrain, et du Choletais-Vendée, première région d'industrie de la chaussure en France et en Europe.

Pourquoi René-Jean Alliaume exerce-t-il le métier de bottier ? Il affirme que c'est le fruit du hasard - la vue de chaussures à la vitrine d'un magasin - tout en précisant qu'affligé d'une boiterie, il pourrait se fabriquer ses souliers. Le célèbre bottier John Lobb était lui-même affligé d'un pied-bot.

L'ethnologie des techniques, la technologie, ne peut être réduite à l'observation des productions matérielles et à l'Art de l'Ingénieur. Pour Haudricourt, la technologie c'est « *l'étude de l'activité matérielle des populations, c'est-à-dire leur façon de chasser, de pêcher, de cultiver, de s'habiller, de se loger et de se nourrir* » (1988 : 57). Mauss inclut, sous le nom de « *techniques du corps* », toutes les habitudes musculaires socialement acquises : façons de marcher, de s'asseoir, de dormir, de nager, de courir. En définissant l'objet comme de « *la pensée en quelque sorte solidifiée* » (Lévi-Strauss 1988 : 153), nous pouvons aborder la technologie comme une connaissance des manières de signifier les matières. C'est reconnaître toute sa place aux savoir-faire, aux systèmes de savoirs, de représentations et de connaissances, mobilisés dans l'acte technique.

En quoi consiste la fabrication des chaussures pour un bottier aujourd'hui ? Comment peut-on caractériser le savoir-faire du bottier ? Le sens commun donne deux sens différents à savoir-faire (Chevallier 1991 : 6). C'est, d'une part, l'habileté nécessaire à la réalisation d'une tâche et, d'autre part, c'est l'excellence. « *La notion de savoir-faire couramment associée aux termes de talent, d'adresse, d'art ou de doigté tend d'abord à s'assimiler à une gestuelle particulière que tout un chacun se plaît à reconnaître à l'artisanat* » (Kollmann et Valière 1987 : 59).

Sait-on fixer une ligne de partage entre la production manuelle et la production industrielle en opposant le critère du fait main au mécanique, à l'industriel ? Peut-on faire de l'artisan bottier, le gardien de l'oeuvre, maître du territoire de la création, et du fabricant industriel, un concepteur de produit ? Entre un objet entièrement fait à la main et un objet entièrement fait à la machine, il y a un continuum marqué par une incorporation progressive des activités d'exécution dans des accessoires, des outils ou des machines de plus en plus sophistiquées.

La fabrication d'une paire de chaussures, c'est d'abord la mise en oeuvre d'un matériau : le cuir. Avant la transformation, le cuir est l'enveloppe d'une bête morte. Le tannage a pour but d'arrêter la putréfaction tout en conservant des propriétés spécifiques : résistance à l'usure des croupons de boeuf ou de vache pour les cuirs à semelles, souplesse et beauté des cuirs de veau, vachette, chèvre pour les dessus des chaussures. Mais les discours des artisans vont au-delà d'un simple descriptif technique : « *Le cuir est une matière vivante, il respire !* ». En effet, plongé dans l'eau, le cuir exhale

des bulles accompagnées d'un léger pétilllement. Pour couper les peaux, le bottier utilise un instrument « traditionnellement » attaché au métier, le tranchet. Savoir-faire, c'est savoir prévoir, le bottier veille au choix des cuirs pour le dessus afin qu'ils ne déchirent pas au montage.

Le savoir-faire bottier mobilise un ensemble de sens. Le toucher, c'est la main, l'extrémité des doigts, la préhension avec le pouce pour apprécier le cuir, son épaisseur, son grain, les irrégularités. La vue, c'est l'oeil décelant les défauts du cuir, éprouvant le galbe d'une chaussure, la régularité d'une couture, la symétrie entre soulier droit et gauche. Le goût c'est l'acidité des fils, de la poix lorsque la bouche est employée comme outil pour maintenir le « *ligneul* » en tension afin qu'il ne s'emmêle pas. C'est la « *bouche servant de garde-manger* » pour les semences de montage, les petites pointes. L'odorat sert à distinguer le chrome ou le chêne d'un tannage mais c'est surtout l'odeur de l'atelier, une atmosphère particulière : le fauve des cuirs tannés à l'écorce, la poix tiède, les fers à lisse sur la lampe à alcool, la cire chaude. Le savoir-faire bottier fait appel à l'ouïe. C'est le crissement du cuir au montage, le bruit éteint du marteau sur une semence qui ne rive pas.

Le savoir-faire est adaptatif. Cette situation a été particulièrement mise en évidence lors d'une première enquête auprès de René-Jean Alliaume. L'Art du Bottier depuis plusieurs siècles se distingue par la maîtrise de la couture au fil poissé. En Poitou, nos enquêtes vérifient que, avant les années soixante, la confection d'un fil poissé constitue le premier exercice auquel est initié un apprenti cordonnier. En revanche, à l'artisan ou au premier ouvrier est réservée la cuisson de la poix, mélange d'huile et de résine. Ainsi, la question suivante posée, vers 1980, par un aîné à l'adresse d'un jeune cordonnier conserve tout son sens : « *A Poitiers, vous savez faire un fil poissé, vous cousez encore au fil poissé ?* ». Pour être reconnu cordonnier par les anciens, l'on doit maîtriser la couture main au fil poissé. Et tandis que l'usage des machines à coudre « *Blake* » et « *Petits-points* » se développe dans les ateliers pour la réalisation d'assemblages cousus avec des fils synthétiques, les cordonniers « *traditionnels* » posent cette même question aux « *jeunes* » cordonniers et imposent dans les épreuves de CAP des travaux de ressemelage cuir en cousu main au fil poissé, lors même que les maîtres d'apprentissage n'initient plus leurs élèves, et que les clients ne formulent plus semblable demande. Ce divorce entre la réalité d'un métier et le discours des anciens cordonniers, René-Jean Alliaume ne l'ignore pas mais il sait également que le fil poissé, le « *ligneul* » de lin ou de chanvre, bien qu'imputrescible, peut se dessécher et se rompre avec les ans. Un fil poissé est long à confectionner et, malgré les précautions d'usage, la poix peut tacher les cuirs.

En 1949, alors qu'il est professeur dans une école professionnelle à Paris, il va remplacer le fil poissé par un fil tergal tressé, utilisé dans l'industrie de la chaussure, et les soies de porc ou de sanglier, à usage d'aiguilles, par du fil à pêche, du fil nylon qu'il enduit de poix pour qu'elles adhèrent au fil tergal. Il entreprend cette aventure novatrice lorsque l'un de ses anciens élèves, qui travaille chez un maître bottier à Dijon, lui présente un fil nylon qu'un fabricant tente à l'époque de commercialiser, sans grand succès puisque l'opération cessera après 1953.

Curieusement René-Jean Alliaume, en perfectionnant l'invention, allie des matériaux modernes évoquant les loisirs possibles du bottier (le fil de pêche) avec des matériaux issus de l'industrie (le fil tergal). Mais il conserve la traditionnelle poix de l'artisan non sans la détourner de sa fonction initiale. Elle n'est plus remède contre la putréfaction des fils, de lin ou de chanvre, elle devient mastic pour fixer le glissant fil nylon sur le fil tergal.

Ce transfert de technologie prend place à l'école professionnelle et non dans l'atelier de l'artisan. La transmission du savoir-faire bottier est effectuée par des praticiens en atelier, des professeurs souvent anciens praticiens dans les écoles, et des experts tels René-Jean Alliaume. Puisque l'apprentissage artisanal est aujourd'hui alternance entre formation à l'atelier et formation dans un CFA, il convient d'accorder une attention particulière à la sélection des professeurs des écoles professionnelles afin de favoriser l'innovation tout autant que la reconduction des savoirs. En outre, il devient prioritaire de développer un système d'émulation tel les Meilleurs Ouvriers de France,

# TECHNICIEN EN CHAUSSURE



LES COMPAGNONS DU DEVOIR

## PIERRE, TECHNICIEN EN CHAUSSURE

Je suis technicien en chaussure depuis 10 ans. Originaire du Languedoc, j'ai fait mes premiers pas dans le Compagnonnage sous le ciel provençal. A Marseille, j'ai travaillé au contact de Compagnons ; grâce à eux et aux cours du soir, j'ai appris là les premières notions de mon métier : rudiments d'orthopédie, de botterie et de réparation. Premier voyage, première ville : Toulouse, la ville rose, où j'ai découvert les techniques modernes des résines et des mousses appliquées à l'orthopédie.

Cette année terminée je partais pour le Morbihan, à la découverte d'un vieil artisan qui m'apprit les premiers secrets de la botterie de luxe et l'art difficile de la botte d'équitation. Ensuite, à Lyon, on m'a confié la responsabilité d'une cordonnerie, m'offrant ainsi mes premiers contacts avec la clientèle. Le Tour de France des Compagnons du Devoir était vraiment pour moi une diversité d'expériences professionnelles et humaines à laquelle je ne m'attendais pas. A Strasbourg, ville chaleureuse et de traditions, j'ai fait mon travail de réception pour devenir Compagnon. Un an après, le pavé de la capitale me faisait du pied... Les exigences techniques du travail de luxe me poussaient à venir confronter les connaissances acquises sur le Tour de France avec la ville lumière : c'est ainsi que je suis arrivé à Paris.

## MON MÉTIER

Mon métier est de chausser avec goût et talent : cas pathologique ou pied à la recherche d'un plaisir esthétique et d'un bien-être. La réparation fait bien entendu partie de mes capacités : quel plaisir de faire revivre une paire de souliers qui sont de vieux compagnons pour celui qui a parcouru quelques centaines de kilomètres avec. Un savoir-faire qui met en œuvre des matériaux naturels nobles et vivants, tels le cuir, la peau et le bois.

L'accueil et la prise de mesure sont les premiers contacts avec le client. Une étape qui demande une grande concentration et pendant laquelle on doit être attentif à une multitude d'informations. Il est un peu petit ? Il ne demandera pas de haut talon, c'est presque sûr. A moi de comprendre qu'il a besoin de quelques centimètres en plus pour avoir confiance en lui. Discretion, tact et psychologie sont de rigueur à ce stade ! Le travail de la forme fait ensuite appel à un sens du volume qui met en évidence l'aspect sculptural du métier. Le dessin et le patronage sont à la base de la pureté et de l'harmonie des lignes qui précèdent l'assemblage de la peau, matériau souple et docile, qui sera monté en force sur les formes.

## MON ENTREPRISE

C'est après plusieurs années passées à Paris comme chef d'atelier chez un grand bottier que s'est présentée l'opportunité de m'installer à mon compte. J'ai rencontré, place Vendôme, un bottier qui souhaitait se retirer. Après plusieurs entrevues il m'a proposé de reprendre son entreprise. Réflexion faite, l'occasion était vraiment trop belle... me voilà donc parti pour une grande aventure !

Déjà les modèles commencent à se bousculer dans ma tête et une collection s'ébauche. Aujourd'hui, je présente une quarantaine de modèles. Je travaille à la commande. Je dois m'adapter à la demande des clients et faire preuve de souplesse d'esprit.

Diriger ma propre entreprise m'apporte un grand épanouissement professionnel et humain. Il m'apparaît aujourd'hui évident que le Tour de France des Compagnons du Devoir, avec les connaissances et les valeurs que les Compagnons m'y ont enseigné, a contribué à me faire parvenir où je suis aujourd'hui. Dans six mois, si tout va bien, je prendrai un jeune apprenti de la Maison de Paris.

CYCLE	ACCÈS A LA FORMATION	DIPLOMES PRÉPARÉS		ITINÉRAIRE CHEZ LES COMPAGNONS
FORMATION INITIALE (15 A 20 ANS)	FIN DE 3 <sup>e</sup> DES COLLÈGES MINIMUM	C. A. P. CORDONNIER-BOTTIER	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> ANNÉE	APPRENTI
PERFECTIONNEMENT (17 A 21 ANS)	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS LYCÉE PROFESSIONNEL LYCÉE TECHNIQUE	C. A. P. PODO-ORTHÉSISTE	3 <sup>e</sup> ANNÉE	STAGIAIRE
		C. P. P.	4 <sup>e</sup> ANNÉE	ASPIRANT
		BREVET DE MAÎTRISE UV1	5 <sup>e</sup> ANNÉE	ASPIRANT
		BREVET DE MAÎTRISE UV2	6 <sup>e</sup> ANNÉE	COMPAGNON
		B. T. DE PODO-ORTHÉSIE	7 <sup>e</sup> ANNÉE	COMPAGNON



l'Olympiade des Métiers, afin de favoriser la relance de l'exercice du métier de bottier par une valorisation des productions.

Le savoir-faire bottier inclue une dimension fondamentale : la capacité d'anticiper. La prise de mesure, le patronage, la confection de la « tige » anticipent l'usage de la chaussure. Dans un document de propagande réalisé en 1991 par les Compagnons du Devoir, un bottier s'interroge à propos de son client : « *Il est un peu petit ? Il ne demandera pas de haut talon, c'est presque sûr. A moi de comprendre qu'il a besoin de quelques centimètres en plus pour avoir confiance en lui* ». Mais cette source, largement diffusée, indique également, à travers le texte et l'iconographie, la permanence de la dimension sexuelle et symbolique de la prise de la mesure. Homme et femme sont réunis pour une cérémonie sensuelle. Le bottier, à genoux, son outil (le « *pied à coulisse* ») à la main, prend la mesure du pied d'une jeune femme. Que fait le bottier ? Il offre ses services pour confectionner une paire de chaussures. Pour cela, il reproduit le double du pied avec un moule en bois, la forme. La fabrication des chaussures est une tension vers la reproduction à l'identique. Cependant, l'objet n'est pas unique, il est double : deux pieds, deux souliers. Le travail du bottier consiste à mettre en oeuvre des objets gémeaux.

Aujourd'hui, les discours des bottiers, et des cordonniers initiés à la botterie, indiquent par bribes seulement cette situation. Qui plus est, les discussions avec le cinéaste Pascal Privet vérifient la tendance d'artisans d'élite à évincer subtilement, lors des rencontres sur le terrain, les questions sur la symbolique pour ne répondre que sur le plan de la stricte technique. En l'occurrence, le récipiendaire du titre de Meilleur Ouvrier de France se place en tant que gardien des objets et cultive une opposition avec le monde des idées. Toutefois, dans le film, nous pouvons voir le bottier Alliaume fabriquer une paire de chaussures en commençant par le pied gauche. Interrogé par téléphone, il déclare spontanément : « *Je ne sais pas pourquoi je commence par fabriquer le pied gauche. Je ne sais pas au fond. En fabricant une forme, subitement, je me suis aperçu que j'avais fait le pied gauche. Pourquoi ? Un formier m'a dit de commencer par le gauche, que c'était plus facile pour le droit après* »<sup>1</sup>.

Ce témoignage est confirmé par d'autres enquêtes de terrain. Un commerçant en chaussures de Poitiers (ancien cordonnier formé par un artisan rural) précise que « *pour chausser les gens, il faut savoir que le pied droit, c'est le plus fort* »<sup>2</sup>. Louis Rama dans son *Dictionnaire technique de l'industrie de la chaussure* (1973 : 122-123) note que la prééminence de la droite est manifeste à travers l'expression « *forme droite* » employée pour désigner un : « *type de forme utilisé autrefois, ne comportant ni pied droit, ni pied gauche. Encore utilisé pour certains modèles de pantoufles. L'équivoque possible entre ce sens et le précédent est celle de la ressemblance en français entre les deux mots droit : droit (dexter) opposé à gauche et droit (directus) sans déviation, en ligne droite. S'il y avait risque de confusion, on aurait intérêt à employer, au lieu de forme droite, le terme de forme neutre (latin neuter : ni l'un ni l'autre, indifférent)* ».

Le pied droit est donc dans la pensée « traditionnelle » le plus fort, le soulier droit chausse l'homme, et le gauche la femme. La différenciation droite et gauche stigmatise les figures du Même et de l'Autre, une impossible reproduction à l'identique, un effet de miroir. Tout comme le miroir inverse l'écriture du scribe, le bottier inverse le soulier droit pour réaliser le gauche. L'inversion construit donc la différenciation entre le « droit masculin » et le « gauche féminin ».

Une opinion prévaut parmi les bottiers et, plus précisément, dans le Compagnonnage, la différenciation entre chaussures, droite et gauche, est « *tout à fait nouvelle, elle date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle* »<sup>3</sup>. Alors qu'au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, les chaussures - parmi les gens du peuple tout autant que parmi les gens de cour -, sont confectionnées sur des formes uniques, des « *formes droites* », en 1821 la fabrication des formes au tour mécanique va permettre de tenir compte de la différence entre les deux pieds. Ainsi, l'*Art de la Chaussure* précise à l'article bottier : « *Il y a des embouchoirs différents, suivant les différentes espèces de bottes ; il y en a de longs, de courts ; d'autres où le mollet est plus prononcé ; mais tous sont construits dans le même genre, et aujourd'hui tous se font de travers, de manière qu'il en faut un pour chaque botte* » (1824 : 105). Les fabricants en manufactures et les artisans adoptent des formes

distinctes, des « *formes de travers* », pour les chaussures homme et femme, puis pour les chaussures de fillette et d'enfant. Il est cependant peu probable que les artisans n'aient pas confectionné des « *formes de travers* » au cours des siècles précédents. Des formes, pour pieds normaux, datant du Haut Moyen Age ont ainsi été découvertes. Il convient donc de replacer dans le seul contexte de l'époque, la *Dissertation sur la meilleure forme des Souliers* (1791) de Pierre Camper, qui s'est inspiré des travaux du napolitain Borelli (1608-1679), également mentionné dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : « *C'est un ancien usage assujetti à une mode très-peu raisonnable, de faire les Souliers sur la même forme, quoique nos deux pieds différent beaucoup entre eux* ».

La dualité d'un objet coupé en deux est aussi celle de chacune des parties puisque une chaussure est composée d'un dessus (une « *tige* ») et d'un dessous (une semelle de marche). Au cours des siècles, l'évolution des procédés techniques réside essentiellement dans le perfectionnement des procédés opératoires pour l'assemblage de la tige avec la semelle.

L'origine du mot symbole est le latin chrétien *symbolus* « *signe de reconnaissance* » du grec *sumbolon*, « *d'abord morceau d'un objet partagé entre deux personnes pour servir entre elles de signe de reconnaissance* » (Robert 1987 : 1903).

#### NOTES

1. Eoe par téléphone, Alliaume, 14.08.92 à laquelle s'ajoute une enquête enregistrée sur bande magnétique.
2. Eoe, Berthier, Poitiers, 1992.
3. Eoe, Juignet par téléphone, 1992.

### ANNEXE III : LE COMPAGNONNAGE

Que nos amis les Compagnons se rassurent, si nous nous intéressons, par exemple, à l'*Histoire du Compagnonnage dans la cordonnerie à travers les âges*, un manuscrit de 1958 rédigé par André Pelippon, Poitevin-le-Vengeur-du-Devoir, notre intention n'est pas d'attenter aux secrets, ni de dévoiler les rites, notre intérêt se porte vers les genèses. Fermé sur les rites, le Compagnonnage est entièrement ouvert sur le métier. Il n'y a pas de secret en matière de techniques et de transmission des savoir-faire.

Groupements secrets pendant des siècles, suspects à l'occupant comme sociétés secrètes en 1940, les Compagnonnages sont aujourd'hui des associations à statuts légalement déposés, enregistrées et déclarées d'utilité publique depuis 1941. L'*Association ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France* accueille des jeunes qui à l'issue de l'apprentissage désirent se perfectionner. La formation permet de préparer les divers examens du métier : CAP, Brevet Professionnel (BP), Brevet de Maîtrise (BM). Cependant, les Compagnons affirment qu'au-delà des diplômes, la compétence et l'expérience sont la véritable sanction de l'enseignement. Garants des traditions du métier, ils considèrent la réparation comme une étape vers l'apprentissage de la botterie. Une grande part de la conservation et de la transmission du savoir-faire bottier passe par eux, même si tous les maîtres, qui accueillent les jeunes, ne sont pas des Compagnons.

Les jeunes sont appelés « *stagiaires* » la première année, puis deviennent « *aspirants* » et ensuite « *compagnons* ». C'est alors qu'ils peuvent faire leur Tour de France. Les Maisons permettent de trouver l'hébergement et la nourriture à des prix accessibles. Elles sont placées sous l'autorité de la Mère ou de la Dame Hôtesse. Le soir, un enseignement est dispensé par des Compagnons pratiquant journalièrement leur métier. Chaque étape est l'occasion de découvrir des techniques nouvelles.

En Poitou et Charentes, des Maisons et des lieux d'accueil sont ouverts à La Roche-sur-Yon (Vendée), Cerizay (Deux-Sèvres), La Rochelle (Charente-Maritime), Poitiers (Vienne) au 22 rue des Trois Rois), et plus largement Tours, Angers, Bordeaux, Nantes. A l'issue du Tour de France, les jeunes préparent leur chef-d'oeuvre pour accéder à la maîtrise et devenir, s'ils persistent, « *compagnons-finis* ». Sur le plan du rite, l'état d'aspirant est sanctionné par « *l'adoption* », celui de compagnon par la « *réception* », et celui de « *compagnon-fini* » par la « *reconnaissance* » (Bernard 1982 : 141). Depuis peu, les Compagnons du Devoir acceptent des jeunes en formation initiale pour effectuer un apprentissage à partir de 16 ans. L'enseignement s'effectue pour moitié dans l'entreprise et pour moitié dans une Maison des Compagnons équivalent à un CFA. Le jeune est sous contrat et prépare le CAP. A l'issue de la formation, il peut ensuite accomplir son Tour de France.

Les femmes ne sont pas admises dans les Compagnonnages. Définissant le temps du Compagnonnage, comme un temps de l'itinérance et de la vie de garçon, la Maison est un lieu qui n'abrite que des hommes célibataires. Dans la Maison, le seul personnage féminin est la « *Mère* ». Le mot « *Mère* » désigne à la fois, « *le toit, la table et une personne qui préside à tout* » (Bernard 1982 : 140). Les Compagnons ne disent pas « aller à la maison » mais « aller chez la Mère ». Jean Bernard, dont le rôle fut fondateur dans l'union des Compagnonnages en 1941, affirmait en 1977 que : « *les femmes, pour répondre à leur nature et à leur vocation, pour se préparer à la vie et la bâtir, ont d'autres compétences et d'autres forces à rechercher que celles qu'on acquiert dans le Compagnonnage. Le Compagnonnage prépare des hommes, tel celui qui écrit dans notre journal, au nom de ses camarades, qu'il "espérait franchir les étapes du Tour de France et devenir un jour compagnon". Et il ajoutait "avec quelle sérénité créerions-nous alors un foyer en compagnie de cet être tendre et plein d'intuition qu'est la femme". Voilà la plus belle promesse que puisse faire le Compagnonnage aux jeunes filles, et ce qu'il peut leur offrir de mieux. Le mariage n'est-il pas pour elles le plus vrai des*



*compagnonnages ? Mais en aucune façon notre institution ne pourrait en devenir l'officine »* (1982 : 222). C'est là un modèle classique de relations conjugales. L'attitude physique du mari est d'affection protectrice, le rôle de la femme relève du foyer. L'homme détient une autorité que manifeste son autonomie (Maisonneuve 1964 : 63).

Dans la décennie des années quatre-vingt, le Compagnonnage exerce une influence discrète mais réelle dans la communauté cordonnière. Le Compagnon du Devoir, Michel Juignet, Tourangeau-va-de-bon-coeur, est élu président de la FNSAMC en 1979 après le décès de René Pennors. Originaire de la Touraine, il a participé à la constitution du Musée du Compagnonnage à Tours avec Roger Lecotté. Ce dernier lui a fourni conseils et documentation pour la rédaction de son ouvrage *La chaussure* publié en 1977 avec le concours de l'Imprimerie du Compagnonnage. Conjuguant l'exercice de la lettre et celui du métier, il n'a, ni ne revendique, un statut d'intellectuel dans le groupe. Ses écrits empruntent leur style à l'oralité. Les phrases sont abruptes, elles ont la vivacité des éditoriaux de Jean Bernard dans *Compagnonnage*, l'organe des Compagnons. Depuis plus de dix ans, une même fougue anime Michel Juignet dans son rôle de rédacteur en chef de l'*Officiel des Métiers de la Chaussure (OMC)*, organe de la FNSAMC. Et, bien souvent, l'*OMC* accueille un article rédigé par un Compagnon présentant son chef-d'oeuvre.

Plaçant en premier la maîtrise de la mesure, Agricola Perdiguier est persuadé que compagnon dérive de compas (Barret et Gurgand 1980 : 310). Pour Jean Bernard (1982 : 536) pour Michel Juignet (1977 : 135), et bien d'autres, la définition du Compagnon, c'est « *celui qui partage son pain avec (cum panis)* ». Jean Mignot, un vieux Compagnon de plus de quatre-vingt ans, à la solide stature, au verbe haut, parrain de Michel Juignet, est présent à tous les congrès de la FNSAMC. Tourangeau-la-Fierté-du-Devoir, membre honoraire de la Fédération, emplit la salle des chants compagnonniques lors des banquets, tel celui de Poitiers en 1986. En 1992, au congrès de Brioude, en réunion, il prend la parole pour « *parler des mains* », de la façon de serrer la main d'un collègue quand on lui fait l'amitié d'une visite. Une autre fois, il fustige les congressistes qui n'arboient pas leurs décorations fédérales pour la réception officielle à l'Hôtel de Ville. Il complimente les organisateurs pour la qualité des repas, la bonté des vins, la gentillesse et la beauté des filles à l'accueil. Et lorsque, conversant au milieu d'un groupe, il parle de « *l'Autre qui travaille dans la salle à côté* », c'est pour désigner Michel Juignet.

L'élite syndicale fournit l'élite du métier, le Compagnonnage recrute parmi les fils des responsables professionnels, qui trouvent ainsi une filière qualifiante pour parachever l'apprentissage artisanal. L'Alsace connaît une situation paradoxale avec la présence d'une élite professionnelle, réticente au Compagnonnage institué. L'identité artisanale est plus forte en Alsace qu'en toute autre région du territoire national. L'adhésion à un syndicat professionnel est contingente à l'inscription à la Chambre de Métiers lors de l'installation. La séparation entre l'orthopédie et la botterie est peu accentuée. Les cordonniers alsaciens, catholiques pratiquants tout au moins ceux que nous avons rencontrés, ne cultivent ni l'esprit frondeur des Compagnons, ni le goût du secret. Les lauréats au concours des Meilleurs Ouvriers de France sont en majorité issus dans la section chaussures (GROUPE XII, classe I) de Paris et d'Alsace.

Sur le terrain poitevin, nous sommes confrontés tout autant aux discours des Compagnons fiers de leur appartenance qu'à des anciens aspirants ou stagiaires déclarant avoir interrompu leur formation. Ce n'est pas tant l'initiation et les rituels qu'ils contestent, que la rigidité des discours ambiants. Le Compagnonnage est aujourd'hui un univers masculin « décalé » par rapport au social. On refuse l'entrée des femmes dans le Compagnonnage alors que la généralisation du travail féminin est un fait de société qui gagne le secteur des métiers artisanaux. Par quels moyens, avec quels appuis et le soutien de quels métiers, un Compagnonnage spécifiquement féminin pourra-t-il se mettre en place ?



## ANNEXE IV : LES CORDONNIERS EN MARCHÉ

Les propositions qui vont suivre s'inscrivent dans la logique du développement de l'étude. La plupart procèdent des opinions émises par les informateurs durant les enquêtes. Elles ne m'appartiennent pas. Elles ne sont donc pas détaillées, c'est un autre travail.

- Le Compagnonnage, le bac professionnel, peuvent contribuer à la réalisation d'un itinéraire total qui de l'état de réparateur conduit à l'état de bottier orthopédiste, sans cependant les séparer *a priori*.
- Les cordonniers doivent utiliser l'attraction vers le haut, en se préoccupant de la formation des bottiers, en ne la déléguant pas au secteur de la podologie dont les intérêts ne coïncident pas étroitement avec ceux de la botterie en général.
- L'intérêt des cordonniers est de veiller à la pérennité du savoir-faire bottier au besoin par une circulation des savoir-faire et des hommes entre industrie et artisanat, en lien avec des entreprises de haut niveau comme *Weston* par exemple.
- La transmission du savoir-faire bottier repose sur un système original, stable, bien que peu diversifié, et par voie de conséquence, fragile. La formation des ouvriers « *en chambre* » parisiens, par exemple, ne bénéficie d'aucune actions concertées sur le plan national. La raréfaction des maîtres bottiers des Armées, réputés habiles techniciens compte-tenu du niveau de recrutement, suppose à terme l'affaiblissement d'une pépinière de savoirs qui irriguait l'ensemble du secteur d'activités et contribuait à la production d'une littérature technique de haut niveau, tel ce *Manuel à l'usage des Maîtres Cordonniers ou Maîtres Bottiers et des Candidats à l'emploi de Maître Cordonnier ou de Maître Bottier* (1959) et cette série d'articles techniques à propos de la botte pour cavalier, rédigés par Robert Matra à l'âge de la retraite, et aujourd'hui rassemblés par la FNCF dans un ouvrage faisant référence.
- Avec la formation continue, en ajoutant à l'état de praticien d'un métier celui de technicien maîtrisant des connaissances théoriques, ils peuvent être situés par les consommateurs comme les spécialistes des matériaux nécessitant des colles spécialisées (chaussures de sport, toiles synthétiques...). Ce pourrait être un objectif de la formation continue.
- Une association des Maîtres Artisans, avec une charte qualité et un label « *Maître Cordonnier* », pourrait inciter aux actions de formation qualifiante.
- L'introduction de l'informatique dans les boutiques de cordonnerie peut contribuer à concilier gestion et métier - c'est aujourd'hui une nécessité. En 1993, la FNCF a contribué à la mise au point d'un logiciel spécifique pour des artisans, non spécialistes de l'informatique, non initiés.
- Selon *CGA Contact* (décembre 1989 : 7), la fabrication de chaussures de luxe est un « *segment porteur* » du marché de la chaussure. L'intérêt pour la botterie dans les agglomérations urbaines accompagne la mode des chaussures anglaises et américaines, d'un prix élevé, assemblées en montage cousu de qualité. Elle ajoute à la mode, parmi les jeunes, des bottes mexicaines, des « *santiags* », dont le prix d'acquisition peut atteindre le montant d'une paire de mocassins *Weston*. Il y a donc une évolution dans les comportements d'achat parmi la jeunesse, à charge pour les cordonniers spécialisés et mécanisés d'éduquer ces clients à l'entretien et à la réparation.
- Les cordonniers peuvent valoriser leur image de spécialistes des cuirs en multipliant les prestations « cuir » dans les entreprises, en regroupant les compétences par des associations, des groupements économiques et des actions collectives de communication.
- La disparition des selliers peut conduire à un élargissement de l'activité des cordonniers en élargissant la gamme des services « cuir ». L'entretien des équipements équestres peut fournir un complément de même que la réparation des vêtements en cuir.

et des articles de maroquinerie. Des efforts pourraient donc être fait pour une mise en valeur de la matière première cuir dont les connotations gagneraient à être mieux exploitées par les cordonniers.

- En s'engageant dans la voie de la qualité, les cordonniers peuvent contribuer à la valorisation de la filière cuir en France pour la production des cuirs supérieurs nécessaires à l'artisanat et à la chaussure de luxe. La fabrication de cuirs « traditionnels » de qualité ne repose plus que sur une seule entreprise en France et une autre en Allemagne.

- La création d'un centre de documentation dépendant de l'Institut de Calcéologie (Musée International de la Chaussure, Romans), ouvert aux techniciens de la chaussure, modélistes, et artisans engagés dans des formations qualifiantes, contribuerait à la circulation des hommes et des techniques entre artisanat et industrie. L'Institut serait doté de moyens lui permettant de constituer une bibliothèque technique, inexistante à ce jour, quelles que puissent être les richesses des uns et des autres. Il conviendrait d'associer à cette initiative des chercheurs, des techniciens de la chaussure, des collectionneurs afin de favoriser le regroupement ou la localisation des documents dispersés ou peu accessibles.

- Un répertoire bibliographique inventoriant et localisant les sources documentaires constituerait un outil efficace et d'un usage facile. Un lien serait à privilégier avec la Bibliothèque Forney à Paris qui a vocation de diffuser la documentation technique auprès des artisans des métiers d'art et des agents du patrimoine, par le prêt inter-bibliothèques.

- La création d'une section « *bottier, artisans de l'élégance* » au Musée International de la Chaussure de Romans pourrait contribuer à valoriser le savoir-faire français à l'étranger. Une exposition permanente pourrait être complétée par des expositions de travaux réalisés par des bottiers de haut niveau et des Meilleurs Ouvriers de France.

- A la suite du film « Le bottier » de Pascal Privet, des actions plus modestes pourraient contribuer à la collecte et la conservation des savoir-faire des cordonniers et des bottiers par une pratique inter-active avec l'emploi de matériel vidéo (caméscope). Le centre de documentation de l'Institut de Calcéologie conserverait les documents et en faciliterait l'accès aux intéressés.

- Une action concertée entre le Ministère de l'Artisanat, les syndicats professionnels, la SEMA, la Mission du Patrimoine ethnologique, l'Institut de Calcéologie devrait être engagée pour la publication et la diffusion de documents techniques rédigés par exemple, par des Meilleurs Ouvriers de France tel René-Jean Alliaume, et par des spécialistes de la restauration des chaussures anciennes.

- Doit-on regretter l'absence d'épreuve en cordonnerie réparation aux concours des Meilleurs Ouvriers de France ? Il pourrait être judicieux de créer une section « patrimoine » ouverte aux cordonniers expérimentés par laquelle la réparation consisterait en un remontage de chaussures anciennes en respectant les techniques en vigueur à l'époque. On trouve des épreuves de remontage dans les travaux de maîtrise des savetiers sous l'Ancien Régime. Le cordonnier devrait donc acquérir une connaissance de l'histoire de la chaussure et des techniques.

- La création d'un Compagnonnage féminin contribuera, de fait, plus que toutes autres actions à la valorisation et la transformation du métier.

- Actuellement, le métier de restaurateur des chaussures archéologiques, spécialité rare, est exercé en France par des femmes ayant effectué des études secondaires. Leur savoir est reconnu par les bottiers parisiens avec lesquelles elles collaborent.

**ANNEXE V :  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**I- CORDONNERIE**

**1. Formation des apprentis en alternance entre atelier et CFA ou instituts dépendants des Chambres de Métiers :**

- CFA Chemin Pyramide 31605 MURET (Midi-Pyrénées)
- CFA Rue Philippe-Lebon ZI n° 2 37300 JOUE-LES-TOURS (Centre, Poitou-Charentes)
- CFA Rue Eugène-Brémond 49300 CHOLET (Pays-de-Loire)
- CFA 4 Rue Tombois 57000 METZ (Lorraine)
- CFA Avenue Lefranc, Pouvry-Rouvignies 59300 VALENCIENNES (Nord-Pas-de-Calais)
- CFA 14 Rue des Bateliers 67000 STRASBOURG (Alsace)
- CFA Route de Bonsecours 76000 ROUEN (Haute-Normandie)
- CIFAP 38 Rue Gabrielle-Josserand 93500 PANTIN (Ile-de-France)
- CFA Compagnons du Devoir 1 Place Saint-Gervais 75004 PARIS
- CFA Compagnons du Devoir Rue Poste 01290 PONT-DE-VEYLE (Rhone-Alpes)
- CIFAC 95 Rue Pierre-Gamel 30000 NIMES (Languedoc-Roussillon)
- IFM Boulevard Collebelle 06510 CARROS-LE-NEUF (Provence-Cote d'Azur)

**2. Lycée public d'Enseignement Professionnel**

- LEP CHARLES PEGUY Le Vigean 33320 EYSINES (Aquitaine)
- LEP RONCHIN Rue Louis-Braille 59790 RONCHIN (Nord-Pas-de-Calais)
- LEP D'ALEMBERT 22 Sente-des-Dorées 75019 PARIS (Ile-de-France).

**3. Lycée privé d'Enseignement Professionnel :**

- LPP ORPHELINS D'AUTEUIL 22 Avenue Berlioz, Maison J.-M. Vianney 38260 LA COTE-ST-ANDRE (Rhone-Alpes)
- LPP ORPHELINS D'AUTEUIL 1 Rue du Père-Brottier 92190 MEUDON (Ile-de-France)
- LPP SEPR 33 Rue Amédée-Bonnet 69006 LYON (Rhone-Alpes)

**4. Formation professionnelle des adultes :**

- AFPIC Avenue des Allobroges 26106 ROMANS Cédex (Rhone-Alpes)
- AFPIC Bois-d'Ouin 49306 CHOLET Cédex (Pays-de-Loire)
- AFPIC 19 Rue des Vosges 67490 DETTWILLER (Alsace)
- AFPIC 78 bis rue Villiers-l'Isle-d'Adam 75020 PARIS (Ile-de-France)

**5. Formation pour handicapés physiques :**

- Centre PHOCEE 32 Boulevard Jean-Casse 13014 MARSEILLE (Provence-Cote d'Azur)
- ERP CLAIRVIVRE Commune de Salagnac 24160 EXCIDEUIL (Aquitaine)
- CRP VINCENT AURIOL Boulevard Aristide-Briand BP 320 31605 MURET (Midi-Pyrénées)
- CRP FONTENAILLES Château de Fontenailles 37370 LOUESTAULT (Centre)
- ERP JEAN MOULIN 11 Place de France 57000 METZ (Lorraine)
- CRP CAPPÀ Domaine du Marand 63450 ST AMAND TALLENDE (Auvergne)
- CRP BETERETTE-GELOS 64110 JURANCON (Aquitaine)
- CRP SOURDS ET MUETS 254 Rue St-Jacques 75005 PARIS (Ile-de-France)
- EREA Ecole nationale pour handicapés moteur 106 Boulevard Raymond-Poincaré 92380 GARCHES (Ile-de-France)

**II- BOTTERIE**

**I. Formation initiale :**

- COMPAGNONS DU DEVOIR 1 Place St-Gervais 75004 PARIS (Ile-de-France)
- COMPAGNONS DU DEVOIR 82 Rue de l'hôtel-de-ville 75004 PARIS

**2. Formation en botterie pour handicapés physiques :**

- EREA 106 Boulevard Raymond-Poincaré 92380 GARCHES (Ile-de-France)

**III- PODO-ORTHESIE :****1. Lycées d'enseignement :**

- LTLA GAUDINIÈRE 29 Rue Diane 44072 NANTES Cédex (Pays-de-Loire)
- LEP D'ALEMBERT 22 Sente-des-Dorées 75019 PARIS (Ile-de-France)

**2. Formation en podo-orthésie pour handicapés physiques :**

- CRIC 19 Place de la Croix-de-Pierre 31076 TOULOUSE Cédex (Midi-Pyrénées)

**IV- FORMATION CONTINUE****- Stages de perfectionnement FAF Habillement :**

- N° 57 : Perfectionnement au collage
  - N° 80 : Machine couture tiges
  - N° 81 : Machine couture petits points
  - N° 82 : Machine couture en dedans en dehors, Blake
  - N° 93 : Artisanat et gestion
  - N° 113 : Fraisage
  - N° 128 : Bichonnage
  - N° 129 : 5<sup>e</sup> rayon
  - N° 135 : Réparation vêtements de peau
  - N° 92 : Connaissance de la chaussure
  - N° 148 : Notions de podo-orthèse
  - N° 91 : Connaissance du cuir
  - N° 149 : Initiation aux réparations en maroquinerie
  - N° 99 : Formation de membre de jury de correction d'un examen de fin de stage
- Pour tous renseignements : FAF Cordonnerie 21 Rue Jean-Poulmarch 75010 PARIS

**V- BREVET DE MAITRISE**

En formation initiale ou en formation continue. Lieux de formation pour la préparation au Brevet de Maîtrise :

- CIFAP 38 Avenue Gabrielle-Josserand 93500 PANTIN. Responsable Gérard Liégeon 12 bis Avenue Outrebon 93250 VILLEMOMBLE T. 48 94 09 00
- LEP CHARLES PEGUY Le Vigean 33320 EYSINES. Responsable Jean-François Pasquet 34 Rue Aristide-Briand 33250 PAUILLAC T. 56 59 13 12

**VI- CONCOURS****1. Concours des Meilleurs Ouvriers de France :**

Groupe XII : Cuirs et peaux. Classe 1. Chaussures

- Secrétariat général du comité d'organisation des expositions du travail 10 Rue Saint-Roch 75001 PARIS T. 42 60 68 09.

- Président honoraire du groupe XII, classe 1 : Sarkis Der Balian, 221 Rue Saint-Honoré 75001 PARIS

- Président groupe XII, classe 1 : Jean Morin 25 Allée des Chasseurs, Domaine de Grand-Champ 78250 LE PECQ

**2. Préparation au concours des MOF :**

- René-Jean Alliaume, M.O.F., anime un cycle de formation de haut niveau à Paris pour les candidats au titre de Meilleur Ouvrier de France. R.-J. Alliaume à Clisson (Loire-Atlantique) T. 40 03 99 25.

**3. Cordonniers bottiers, podo-orthésistes, lauréats au Concours du Meilleur Ouvrier de France (promotion 1991) :**

- René Schaeffer, section podo-orthésie. Cordonnier-bottier. Ancien président de la région Alsace FNCF

- Philippe Atienza, section botterie homme. Compagnon cordonnier-bottier du Devoir du Tour de France, ouvrier chez Lobb, Paris

**4. Concours Un des Meilleurs Cordonniers de la FNCF :**

Organisé tous les ans en juin à l'occasion des congrès de la FNCF



**VII- INFORMATIONS METIERS FORMATION DOCUMENTATION**

- Centre serveur Minitel : 36 15 code ONISEP
- Document Textile-Cuir-Habillement édité par l'ONISEP. DRONISEP 9 Rue de la Trinité BP 615 86022 POITIERS
- AFPIC 5 Rue Joseph-Sansboeuf 75008 PARIS T. 45 22 28 88

**VIII- SYNDICATS PROFESSIONNELS**

- Fédération Nationale des Cordonniers de France 21 Rue Jean-Poulmarch 75010 PARIS T. 42 08 47 50. Fax 42 40 13 88
- Syndicat national des réparateurs industriels de la chaussure 34 Rue Godot-de-Mauroy 75009 PARIS T. 47 42 49 79
- Syndicat National des Podo-orthésistes 30 Place du marché-Saint-Honoré 75001 PARIS T. 42 61 26 90

**IX- CORDONNERIES (INDUSTRIELLES) DE LUXE**

- CLARASO 34 Rue Godot-de-Mauroy 75009 PARIS
- VANEAU 44 Rue Vaneau 75007 PARIS
- PULIN 5 Rue Chauveau-Lagarde 75008 PARIS

## ANNEXE VI : PATRIMOINE ET MUSEES

### I- LES MUSEES

Sources : Répertoires des musées. International Coucil Of Museum (ICOM) Maison de l'UNESCO 1 Rue Miollis 75015 PARIS

#### 1° . FRANCE :

- Musée International de la Chaussure, 2 Rue Sainte-Marie 26100 ROMANS-SUR-ISERE
- Musée des chaussures Jourdan, 1 Boulevard-Voltaire 26100 ROMANS
- Musée de la Chaussure, Château-Citadelle Place Pierre-Simon 35 FOUGERES
- Musée de la Cordonnerie, Place de la mairie 74 ALBY-SUR-CHERAN
- Musée National des Arts et Traditions Populaires, 6 Route du Mahatma-Gandhi 75116 PARIS (projet de reconstitution d'un atelier de cordonnier-bottier conservé au musée)
- Musée du cuir et de la tannerie, 105 Rue de la République 37 CHATEAU-RENAULT
- Musée du Château, 41000 BLOIS (chaussures)
- Musée de la peau et du gant, 16 Rue Droite 12100 MILLAU T. 65 59 01 08
- Musée du Compagnonnage, Cloître Saint-Julien 8 Rue Nationale 37000 TOURS (chefs-d'oeuvre de Compagnons)
- Galerie ethnographique. Atelier-Musée des Cordonniers, Association Régionale des Métiers de la Chaussure 2 Rue de la Châtonnerie 86000 POITIERS
- Ecomusée du commerce et de l'artisanat "Les Métiers de Mercure", 12 Rue Lesson 17300 ROCHEFORT (reconstitution d'un atelier de cordonnier)
- Musée du cuir et du parchemin, Rue Gambetta 36 LEVROUX
- Musée d'arts et de traditions populaires, Club archéologique Marpen 16 TUSSON (reconstitution d'ateliers de cordonnier et sabotier)
- Musée Saint-Croix, 1 Rue Jean-Jaurès 86000 POITIERS (reconstitution d'un atelier de cordonnier)
- Musée régional des métiers, Centre culturel des métiers, Rue du Moulin 22 LA CHEZE (reconstitution d'ateliers de cordonnier et sabotier)
- Musée du Donjon 79000 NIORT (chamoiserie)

#### 2° . ALLEMAGNE :

- Deutsches Leder und Schuhmuseum, OFFENBACH-AM-MAIN
- Schuhmuseum, PIRMASENS
- Städtisches Museum, WEISSENFELS

#### 3° . BELGIQUE :

- Musée National de la Chaussure, Wijngaardstraat 9, 8700 IZEGEM T. 051 30 22 04
- Musée de la tannerie, STAVELOT

#### 4° . ESPAGNE :

- Museo del Calzado Antiguo, BARCELONA
- Museo de la piel, IGUALDA

#### 5° . GRANDE-BRETAGNE :

- Northampton Central Museum, NORTHAMPTON
- Clarks Shoe Museum, STREET
- The Victoria and Albert Museum, LONDON (chaussures)
- The Museum of London, LONDON (chaussures)

#### 6° . HOLLANDE :

- Nederlands Museum van Schoenen-Leder en Lederwaren, WAALWIJLK

#### 7° . ITALIE :

- Civico museo della Calzatura, VIGEVANO

#### 8. SUISSE :

- Bally Schuhmuseum, SCHONENWERD

**9° . TCHECHOSLOVAQUIE :**

- Obuvnické muzeum, GOTTWALDOV

**10° . CANADA :**

- Bata Shoe Museum, TORONTO

**11° . ETATS-UNIS :**

- Lynn Historical Society, LYNN

- Worthington Historical Society, Museum Research Library, WORTHINGTON

**II- CENTRES DE DOCUMENTATION SUR LES METIERS DE LA CHAUSSURE ET DU CUIR (Techniques et patrimoine)**

- Centre d'Etudes et de Perfectionnement de l'Artisanat et des Métiers (CEPAM) 21 Rue Mathurin-Régnier 75015 PARIS T. 43 06 18 64

- Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) Bibliothèque 12 Avenue Marceau 75008 PARIS T. 47 23 61 55

- Centre Technique du Cuir (CTC) 181 Avenue Jean-Jaurès 69007 LYON T. 78 69 50 12

- Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) 20 Rue de la Boétie 75008 Paris T. 49 24 01 03

- Institut de recherches sur le caoutchouc (IRCA) 42 Rue Scheffer 75016 PARIS T. 45 53 28 13. Centre Technique Industriel. Bibliothèque

- Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) 292 Rue Saint-Martin 75003 PARIS. Bibliothèque

- Institut de Calcéologie. Musée International de la Chaussure 2 Rue Sainte-Marie 26100 ROMANS T. 75 02 44 85

- Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière, Hôtel de Mauroy 7 Rue de la Trinité 10000 TROYES (Bibliothèque)

- Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens 1 Rue du figuier 75004 PARIS (prêt inter)

- Association Régionale des Métiers de la Chaussure, 2 Rue de la Châtonnerie 86000 POITIERS

**III- RESTAURATION DES CUIRS ARCHEOLOGIQUES**

- Art Conservation Service 7 Villa du Bel-Air 75012 PARIS. (Cuir : Véronique Montembault)

**IV- LIBRAIRIES D'OUVRAGES TECHNIQUES ANCIENS**

- Librairie du Camée 70 Rue Saint-André-des-Arts 75006 PARIS. Françoise Clarenc T. 43 26 21 70

**V- LE PATRIMOINE CHAUSSURE ET CUIR EN POITOU-CHARENTES-LENDEE****1° . La pantoufle charentaise :**

- La « *charentaise* » vit le jour sous Louis XIV et a pour parrains Turgot qui développa l'industrie de l'armement maritime, Colbert qui a fait de Rochefort le premier port de guerre et l'intendant des finances de Gouville. Angoulême est à l'époque spécialisée dans la fabrication de feutres de laine et devient le premier fournisseur de la marine royale. Les Charentais vont réemployer les pièces refusées pour fabriquer des pantoufles, dessus en laine et semelle en feutre, taillées dans les vieux feutres à papier des papeteries d'Angoulême.

- En 1850 apparaît la semelle de cuir, ce qui fixera pendant un siècle la forme de la charentaise traditionnelle : « *une pantoufle en drap noir, semelle cuir, cousue trépointe, avec bout et talonnette en box ou vachette* » telle que Jean Tournebouraud, le dernier artisan fabricant, la confectionnait à Mansle jusqu'aux années cinquante.

- A partir de 1920, l'industrialisation avec la création de machines à coudre spéciales pour les semelles (procédé Johnson) permet de fabriquer par millions la « *charentaise* ». Dans les années trente, on adapte des semelles caoutchouc en recyclant les bandes de roulement des pneus usagés. En 1936 la vulcanisation (procédé Jean Vanackerjeva) l'accélère encore en supprimant l'assemblage cousu.

- A la fin des années soixante-dix, la « *charentaise* » prend des couleurs mais cela ne suffit plus à concurrencer les importations à bas prix. Les Ets Rondinaud de La

Rochefoucauld et Chasseneuil (marque *Jeva*) demeurent cependant le premier fabricant européen de pantoufles. Avec sept cents employés en 1986, et de nombreux sous-traitants en Charente et Dordogne, la « *charentaise* » poursuit sa longue marche.

## 2° . Marennes (Charente Maritime) :

- Si l'on attribue à La Condamine le titre de « *père du caoutchouc* », celui « *d'inventeur de l'arbre à caoutchouc* » revient à un saintongeais, François Fresneau de La Ruchauderie, né en 1703. Alors qu'il était ingénieur de la Marine à Cayenne en Guyanne, il découvre l'hévéa.

- En mars 1735, Charles-Marie de La Condamine part en mission chargé par l'Académie des Sciences de vérifier la forme de la terre sous l'équateur. En 1742, il se propose de rejoindre l'embouchure de l'Amazone pour étudier la faune et la flore de l'Amérique Equatoriale. S'étant concilié des tribus indiennes réputées hostiles, il parvient à Para avec des échantillons de caoutchouc mais sans être parvenu à voir et identifier un arbre à caoutchouc. En 1744, regagnant la France, il fait escale à la Guyanne et rencontre Fresneau. Il réussit à l'intéresser à ses travaux. Fresneau parcourt les forêts de la Guyanne et, en 1747, découvre l'arbre à caoutchouc grâce à des Indiens Nouragues. Il expédie des échantillons à La Condamine.

- En 1748, son état de santé nécessite son rapatriement, il regagne la Saintonge et aménage un laboratoire à La Gataudière. Il cherche à dissoudre la résine et la rendre liquide afin de façonner des objets conservant l'élasticité d'origine. En 1763 il trouve une solution théorique, la conclusion de ses travaux est fondatrice, elle est reprise par la communauté scientifique.

- Fresneau meurt le 25 juin 1770. Le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas propice à l'essor du caoutchouc. Il faut attendre que l'américain Goodyear découvre en 1839 la vulcanisation pour que des applications industrielles se développent rapidement.

- Il est possible de visiter le château de La Gataudière, près de Marennes, où vécut Fresneau. Il serait souhaitable d'y créer un Musée François Fresneau.

## 3° . Rochefort (Charente-Maritime) :

- Ecomusée du commerce et de l'artisanat "Les Métiers de Mercure", 12 Rue Lesson 17300 ROCHEFORT (reconstitution d'un atelier de cordonnier)

## 4° . Chauvigny (Vienne) :

- Au début du siècle, deux activités font la réputation de la ville, les carrières et la cordonnerie. Les souliers en cousu-main, tels les brodequins des ouvriers de la pierre, sont connus dans le centre et l'ouest de la France. On prétend que cette industrie date de la venue des Sarrazins, en 732, dont quelques-uns s'installèrent dans la cité comme savetiers.

## 5° . Poitiers (Vienne) :

- Musée Saint-Croix, 1 Rue Jean-Jaurès 86000 POITIERS (reconstitution d'un atelier de cordonnier)

- Galerie ethnographique. Atelier-Musée des Cordonniers, Association Régionale des Métiers de la Chaussure 2 Rue de la Châtonnerie 86000 POITIERS

- Poitiers, ville jumelée avec Northampton (Grande-Bretagne), capitale de la chaussure.

- Georges Limousin cordonnier, fondateur de la Bourse du Travail au début du siècle.

- Chapelle Sainte-Radegonde, patronne des cordonniers de Troyes au Moyen-Age.

- Laboratoire des sols sportifs. Université de Poitiers.

## 6° . Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne) :

- Chapelle de Saint-Crépin.

## 7° . Tercé (Vienne) :

- Église de Saint-Crépin et Saint-Crépinien.

## 8° . Ingrandes (Vienne) :

- Etablissement Hutchinson, fabrication de bottes en caoutchouc. Industrie du caoutchouc.

## 9° . Neuville (Vienne) :

- Vitté, cordonnier possédant un atelier important à Neuville, dépose un brevet pour un modèle de tiges de brodequin « *L'Idéal* ». Vers 1913, il part à Cognac en Charente où il ne fait plus que de la fabrication de tiges qu'il vend aux crépins et aux cordonniers.



**10° . Chef-Boutonne (Deux-Sèvres) :**

- En 1896, un cordonnier, fabricant de chaussures, Auguste Gaud devient écrivain, « *poète patoisant* » ainsi que son ancien ouvrier Henri Martin.

**11° . Mauléon (Deux-Sèvres) :**

- Musée municipal : Sabarons de la Manufacture et tannerie Baudry-Férez.  
- Fabrique de vêtements de peau.

**12° . Mauzé (Deux-Sèvres) :**

- La jeunesse de René Caillé se déroula dans la plaine de Niort, dans le bourg de Mauzé où il fut apprenti cordonnier.  
- Le Musée du Donjon à Niort conserve des objets ethnographiques rapportés par Caillé.

**13° . Melle (Deux-Sèvres) :**

- Les usines de Melle fabriquent des produits chimiques pour le caoutchouc.

**14° . Niort (Deux-Sèvres) :**

- Musée Arthur Taire (collection de chaussures ethnographiques en réserve)  
- Musée du Donjon (chamoiserie)  
- Usine de mégisserie

**15° . Parthenay (Deux-Sèvres) :**

- Marché international de la viande  
- Objets artisanaux (cordonnerie, cuir) en réserve au musée.

**16° . Saint-Aubin-du-Plain (Deux-Sèvres) :**

- Henri Menand né à Torfou en 1867, marié avec Philomène Chiron en 1890, exerce le métier de cordonnier, il est l'inventeur du « *chausson Menand* ».

**17° . Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) :**

- Le 17 mai 1922, il est délivré à Martin Louis, cordonnier à Villiers-en-Plaine, un brevet d'invention d'une tige de brodequin « *l'Unique* ». Il ressemblait à l'alpin mais sa forme plus élaborée évitait les plis sur le côté. Ce brevet a été exploité pendant vingt ans artisanalement par la famille Martin. La vente se faisait au détail auprès des cordonniers et des marchands Crépins. Pour raison de santé, Louis Martin n'a jamais pu exploiter complètement son invention.

**18° . Le Choletais-Vendée :**

- L'industrie de la chaussure du Choletais-Vendée a pris naissance vers 1880 à travers une crise du textile avec la mécanisation du tissage. En 1870, 40 000 tisserands à la main travaillent dans le Choletais, en 1877 ils ne sont plus que 2300. A May-sur-Evre en 1888, Michel Boisteau, un ancien tisserand, fonde une fabrique de pantoufles en s'associant avec Constant Chasseloup, un boulanger.

- Sans connaissances particulières, ils fabriquent des chaussures « *bon marché, dessus toile, semelle cuir cousue* ». En 1899, 15 fabriques tout au plus sont situées dans le Choletais, elles sont 40 en 1905 puis 70 en 1935 et 150 en 1950. En 1955, les ingénieurs d'Eram mettent au point une chaussure à semelle plastique injectée. C'est, à l'époque, une véritable révolution qui bouleverse les méthodes de production, accélère l'industrialisation et permet la fabrication en grande série.

- Aujourd'hui, les fabricants du Choletais traditionnellement producteurs de bas et de milieu de gamme, jouent la carte de la mode et de l'imagination. Avec *Pom d'Api* et *Free Lance*, les frères Rautureau de La Gaubretière sont leaders dans leurs spécialités. Le Choletais-Vendée est devenu la première région productrice de chaussures en France et en Europe.

- Un écomusée de l'industrie de la chaussure « populaire » serait à créer dans le Choletais dans une ancienne fabrique.

**19° . Les Sables d'Olonne (Vendée) :**

- Musée de l'Abbaye Sainte-Croix. Exposition des oeuvres de Gaston Chaissac qui vécut à Sainte-Florence-de-l'Oie, Vix, et exerça le métier de cordonnier par intermittence.

**JE ME SOUVIENS ...  
DU CORDONNIER DE MON ENFANCE**

*Enquête de l'Association Régionale des Métiers de la Chaussure. Programme de recherches « Savoir-faire et Techniques », Mission du Patrimoine ethnologique, Ministère de la Culture.*

**Pourriez-vous dresser (au dos de cette feuille) un portrait sensible du cordonnier de votre enfance, tel qu'il demeure présent en votre mémoire.**

**Qu'il fût chaleureux, distant, bon vivant, espiègle, sauvage, décrivez-le en mentionnant ses traits particuliers, en notifiant le cadre de la boutique (l'ambiance, les odeurs, les détails : des oiseaux en cage peut-être). Précisez les activités (fabrication, réparation...), celles que vous aimiez. Indiquez ses autres occupations (sacristain, facteur...). Restituez le va-et-vient dans la boutique, les expressions locales, le surnom dont il pouvait être affublé. Situez l'époque, la ville, le quartier ou le bourg rural, le contexte.**

**A l'avance merci de nous confier vos souvenirs d'enfance.**

Votre Nom :  
Prénom :  
Adresse (facultative) :  
Date de naissance :

Lieu de votre enfance :  
Années du récit :

A expédier à Jacques CHAUVIN ARMC 2 Rue de la Châtonnerie 86000 POITIERS

**ANNEXE VII : L'ENQUETE**  
**« JE ME SOUVIENS DU CORDONNIER DE MON ENFANCE »**

**I- LES ENQUETES ECRITES**

Abbé M. Fristot, Cissé, Vienne :

*« Notre cordonnier de village ajoutait à sa spécialité celle de coiffeur. Il disait : "Je m'occupe des gens des pieds à la tête". Pendant que Dromain rapetasse tant bien que mal les "godasses", il racontait de bonnes histoires à son client en attente. Il m'est arrivé souvent, assis sur un tabouret ou une vieille caisse, d'attendre, déchaussé d'un pied, qu'il ait réparé une chaussure, puis l'autre. A le voir, Dromain avait l'air d'un intellectuel, il portait un lorgnon et avait un crâne chauve comme un oeuf. "J'ai beaucoup de cheveux chauves, les autres sont tous en dedans ; je suis la plus mauvaise réclame des produits capillaires". Et il riait de bon coeur de sa calvitie, le coiffeur chauve ! ».*

Marie-Paule Dupuy, Iteuil, Vienne :

*« Ils boitaient tous les deux, mais lui était une espèce de colosse et elle minuscule. C'était à la Première guerre qu'il avait perdu une jambe et elle était remplacée par toute une machinerie spectaculaire et sonore. Je me souviens d'un tas de barres métalliques, de lanières de cuir, et d'une énorme chaussure au bout, enfin une galoche. Il avait deux cannes d'infirme. L'intérieur de son atelier était très sombre. Je ne revois aucun outil précisément, seulement des objets dans l'obscurité et la poussière. Peut-être est-ce là un avatar mais c'était lui qui affutait les seringues de son épouse, infirmière, sur sa meule et, très fier, il en faisait ensuite admirer la pointe ».*

Max Crubezy, Charente :

*« Je revoyais, au milieu des années vingt, le petit garçon qui allait timidement chercher ses chaussures, dans la petite boutique légèrement en contre-bas de la rue, auprès de la boulangerie du village, non loin de la Mairie.*

*Cet artisan, courbé sur son pied de fer amovible, semblait en vouloir particulièrement à cette malheureuse chaussure en position inconfortable : lacet défait, langue lamentablement pendante. Et pourtant, il était bel et bien en train de rendre à sa semelle, une seconde jeunesse. Le cordonnier était, en général, assis sur une chaise basse, trapue, solide, dont le siège était souvent composé de grosses bandes de cuir. Devant lui, un petit établi, où trônait en son milieu, un porte-clous, en fonte brunie, avec alvéoles contenant chacune des pointes de dimension différente. Celles-ci, avant d'être enfoncées dans le cuir, passaient presque obligatoirement par la bouche de l'exécutant, d'où elles sortaient en cadence, une à une, accompagnées de plusieurs coups de marteau, assenés sur la semelle. L'on ne savait pas pourquoi, ce modeste artisan, faisait penser à un fakir ! L'on a jamais su au juste, pourquoi, ce matériau devait suivre un tel périple. Etait-ce pour activer le mouvement ou produire sur le métal de l'oxydation provoquée par la salive, aux fins de fixer davantage le cuir sur la semelle ? ».*

Jane Hurtemate-Nicolas, Prahecq, Deux-Sèvres :

*« Mon arrière grand-père avait eu une enfance très dure. Il avait été loué comme berger à sept ans. Il disait avoir tout appris par la formation de Compagnon du Tour de France. Il était réputé pour son habileté et faisait des chaussures, il ne se contentait pas de les réparer.*

*Il était de petite taille, très beau avec un air altier et un regard, clair, pénétrant. Ma mère assure qu'elle a senti très jeune qu'il était "différent" des autres hommes du village. Elle*

*aimait le regarder travailler, coudre les semelles et surtout faire des lacets de cuir pour les chaussures montantes ».*

Augustin Hérault, Bocage Vendéen, vers 1920 :

*« On ne pouvait pas lui donner d'âge. Ce que tous savaient de lui, c'est qu'il vous avait reconnu à votre pas avant de vous avoir vu, derrière ses lunettes. Il vous avait vu les pieds avant la tête.*

*Le dimanche, il faisait quelques parties de boules, c'étaient ses seules sorties. "La messe je l'entends de chez moi" disait-il aux gens qui lui reprochait son absence de l'église. "Un missionnaire m'a dit un jour que tant priaient pour moi que je serais sauvé". Il lui arrivait de mettre des vis sous les souliers quand le verglas gênait la marche à la sortie de la messe. Peut-être aussi comptait-il là-dessus ? ».*

## II- LES AUTOBIOGRAPHIES

Renée Fournier, Saix, Vienne (Aguaine n° 126, 1985 : 33) :

*« Je me souviens plus particulièrement du bouif de Saix. Il habitait à la Tourette, dans une cave humide et sombre, au fond d'une cour étroite cernée de tuffeau garni de longues lianes de lierre. Sorte de gnome, petit, trapu, un peu bossu, nous l'appelions Mouloche. Toujours assis devant son établi, à la lumière dispensée chichement par l'étroite fenêtre ».*

Henri Boré, Maine-et-Loire (Au fil des jours, 1980 : 33) :

*« Je me souviens cependant que pour ma Communion solennelle, à dix ans, il fallut m'équiper de souliers neufs. Ma mère me conduisit alors chez le père Legras qui était cordonnier au bourg. Le père Legras était un homme d'une grande gentillesse pour les enfants, doué d'une patience à toute épreuve. En plus de son métier de cordonnier, il était chargé de sonner l'Angélus au clocher tout proche ».*

Henri Verdon, Vendée (Bourdet, 1990 : 22-23) :

*« Il est une échoppe de cordonnier où ne vont jamais les futurs convalescents. Jusqu'à l'année dernière, l'homme qui aujourd'hui répare les chaussures était facteur des postes ; mobilisé le 2 août, grièvement blessé le 8 septembre dans les marais de Saint-Gond, il resta trois jours sur le champ de bataille avant d'être secouru par les brancardiers. On lui a coupé la jambe gangrenée, puis on l'a dirigé sur un centre de rééducation où on lui a enseigné la réparation des chaussures. Revenu à Saint-Laurent, il fut le premier héros local définitivement libéré du service militaire et ses concitoyens viennent par préférence lui apporter du travail ».*

Yvette Lacroix, Vienne (Une enfance en Poitou au début du siècle, 1985) :

*« Quand je n'étais pas très sage, mon Grand-père (ou ma Grand-mère) me disaient : "Yvette, si tu n'es pas sage, Gnippe Cordonnier t'emmènera !". J'avais une terrible peur de ce Gnippe Cordonnier, c'était un petit vieux, sans âge, tout sale, assez déguenillé, avec les cheveux longs et noirs, tout barbu, dans un visage inquiétant luisaient des yeux de braise. Une hotte en osier sur le dos, il passait à peu près deux fois l'an pour demander du travail (il réparait les souliers) ».*

Auguste Gaud, Deux-Sèvres (Ma Grand'mère Toinon. Souvenirs d'un paysan, 1897 : 8) :

*« Javarnay, mon village natal, est bâti presque à l'entrée du vallon, à un kilomètre environ de la source de la Boutonne. Il se compose d'une centaine de maisons basses et trapues, échelonnées sur le bord de la route départementale de Niort à Ruffec, et qui, les volets clos, semblent dormir, à l'ombre des grands arbres qui les abritent.*



*Il y a une trentaine d'années, on y comptait à peine quatre cent habitants qui tous, à l'exception d'un tisserand, d'un cordonnier et d'un tailleur qui exerçait en même temps la profession de barbier et jouait du violon dans les noces, vivaient du produit de la terre et passaient une partie de leur existence au milieu des champs ».*

Gaston Chaissac, Vendée (Correspondances, 1983 : 33) :

*« Comme cordonnier je n'ai pas grand succès mais mes quelques rares clients me sont fidèles. Dans la même paroisse il y a un cordonnier qui est boiteux, myope ou presbyte et maladif ; il a sur moi l'avantage de ne plus faire rigoler les gens, il y a si longtemps qu'il fait partie du paysage, il est d'ici ».*

René Caillié (Voyage à Tombouctou. I. 1982 : 41-42, 125-126, 146) :

*« Je suis né en 1800, à Mauzé, département des Deux-Sèvres, de parents pauvres ; j'eus le malheur de les perdre dans mon enfance. Je ne reçus d'autre éducation que celle que l'on donnait à l'école gratuite de mon village ; dès que je sus lire et écrire, on me fit apprendre un métier dont je me dégoûtai bientôt, grâce à la lecture des voyages, qui occupait tous mes moments de loisir. L'histoire de Robinson surtout enflammait ma jeune tête ; je brûlais d'avoir comme lui des aventures ; déjà même je sentais naître dans mon cœur l'ambition de me signaler par quelque découverte importante. (...) Je parlai à mon oncle qui était mon tuteur de mon désir de voyager : il me désapprouva, me peignit avec force les dangers que je courrais sur mer, les regrets que j'éprouverais loin de mon pays, de ma famille ; enfin il ne négligea rien pour me détourner de mon projet. Mais ce dessein était irrévocable ; j'insistais de nouveau pour partir, et il ne s'y opposa plus. (...)*

*Le 9 novembre, plusieurs Maures vinrent me trouver pour que je leur indiquasse la manière de prendre le basilic : l'aîné des fils de la maison me dit que je ne devais la leur indiquer qu'après m'être fait donner un coussabe ; je répondis que, si j'étais assez heureux pour pouvoir rendre quelques services aux Maures, je le ferais pour l'amour de Dieu, et n'en retirerais jamais aucun paiement. (...)*

*Comme je demandais la cause de tant de cruauté, on me dit que c'est ainsi que les hassanes traitent les zénagues (tributaires), quand ils veulent leur extorquer quelque chose, en les frappant impitoyablement, et qu'ils ne les lâchent qu'après avoir obtenu ce qu'ils demandent. Les ouvriers sont toujours des zénagues ; ils sont généralement méprisés des autres classes, et sans cesse exposés au pillage des hassanes. Quand ils ont gagné quelque chose par leur travail, ils le donnent à garder à un marabout, car ils ne pourraient le conserver chez eux. Ils sont ou cordonniers ou forgerons : les cordonniers font tous les ouvrages en cuir, sandales, porte-feuilles, selles, etc. ; les forgerons font les serrures, les entraves, les poignards, et généralement tous les ouvrages en fer. (...) Les femmes zénagues, laborieuses par besoin, filent et tissent le poil de mouton et de chameau, pour faire des tentes ; ce sont elles aussi qui les cousent. Elles tannent le cuir, font les varrois, en un mot tous les ouvrages, excepté ceux en fer. Voici leur manière de tanner ».*

Suzanne Correard (Les aiguilles de Ligneul, 1989 : 31) :

*« Les soirs d'hiver surtout, je m'asseyais sur un petit banc à sa droite. Il travaillait devant une fenêtre qui avait un large rebord sur lequel il posait ses outils. A sa gauche, le baquet où trempait le cuir pour les semelles. Au mur sur la gauche la trousse. C'était une grande pièce de toile brune, épaisse, qui contenait de multiples poches toutes garnies de boutons de métal et bordées d'un galon vert. Les poches renfermaient les petits outils : tire-points, tranchets, alènes. La pierre ronde à affûter était sur la fenêtre, le pied de biche posé tout contre, le marteau juste au-dessus. Assis sur une chaise basse, son tablier en cuir sur ses genoux, il tapait la semelle... tap, tap, tap, tap... Ce bruit a bercé mes nuits d'enfant et je l'entends encore souvent dans ma mémoire... tap, tap, tap, tap... ».*

## LE PETIT CORDONNIER

Paroles de Francis LEMARQUE - Musique de REVIL

- I -

Un petit cordonnier qui voulait aller danser  
Avait fabriqué  
De petits souliers  
Une belle est entrée qui voulait les acheter  
Mais le cordonnier  
Lui a déclaré  
Ils seront à vous sans qu'ils vous coûtent un sou )  
Mais il vous faudra ) bis  
Danser avec moi )

### Refrain

Petit cordonnier t'es bête - bête  
Qu'est-c' que t'as donc dans la tête - tête  
Crois-tu que mon cœur s'achète - chète  
Avec un naire de souliers ?

- II -

Mais la belle accepta, elle emporta sous son bras  
Les petits souliers  
Pour aller danser  
Cordonnier tout réjoui a mis ses plus beaux habits  
Et s'est pomponné  
Pour la retrouver  
Mais hélas quand il voulut la faire danser )  
Elle a refusé ) bis  
Lui a ri au nez )

### Refrain

- III -

Mais à peine la belle avait-elle fait trois pas  
Que ses p'tits souliers  
Fur'nt ensorcelés  
El' se mit à tourner comme un' toupie déréglée  
Et les musiciens  
N'y comprenaient rien  
El' tourna tourna jusqu'au petit matin )  
Et toute épuisée ) bis  
Se mit à pleurer )

### Refrain

Petit cordonnier arrête - rête  
Je me sens tourner la tête - tête  
Tu ne dois pas être bête - bête  
Pour m'avoir ensorcelée  
Petit cordonnier arrête - rête  
Que ta volonté soit faite - faite  
Tout' la vie le cœur en fête - fête  
Dans tes bras je veux danser.

### Il changeait la vie

C'était un cordonnier, sans rien d'particulier,  
Dans un village dont le nom m'a échappé.  
Qui faisait des souliers si jolis, si légers,  
Que nos vies semblaient un peu moins lourdes à porter.

Il y mettait du temps, du talent et du cœur,  
Ainsi passait sa vie au milieu de nos heures,  
Et loin des beaux discours, des grandes théories,  
A sa tâche, chaque jour, on pouvait dire de lui :  
Il changeait la vie.

C'était un professeur, un simple professeur,  
Qui pensait que savoir était un grand trésor,  
Que tous les moins que rien n'avaient pour s'en sortir  
Que l'école et le droit qu'a chacun de s'instruire.

Il y mettait du temps, du talent et du cœur,  
Ainsi passait sa vie au milieu de nos heures,  
Et loin des beaux discours, des grandes théories,  
A sa tâche chaque jour, on pouvait dire de lui :  
Il changeait la vie.

C'était un p'tit bonhomme, rien qu'un tout p'tit bonhomme,  
Malhabile et rêveur, un peu loupé en somme,  
Se croyait inutile, banni des autres hommes,  
Il pleurait sur son saxophone.

Il y mit tant de temps, de larmes et de douleur.  
Les rêves de sa vie, les prisons de son cœur,  
Et loin des beaux discours, des grandes théories,  
Inspiré jour après jour de son souffle et de ses cris,  
Il changeait la vie.

Programmation : G. Delacroix  
Synthés : R. Romanelli  
Batterie : J. Hammer  
Guitares : M. Jones, P. Tison  
Saxophone : Prol Pinpin  
Son : J.-P. Janiaud.

(Chanson de J.-J. Goldman.)

### III- LES ENQUETES ORALES DE TERRAIN

Angel Larapidie, Poitiers, Vienne :

« Il y avait des ouvriers dans la cordonnerie qui étaient sur le trimard. Ils allaient d'une ville à l'autre. En général, ça se passait comme ça. Le gars voyait une boutique, ou quelqu'un lui avait donné l'adresse, il entrait : « - "Alors, patron, y'a d'embauche ?" ». « - "Ma foi ! faut voir" ». Comme il était payé aux pièces, c'était pas difficile. Le patron voyait bien s'il était capable. Alors il cherchait à le garder. Et l'autre quand il avait gagné deux, trois sous, et qu'il en avait marre, il ramassait la toilette. Il mettait la liquette dedans, ses affaires et il partait ailleurs. En général, c'étaient des gars qui faisaient du bon boulot parce qu'ils voyageaient et qu'ils connaissaient les combines du métier ». (Chauvin 1983 : 51).

Raymond Rolland, Champigny-le-Sec, Vienne :

« Quand j'étais apprenti en 1909 et 1910, c'étaient les ouvriers qui m'apprenaient le métier, ils le faisaient chacun une semaine. Il y avait deux anarchistes qui avaient été embauchés l'un après l'autre. Comme ils voyageaient beaucoup, ils faisaient des tas de choses. Ils avaient une conscience du métier incroyable, impeccable. Si mon travail était mal fait, ils le reprenaient derrière moi. C'était leur mentalité qui était comme ça ». (Chauvin 1983 : 51).

Edmond Massonnet, L'Isle-Jourdain, Vienne :

« Mon oncle Victor Clément a été quinze ans sur le Tour de France. Il est né en 1866. Il faut que vous voyiez qu'à cette époque, beaucoup de métiers le faisaient. Je ne sais pas si c'était dans le Compagnonnage, il ne m'en a pas parlé. Mais il est allé en Espagne et en Italie. Il portait le balluchon sur le dos. Quand il est revenu, il s'est installé à son compte comme cordonnier-bottier à l'Isle-Jourdain. Il était très fort dans le métier. C'était un as ! ». (Chauvin 1983 : 50-51).

### IV- LE ROMAN (REGIONAL), L'AUTOBIOGRAPHIE ROMANCEE

Michel Ragon (*Le Cocher du Boiroux*, 1992 : 183-184) :

« Jamais Ernest ne s'était senti aussi libre. La maréchaussée le traquait, mais son infortune mettait à l'épreuve la solidarité de ceux qu'il appelait ses camarades. Il sautait d'un refuge à l'autre, comme un insecte, invisible, insaisissable. Un cordonnier qui façonnait des sabarons lui offrit son dernier gîte. La cordonnerie fournissait alors un gros contingent de militants révolutionnaires. Leurs échoppes, ouvertes à tout venant, de l'aube au crépuscule, formaient des relais pour les nouvelles. Ils ne quittaient leur établi que pour une courte nuit de repos. On les trouvait donc au même lieu en n'importe quel moment de la journée. En cousant, ils lisaient ce qu'ils récoltaient d'imprimé, servant aussi de boîtes à lettres pour la circulation des journaux syndicalistes et des brochures de propagande. Ernest regardait, avec cet émerveillement que lui causait le savoir-faire des artisans, la manière dont le cordonnier tranchait la basane pour confectionner cette curieuse chaussure qui se portait dans les sabots, tronquée en avant pour laisser aérés les orteils. Le sabaron rendait les sabots de bois plus agréables, ce qui n'empêchait pas les paysans, qui se laissaient aller au confort, de les matelasser de surcroît avec de la paille fraîche renouvelée chaque matin.

La solidarité de ces cordonniers, de ces tisserands, de ces tanneurs, de ces barbiers, lui réchauffait le coeur. Elle le renforçait aussi dans sa conviction de détenir la vérité ».

André Gaillard (*Le siècle Trioulais 1880-1980 La Grande Misère. Cent ans de la vie d'un village et d'une famille de paysans poitevins*, 1978 : 122-123) :

« Le grand jour arriva enfin. Le père Gaillard avait pris sa journée pour accompagner sa fille à qui il avait fait confectionner une paire de souliers de cuir par le cordonnier Vaury.(...) Dès la Croix d'Oiseau, Victoire reprit ses sabots, bien décidée à ne chausser ses souliers qu'une fois arrivée en ville ».

Maurice Fombeure (*La rivière aux Oies*, 1982 : 143) :

« *Tutur est cordonnier-raccommodeur à Soupe-sur-Arzon. il ne fait pas de neuf : il rapetasse. Un point c'est tout.*

*Il est vieux, sec et usé. En proie aux railleries des enfants. Ils lui ont cassé un carreau et, par économie, il l'a remplacé par un journal collé à la poix aux quatre coins ».*

Colette Tessier (*Le semainier d'Angèle Tour*, 1988 : 72-73) :

« *Enfant, j'ai connu deux sabotiers et trois ou quatre "bouifs", comme on disait alors. Ils travaillaient rarement dans la solitude. A côté de celui qu'on appela d'abord "cordouanier" - ouvrier en cuir de Cordoue - un deuxième tabouret attendait le passant bavard, le vieux copain, le bourgeois pas fier, qui tour à tour venaient tailler une bavette. Dans l'odeur de cuir arrivé de Châteaurenault ou d'Auvergne, on discutait chasse et pêche, politique locale, événements familiaux, et parfois des petits scandales du cru. Mais par allusions prudentes, sans se compromettre, avec un peu de malice au coin de l'oeil, quand même... De toute façon, pour ceux qui en ont conservé le souvenir ou pour les jeunes qui n'ont pas connu ça, c'est un événement de voir s'ouvrir une cordonnerie au milieu de boutiques mortes, remplacées par la Superette ou converties en appartements. Certes, le gentil magasin moderne et coquet ne ressemble plus à l'échoppe minuscule surchauffée par le fourneau où tiédissait la poix. Mais mon oeil curieux a entrevu autour de l'établi deux jeunes silhouettes, j'ai perçu des histoires de foot, les projets d'une exposition de photographies d'amateurs. Les sujets de conversation aussi ont changé. Mais l'essentiel demeure dès que s'ouvre la porte d'un artisan de village : l'échange chaleureux amical, l'intérêt pour ce qui fait la vie de la cité, et le besoin d'en discuter pour le plaisir... ».*

Joseph Cressot (*Le pain au lièvre*, 1944 : 105-107) :

« *Le cordonnier, fils de cordonnier, vivait en sa boutique. Petite et basse, poussée en avant jusqu'au bord de la rue, elle ouvrait au niveau de la chaussée sa large fenêtre à deux battants ; une petite vitre de côté enfilait la grand-rue ; le meilleur poste d'observation du village !. (...)*

*Il ne manquait pas de visiteurs. Devant sa fenêtre, des troncs servaient de bancs, à moins qu'on se mît tout bonnement une fesse sur le rebord. C'est là que je l'ai vu battre la semelle sur la grosse pierre carrée, aiguïser le tranchet avec le fusil, hochant la tête en mesure, tordre et cirer le fil, se mettre dans la bouche une pincée de chevilles qu'il plantait avec une rapidité vertigineuse, enfoncer l'alène qu'il se passait d'abord dans les cheveux. Petit ou grand, on n'échappait guère à ses plaisanteries ».*

Jean Giono (*Jean-le-bleu*, 1932 : 8-9) :

« *Je me souviens de l'atelier de mon père. Je ne peux pas passer devant une échoppe de cordonnier sans croire que mon père est encore vivant, quelque part dans l'au-delà du monde, assis devant une table de fumée, avec son tablier bleu, son tranchet, ses ligneuls, ses alènes, en train de faire des souliers en cuir d'ange, pour quelque dieu à mille pieds ».*

Marc Bernard, Nîmes (*Pareil à des enfants*, 1941 : 38) :

« *Je me rendis à la boutique que m'avait indiquée le géant ; j'y trouvais un tout petit cordonnier à lunettes, qui chantait à pleine voix, tout en battant à grands coups de marteau une semelle. N'ayant rien de mieux à faire, puisqu'on ne daignait pas s'aviser de ma présence, je demeurai à écouter, debout devant le veilloir, cette belle voix, grave, pleine de noblesse. (...) Je compris que le petit cordonnier, mince comme un tranchet, n'était là que pour chanter, que c'était là son occupation véritable, son marteau battait pour marquer le rythme et non point pour battre la semelle, ainsi que je l'avais cru tout d'abord naïvement ».*



Margravou, Morvan, 1938 (*La vipère rouge*, 1941 : 46) :

« Mes devoirs sont finis, je sors comme pour aller tailler bavette avec Marcelot le savetier mais je me défile derrière le mur des granges. Cartouche est là : il m'attend, c'est l'heure. Il m'a indiqué le passage d'un renardeau, loin, là-bas, dans la hêtraie d'Island ».

Charles-Ferdinand Ramuz, Graud-de-Vaux, Suisse, fin XIX<sup>e</sup> siècle (*Découverte du monde*, 1951 : 78-79) :

« Mais les autres élèves, les moins fortunés, dont j'étais, allaient tout bonnement, lors de la promenade du dimanche, faire choix dans un buisson d'une fourche de noisetier, dont il s'agissait seulement qu'elle fût parfaitement symétrique, avec deux branches d'égale force et un manche très exactement perpendiculaire à l'angle qu'elles formaient entre elles. On allait alors acheter chez le bandagiste trente ou quarante centimètres d'élastique carré, en caoutchouc brut, dont il y avait diverses épaisseurs ; plus l'élastique était épais et moins il avait de jeu, d'où une force de projection plus grande, mais aussi plus de résistance. Il fallait ensuite être bien avec un cordonnier, mais chaque famille avait le sien, car les souliers étaient encore faits sur mesure, à qui on allait mendier un petit morceau de cuir, le plus souple possible, qui pourtant ne se déchirât point. On découpait ce morceau de cuir en ovale : on le perceait d'un trou à chacune de ses extrémités ».

Charles-Ferdinand Ramuz, Suisse :

« Le cordonnier venait plus loin dans une chambre en sous-sol, dont la fenêtre semblait, à son extrémité d'en bas, posée à même le pavé ; la rue se rétrécissait là singulièrement ; toujours les cordonniers sont où c'est le plus étroit, où c'est le plus sombre, et ils aiment à être sous terre, alors leur figure se montre à hauteur de vos chaussures tandis qu'ils en tiennent une autre paire sur leurs genoux ». (Cité par Dominique Allan-Michaud, *Puzzle pour un homme seul*, 1974 : 1).

Christian Signol (*Adeline en Périgord*, 1992 : 62) :

« Je me souviens aussi d'un vieux cordonnier, M. L..., qui travaillait sur un vieil établi à peine éclairé, sans jamais lever la tête de son ouvrage ».

Roger Boussinot (*Des enfants dans les arbres*, 1985 : 36) :

« Armand a calé son vélo contre le trottoir, par le pédalier ; il rentre dans la boutique où le cordonnier, déjà ceint de son tablier de cuir noir, s'installe à son établi avec une aisance féline malgré sa corpulence et sa jambe raide ».

Rogh Carrier, Québec (*Les enfants du bonhomme dans la lune*, 1979) :

« Notre maison avait été habitée, avant que mon père ne l'achetât, par un cordonnier qui y était mort très vieux. Ma mère nous le décrivait : un homme court, courbé parce qu'il avait passé sa vie à coudre du cuir ; le petit cordonnier boitait, il avait un pied hot et une jambe plus courte que l'autre. Il fabriquait lui-même ses chaussures parce qu'il n'aurait pu trouver dans aucun magasin, pour son pied infirme, cette petite botte avec une semelle très épaisse qui avait la forme d'un sabot de cheval ».

## V- L'ETHNOGRAPHIE DES JOURNAUX ET GAZETTES LOCALES

Descamps (*Centre-Presse*, 8 février 1982) :

« De leur temps (anneu la race est quasi éteinte) les cordonniers n'ont jamais passé pour être bin riches à c'qui s'parait. Alors ils n'avaient pas les moyens de s'payer des vraie

A Monsieur Camille, cordonnier, sacristain, sonneur de cloches, secrétaire de Mairie, garde-champêtre, colleur d'affiches, chargé d'inviter aux enterrements, chantré "patenté" et... joyeux luron par surcroît !

## FIGURE DE CHEZ NOUS

Le cordonnier du village  
Sacristain de son état  
Enregistre d'un doigt sage,  
Les naissances et les trépas  
Puis il court la prétentaine  
Avec ses pincés à vélo...  
Avant d'enfoncer l'alène  
Et d'entonner le crédo.

Il va coller les affiches  
La veille des élections,  
Il tamponne sur des fiches,  
Apporte le goupillon,  
Et puis il pique l'alène  
Et chante l'Alleluia,  
S'en va faire des fredaines...  
En invitant aux trépas !

Il sonne tous les offices  
Les glas et la Communion,  
Sur la place il crie "Avis,  
Avis à la population"...  
Puis les talons il recolle,  
Il court pour quelques ébats.  
Et va mettre son faux-col  
Pour la messe des trépas...

Il monte haut son registre  
Et donne du trémolo,  
Ça a de l'allure, fichtre !  
On dirait un Rigoletto...  
Puis il recoud la semelle,  
Va établir des états...  
Et affiche ses fredaines  
En arrosant les trépas !

Quand il a "un coup dans l'aile"  
Qu'il n'est pas "dans son état"  
Il colle sur les semelles  
L'argent reçu des trépas...  
Il asperge les affiches  
A grands coups de goupillon  
Et met ses fredaines en fiches  
Qu'il tamponne avec passion !...

Puis il chante à perdre haleine  
L'Alleluia triomphant  
En courant la prétentaine  
Sur son vieux vélo grinçant...

Mais maintenant qu'il est lui-même  
Passé de la vie à trépas  
On le regrette bien quand même.  
Mais son sort ne m'inquiète pas !  
Armé d'un très grand pot de colle  
Je le vois parmi les élus  
A réparer les auréoles  
Et la déchirure des nues...

Et bien sûr, je l'imagine  
Secrétaire du grand Portier,  
Enregistrant les Chérubines  
A coups de tampons étoilés,  
A la volée sonnant les cloches,  
Chantant la Messe de Dumont  
Et ponctuant les doubles croches  
De vastes coups de goupillons !  
... Et courant toujours prétentaine  
Avec ses pincés à vélo  
Et se payant quelques fredaines  
Pendant que Dieu fait "Oh ! oh !"...

Jeanne LE SAUX



*asparges à la saison printanière. Y devaient s'contenter des pousses de choux fourragers, de Bruxelles ou autres variétés quand qués plantes font dos efforts à la sortie de l'hiver pour faire épanouir leurs fleurs en vue de faire dos graines. Dans nos campagnes du Poitou, on a coutume de manger qués pousses à la sauce vinaigrette. on les appelle dos asparges de cordonniers sans doute parsqe qués pauvres gars pouvoient s'en régaler et même souvent gratis si une de leurs pratiques les autorisait à aller en couper quèques bouquets dans son champs de choux ».*

Michel Robakowski (*La Poire Cuite* n° 7 1991 : 6-7) :

*« Assis sur son tabouret, près du poêle et de la fenêtre "à l'abri du mauvais temps", dans le décor de la vie qu'il s'est choisie, Ovide est là, tempestant contre le monde, mais heureux de finir son dernier ouvrage : une paire de talons ! c'est son métier ».*

A propos de Trombinard présenté comme une célébrité locale du Mellois fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> siècle (*Aguaine*, novembre-décembre 1972, pp. 377-378) :

*« Dans son jeune âge il avait été simultanément cordonnier et sacristain, s'était marié, avait divorcé, avait eu deux fils qui ont fait leur chemin honorablement. (...) sur le trimard il cirait les chaussures dans les auberges qui logeaient à pied et à cheval ».*

René Courtois (« "Autour de Gençay" d'après "Au coeur de la vie. Bulletin paroissial de Gençay" » *La boîte à boutons* n° 632, 15 mars 1989) :

*« Si vous voyiez le cordonnier / Il n'a ni bottes ni souliers. / Quand il tape sur la semelle / Il est bien assis sur sa selle / Mais dehors il s'en va nu-pieds. / C'est son métier ».*

Courrier des lecteurs » (*Télérama* n° 1833, 27 février 1985 : 5) :

*« Petit prof ! Lorsque je débutai dans l'enseignement public, il y a un demi-siècle, les gens étaient peu cultivés encore, dans l'ensemble. Maintenant, tout le monde manie à la perfection la langue française, et, en conséquence, dit : un ingénieur, un médecin, un cordonnier, un grand reporter et un petit professeur de lycée. Même si la personne en question a passé l'agrégation, parfois un doctorat, même si elle a été chargée d'une préparation à Normale Sup ou à l'X, même si elle a fait un peu de recherches et publié quelques livres. Naturellement Télérama ne manque pas à cette règle élémentaire, dans le numéro 1831, page 11, et dans bien d'autres. C'est gentil, petit prof, c'est affectueux, ça sent bon la défense de l'école. J'aime bien Télérama quand même. F. Bellon Saint-Etienne ».*

## VI- CHRONIQUES JUDICIAIRES

Tribunal correctionnel de Poitiers. Audience du 22 juin 1887. Plaidant Me Mousset (*L'Echo du Poitou* n° 76, 25 juin 1887) :

*« Coups et blessures : Dans la soirée du 20 juin, un cordonnier ambulancier, le sieur Raymond, porteur de la hotte traditionnelle qui contient tous les accessoires utiles à sa profession, outils et cuir, suivait la route de la Tranchée, pour se rendre à Poitiers où il demeure lorsqu'un petit chien se mit à courir après lui en aboyant. Raymond lui porta un violent coup de bâton et le pauvre animal se débattit à ce moment comme s'il allait mourir. Le propriétaire du chien, le sieur Mandrin débitant aux Trois Ilots qui venait d'être témoin de ce qui s'était passé, se précipita alors sur le sieur Raymond et le saisit à la gorge, en l'égratignant, paraît-il au visage. Raymond se débarrassa bientôt de lui, en lui portant un violent coup de poing qui le renversa, puis un instant après, il revient sur lui et lui porta un coup de bâton. En ce qui touche le chien au sujet duquel on avait relevé une contravention pour mauvais traitement à son égard, le tribunal a déclaré que si dans la circonstance le prévenu s'était montré brutal, il n'y avait pas lieu de retenir ce*

chef de prévention, en raison de la conduite de cet animal vis-à-vis dudit prévenu. Le sieur Raymond a été condamné à 50 francs d'amende ».

(L'Indépendant de Civray n° 2, 23 avril 1898) :

« Chapelle-Baton : Une hotte de cordonnier contenant deux paquets de clous, un paquet de pointes, et quelques morceaux de cuir a été trouvée mardi dernier à la mare de Villeneuve, par le sieur Delhomme, cantonnier de la même commune ».

## VII- THEATRE (RADIOPHONIQUE) POPULAIRE

Alexandre Arnoux (« Le cordonnier » in : *La ronde des métiers. Grande fresque radiophonique en quinze tableaux sur les Beaux Métiers de France et la Production Nationale*, 1943 : 41-42) :

« 1<sup>re</sup> Voix d'Homme : "Profite bien de tes dernières années de vagabondage ! Tu as arpenté le Comtat, la Charente et le Poitou, tu as vérifié de l'oeil et de la main qui, de la Provençale ou de la Sablaise, a le pied le plus mignon. Les voyages forment la jeunesse, surtout celle des cordonniers, qui ne bougeront plus guère par la suite, collés à leur escabeau."

La Conteuse : "Un seul a couru le monde, exceptionnellement et par l'effet d'une malédiction, Ahasvérus. Ce n'est pas un modèle à suivre." ».

## VIII- LA COLLECTE DES ETHNOGRAPHES AU XIX<sup>e</sup> SIECLE

Noguès (1890 : 87) :

« Personne n'ignorait la savate. Garçons et filles s'asseyaient en rond sur l'herbette, bien serrés les uns contre les autres, les jambes légèrement étendues ou plutôt repliées presque triangulairement. Au milieu de l'enceinte, debout et l'oeil au guet, se tenait le niaffe ou sabrou. Il devait saisir au passage la savate, que l'on passait de main en main par-dessous les jambes. De temps en temps, pour détourner son attention ou le déconcerter, on lui criait : niaffe, gare à ta forme ! Cela voulait dire : prends garde à ton arrière-face !... Quelquefois au moment même où il évoluait pour éviter le coup, un loustic lui appliquait vigoureusement la savate sur... la forme ! Aussi, pour empêcher les répétitions, opérait-il par intervalle comme une girouette, dix volte-face à la minute. Pour peu que le niaffe fût un tantinet lourdeau, on juge des pasquinades auxquelles il donnait lieu. S'il parvenait à se saisir de la susdite, il quittait le métier pour le céder à celui qu'il avait surpris l'arme à la main ».

Littré (1863-1877 : 5759) :

« Jeu de la savate : une douzaine d'écoliers s'asseyent en rond, levant les genoux, et se serrant étroitement les uns contre les autres ; sous leurs genoux ainsi haussés et juxtaposés, ils font passer un soulier que l'un d'eux, debout au milieu du cercle, cherche à saisir au passage. Celui entre les mains de qui elle est saisie, prenant la place de celui qui l'a saisie, cherche la savate à son tour ».

Verrier et Onillon (1908 : 461) :

« "A la trace ! Comme on trace ! Mon papa est cordonnier ! Ma maman est demoiselle ! Tire la ficelle !" Cette formulette est employée par les petites filles dans un jeu qui n'a pas, je crois, de nom spécial et qui se pratique comme suit Deux petites filles se placent côte à côte et se prennent par les deux mains, la main droite tenant l'une et l'autre des joyeuses face en avant. Elles récitent la formulette ci-dessus et aux mots : tire la ficelle ! pivotent toutes les deux sur leurs talons sans se lâcher les mains, en sorte qu'elles se retrouvent côte à côte tournés en sens inverse ».



Verrier et Onillon (1908) :

« Ce sont les chiens qui ont baptisé les gniafes, et voici dans quelles circonstances. Au temps jadis, un membre besogneux de l'honorable corporation des savetiers manquant de cuir avisa un veau crevé, une brunette, que la Loire avait rejeté sur une grève, et se mit en devoir d'en enlever la peau. Mais comme on sait, chaque corporation était jalouse de ses privilèges. Aussi les chiens du voisinage, furieux de se voir disputer leur proie, se mirent à poursuivre le pauvre diable en l'accompagnant de leurs aboiements : "gniafe ! gniafe !" Le nom lui en resta et passa à tous les "chevaliers du tranchet", ses confrères ».

#### IX- LA COLLECTE DES ETHNOGRAPHES TEMOINS DU XX<sup>e</sup> SIECLE

Richard Hoggart (33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises, 1991 : 203) :

« Les brodequins et les chaussures jouent un rôle spécial dans la vie des enfants pauvres car ce sont des indicateurs particulièrement précis. Les chaussures montantes distribuées au camp du Rotary ressemblaient à ce qu'elles étaient, des soldes robustes mais laides, sans style et sans goût, à semelle épaisse, de vrais fers à chevaux. De la même manière, on pouvait identifier les garçons vraiment pauvres au fait qu'ils continuaient à marcher lourdement dans de vilains brodequins noirs, évidemment achetés avec des coupons de l'Assistance publique ou d'ailleurs, alors que tous les autres, après un certain âge, étaient passés aux chaussures ».

Alfred Raucoulès (« Lo Sabatièr, le Cordonnier » *Folklore*, t. 31, n° 1, 1978 : 4-15) :

« Il s'agit d'un témoignage sur un métier tel qu'il s'est couramment pratiqué jusque vers 1925, puis a progressivement disparu sous cette forme, entre les deux guerres, et a évolué dans le sens connu actuellement. (...) Forts peu étaient les cordonniers travaillant dans une boutique (tout au moins dans les villages) ; certains étaient installés dans un coin de la cuisine, d'autres tout aussi bien dans un coin de l'écurie ou de la grange. Ceux ayant du personnel travaillaient dans une boutique, laquelle était une petite pièce sans vitrine. L'établi devant une fenêtre, et les cordonniers qu'à certains endroits on appelait (en occitan) courounflés, ou pégots, étaient assis tout le tour. Chaque ouvrier occupait en moyenne un mètre carré ; il suffisait d'avoir assez de place pour étirer les bras lors des coutures, mais si ils étaient trop près, il leur fallait ne pas le faire ensemble afin de ne pas se cogner. Les jours de pluie, la moitié des oisifs du village venaient flâner (l'autre moitié était chez le forgeron) ».

#### X- LES OUVRAGES TECHNIQUES

Jules Morin (*Manuel du Bottier et du Cordonnier*, 1831) :

« Jeunes gens qui par des circonstances particulières devez choisir un état pour suffire à vos besoins par le travail, si vous êtes décidés à exercer celui de cordonnier et que votre détermination puisse dépendre de vous, observez avant toute autre chose, quelles peuvent être vos forces corporelles, l'adresse de vos mains, votre caractère particulier ; examiner bien si vous êtes susceptibles de constance dans vos occupations, si vous possédez assez de persévérance pour parvenir à bien suivre les opérations dont nous allons vous entretenir. D'abord si par les suites d'une enfance aussi pénible que laborieuse vous êtes faiblement constitués, ou porteurs de quelque infirmité plus ou moins apparente, nous vous conseillons d'apprendre à faire ce qu'il y a de plus doux, en vous appliquant à bien chausser les femmes ; si au contraire la nature vous a donné la force en partage, mais que votre caractère soit inconstant, ou que vous ne soyez pas susceptibles de bien soigner un ouvrage, ne faites que de gros souliers pour les voyageurs, les militaires, les chasseurs, etc. Enfin, êtes-vous aussi forts que robustes, si à la vigueur des muscles vous joignez de l'intelligence, de la bonne volonté pour apprendre, et de la capacité pour perfectionner, choisissez l'état de bottier ».

François Desprez (*L'apprenti cordonnier*, 1949 : 4-5) :

« Le métier est aujourd'hui délaissé par la jeunesse en âge d'entrer en apprentissage et la majorité des jeunes gens se tournent plutôt vers les professions de la mécanique et de l'électricité qui jouissent auprès du public d'un attrait considérable. Seuls, quelques déshérités de la nature et quelques fils d'artisans trop peu nombreux se destinent à cette activité ».

Louis Rama (*Les collages dans l'industrie de la chaussure*, 1978 : 25) :

« Quand au cordonnier-réparateur, avant qu'il ne soit considéré comme une espèce en voie de disparition, et au temps où les chaussures étaient encore, à l'entendre, "réparables" - en gros pendant la première moitié de ce siècle - il usait d'un nombre limité de colles, dont on retrouve la mention dans d'anciens catalogues de fournisseurs ».

## BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages réputés difficiles d'accès sont localisés en fin de référence bibliographique.

### I- TRAITES TECHNIQUES DE LA CHAUSSURE

- ARDILLIER R. (1948) : *L'art de bien connaître la chaussure* ; Paris, La Halle aux Cuirs et le Moniteur de la Cordonnerie, 204 p.
- AUBENQUE H. (1989) : *Techno-pédie, éducation du chaussant* ; Nîmes, Imp. Lacour, 197 p. (Aubenque 131 Rue V. Hugo 30160 Bessèges).
- BARRAU J. (éd.) (1959) : *Manuel à l'usage des Maîtres Cordonniers ou Maîtres Bottiers et des candidats à l'emploi de Maître Cordonnier ou de Maître Bottier* ; Paris, Barrau, 104 p. (ARMC).
- BEAUSOLEIL O. (1960) : *Cordonnerie, réparations* ; Paris, Beausoleil, 64 p., (4<sup>ème</sup> édition).
- BERGUT R. (1981) : *Mémento de la technologie chaussure* ; Paris, AFPIC, 73 p. (AFPIC 5 Rue J. Sansboeuf 75008 Paris).
- CHARASSON L. (1949) : *Traité pratique de patronage pour la chaussure* ; Romans, Rambaud, 70 p. (ARMC).
- CHARASSON L. (vers 1949) : *Petit guide du coupeur en chaussure* ; Romans, Rambaud, 30 p. (ARMC).
- CHARLIES (1930) : *Guide du cordonnier* ; Paris, Garnier, 278 p. (ARMC).
- CHEVAL S., CONVERT F. (1910) : *Nouvelle méthode mathématique de patronage pour la chaussure* ; Valence, Paris, Imp. Céas, 126 p. (BN Paris).
- COLLECTIF (1824) : *Art de la Chaussure considérée dans toutes ses parties. Nouvelle encyclopédie des Arts et Métiers* ; Nancy, Imp. Haener, 360 p. (Musée Chaussure Romans)
- COLLECTIF (1980) : *Livres techniques pour la préparation aux examens de la profession de cordonnier* ; Paris, FNCF-AFPIC, 3 vol. (FNCF 21 Rue Jean-Poulmarch 75010 Paris).
- DEFRAIGNE P. (vers 1920) : *Mon cordonnier. Manuel donnant les moyens pratiques de réparer soi-même ses chaussures* ; Paris, Defraigne, 59 p. (ARMC).
- DEPRAT J.-A. (1900) : *Manuel complet de Cordonnerie* ; Paris, Le Moniteur de la Cordonnerie, 518 p.
- DESPREZ F. (1949) : *L'apprenti cordonnier* ; Paris, La Halle aux Cuirs et Le Moniteur de la Cordonnerie, 186 p. (ARMC).
- DESPREZ F. (vers 1950) : *Le futur cordonnier-bottier* ; Paris, La Halle aux Cuirs et Le Moniteur de la Cordonnerie, 304 p. (ARMC).
- DIDEROT, d'ALEMBERT (1761-1765) : *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* ; Paris, 34 vol.
- DIDEROT (1776) : *Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* ; t 2, Amsterdam, Rey, 933 p.
- DOFFEMONT (1758) : *Avis important sur différentes formes de corps et de bottines d'une nouvelle invention* ; Paris, Delaguette. (Écrit par un Maître tailleur).
- DRUMÉZ E. (1955) : *Manuel technique du cordonnier-bottier et du cordonnier-réparateur* ; Paris, Eyrolles, 283 p. (ARMC).
- GARSAULT M. de (1775) : « Art du cordonnier » in : BERTRAND J.-E. (1775) : *Descriptions des arts et métiers* ; t 3, Neuchâtel, Imp. Société Typographique, 608 p., pp. 499-564.
- LEMONON E.-H. (1947) : *La réparation des chaussures à la portée de tous* ; Paris, Maison Rustique, 48 p.
- LIEGEART A. (1947) : *Manuel du Cordonnier* ; Paris, Baillièrre, 294 p.
- LION F. (1923) : *La chaussure. La forme, le problème de la marche* ; Nîmes, Imp. Nouvelle, 64 p. (BN Paris).

- MATHIS J. (1923) : *Le livret du cordonnier* ; Paris, Eyrolles, 89 p. (CNAM Paris).
- MATRA R. (1991) : *La Botte* ; Paris, FNCF, 41 p. (FNCF 21 rue Jean-Poulmarch 75010 Paris).
- MERMET H. (1909) : *Traité de la construction des formes et du patronage géométrique, à l'usage de la fabrication de la chaussure civile et militaire* ; Paris, Garnier, 280 p. (BN Paris).
- MORIN J. (1831) : *Manuel du Bottier et du Cordonnier* ; Paris, Roret. (CNAM Paris).
- NOVE-JOSSERAND G. (1905) : *Précis d'orthopédie* ; Paris, Doin.
- PLE L. (vers 1900) : *La chaussure. Fabrication de la chaussure par procédés mécaniques* ; Paris, Chambre de commerce, 23 p. (MNATP).
- RAMA L. (1973) : *Dictionnaire technique de l'industrie de la chaussure* ; Lyon, Centre Technique du Cuir, 406 p.
- RAMA L. (vers 1978) : *Introduction à la qualité de la chaussure* ; Lyon, CTC, 152 p.
- RAMA L. (1978) : *Les collages dans l'industrie de la chaussure* ; Lyon, CTC, 386 p.
- RATOUIS A. (1896) : *Théorie pratique, fabrication, commerce de la chaussure* ; Paris, La Cordonnerie, 133 p. (ARMC).
- SAINT-EVE E. (1957) : « La mécanique du pied et de la chaussure » *Le maître-bottier orthopédiste*, juillet, pp. 7-9. (ARMC).
- SALLE G. (1896) : *La chaussure du fantassin* ; Paris, Charles-Lavauzelle. (BN Paris).
- SALQUIN S.-A. (1883) : *The Military Shoe. Swiss Infantry* ; Washington. (BN Paris).
- SALQUIN S.-A. (1883) : *La chaussure normale, civile et militaire* ; Genève. (BN Paris).
- SAUZAT (1902) : *L'art de bien chausser : méthode de coupe et de patronage enseignée à l'Ecole de cordonnerie de Paris* ; Paris, Garnier, 96 p. (BN, MNATP).
- SIMON H (1952) : *Le chaussage orthopédique* ; Blois, 50 p. (ARMC).
- TAIRE A. (1893) : *Traité de Cordonnerie* ; Paris, Le Franc-Parleur, 436 p. (ARMC).
- TAIRE A. (1894) : *Livre de Mesures* ; Paris, Le Franc-Parleur, 260 p.
- TAIRE A. (1896) : *Le cuir et les peaux* ; Paris, Le Franc-Parleur, 312 p.
- TELLIER A. (1845) : *Manuel du bottier et du cordonnier donnant des principes clairs et entièrement nouveaux sur cet état* ; Amiens, Caron-Vitet, 105 p.
- THELOTTE G. (1978) : *L'ordinateur démystifié : création et graduation des chaussures* ; Paris, AFPIC, 80 p.
- THELOTTE G. (1982) : *Devenir cordonnier* ; Paris, AFPIC, 116 p.
- THEVENET J.-M. (1988) : *Rêves de pompes, pompes de rêve. De la Doc Martens à la Weston, les chaussures qui font craquer les hommes* ; Paris, First, 120 p.
- VOTSCH (1883) : *Fussleiden und rationelle Fussbekleidung* ; Stuttgart. (BN Paris. Les maux de pied et la chaussure rationnelle).
- YERNAUX J.-B. (1947) : *Le cordonnier moderne. Traité complet de la technique de la chaussure* ; Bruxelles, Bieleveld, 596 p.

## II- BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- ALLAN-MICHAUD D. (1974) : *Puzzle pour un homme seul* ; Paris, Gallimard.
- ALBERT-LLORCA M. (1991) : *L'ordre des choses. Les récits d'origine des animaux et des plantes en Europe* ; Paris, CTHS.
- ALLIAUME R.-J. (1985) : « Le prix du courage » *Officiel des Métiers de la Chaussure*, n° 3, p. 26.
- ALTHABE G. (1987) : « Le terrain au présent » *Association Française des Anthropologues*, n° 29-30, pp. 43-50.
- ALTHABE G. (1990) : « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain » *Terrain*, n° 14, pp. 126-131.
- ALTHABE G., FABRE D., LENCLUD G. (ed.) (1992) : *Vers une ethnologie du présent* ; Paris, Maison des sciences de l'homme, 257 p.
- AMADES J. (1988) : *Petite cosmogonie catalane. L'origine des bêtes* ; Carcassonne, Hésiode. (Ed. et trad. M. Albert-Llorca).
- ARNOUX A. (1943) : « Le cordonnier » in : *La ronde des métiers. Grande fresque radiophonique en quinze tableaux sur les Beaux Métiers de France et la Production Nationale* ; Clermont-Ferrand, Les Cahiers de France, pp. 33-50. (ARMC).



- AUGUET R. (1977) : *Le mythe du Juif errant* ; Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- AUGOUARD E. (1897) : « Considérations sur le Poitou chrétien au point de vue hagiographique » in : *La tradition en Poitou et Charente* ; pp 145-156.
- BACHELARD P. (1975) : *L'artisanat dans la région Centre* ; Tours, Institut Universitaire de Technologie, 201 p.
- BACHELARD P. (1982) : *L'artisanat dans l'espace français* ; Paris, Masson, 176 p.
- BAKHTINE M. (1970) : *L'oeuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance* ; Paris, Gallimard, 473 p.
- BARBIER DE MONTAULT X. (1872) : « La commune de Saint-Georges-les-Baillargeaux » *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, n° 1, pp. 158-188.
- BARKAN P. (1968) : « Des baladins aux vésingadiers : la désignation des vagabonds dans les parlers du Bas-Poitou » in : *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée* ; La Roche-sur-Yon.
- BARRET P., GURGAND J.-N. (1980) : *Ils voyageaient la France. Vie et traditions des Compagnons du tour de France au XIX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Hachette, 575 p.
- BAYNES K., BAYNES K. (ed.) (1979) : *The Shoe Show. British shoes since 1790* ; London, Crafts Council, 96 p. (ARMC).
- BEAUCHET-FILLEAU, H. (1864) : *Essai sur le patois poitevin ou petit glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne et les communes voisines* ; Niort, Clouzot, 286 p.
- BELAND M. (1981) : « Le cordonnier dans la chanson populaire » in : DUPONT *Les métiers du cuir* ; pp. 245-273.
- BELLIUOX A. de (1986) : « Produits de bottier » *L'Événement du jeudi*, 27 février au 5 mars, p. 138.
- BELMONT N. (1974) : *Arnold Van Gennep, le créateur de l'ethnographie française* ; Paris, Payot, 187 p.
- BELMONT N. (1984) : « Mythologie des métiers. A propos de "Légendes et curiosités des métiers" de Paul Sébillot » *Ethnologie française*, t. 14, n° 1, pp. 45-56.
- BENEZIT M. (1967) : *Artisans, mes amis* ; Limoges, Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche, 92 p.
- BENOIST L. (1975) : *Le Compagnonnage et les métiers* ; Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- BENZAID R. (1979) : *Rapport sur l'ethnologie de la France, besoins et projets* ; Paris, La Documentation Française, 86 p.
- BERNARD F. (1984) : « Le bestiaire roman poitevin » in : *Bestiaire poitevin* ; pp. 167-178.
- BERNARD J. (1982) : *Le Compagnonnage, rencontre de la jeunesse et de la tradition* ; Paris, Presses Universitaires de France, 704 p., 2 vol., (2<sup>ème</sup> édition 1982).
- BERNARD M. (1941) : *Pareil à des enfants* ; Paris, Gallimard, 277 p.
- BERNOT L., BLANCARD R. (1953) : *Nouvelle, un village français* ; Paris, Institut d'ethnologie.
- BERTHELOT A. (1888-1896) : *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des Sciences, des Lettres et des Arts* ; Paris, Société Anonyme de la Grande Encyclopédie.
- BLOCH O., WARTBURG W. von (1975) : *Dictionnaire étymologique de la langue française* ; Paris, Presses Universitaires de France, 682 p., (6<sup>ème</sup> édition).
- BLUMENKRANZ B. (1960) : *Juifs et chrétiens dans le monde occidental 430-1096* ; Paris, Presses Universitaires de France.
- BLUTEAU M.-A., CHARLAND J.-P., THIVIERGE M., THIVIERGE N. (1980) : *Les cordonniers, artisans du cuir* ; Montréal, Boréal Express-Musée national de l'Homme, 154 p. (ARMC).
- BOILEAU E. (1837) : *Le Livre des Métiers. Règlements sur les arts et métiers de Paris* ; Paris, Depping. (1<sup>ère</sup> édition).
- BOISSONADE P. (1900) : *Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution* ; Paris, 2 tomes.
- BORE H. (1980) : *Au fil des jours* ; Maulévrier, Imp. Hérault, 212 p.
- BORE H. (1982) : *Nos villages à l'heure ancienne. La vie rurale autrefois et son évolution* ; Maulévrier, Hérault, 224 p.

- BOUCHER F. (1965) : *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours* ; Paris, Flammarion, 448 p.
- BOUCHER G. (1897) : « La restauration de la vie provinciale par l'art et les moeurs » in : *La tradition en Poitou et Charentes* ; pp. IX-XXI.
- BOULANGER P. (1984) : « La vie et la mort sous l'ancien régime. L'exemple de la paroisse de Manot » *Aguaine*, n° 120.
- BOURDIEU P. (1979) : *La distinction* ; Paris, Editions de Minuit.
- BOURDIEU P. (1980) : *Le sens pratique* ; Paris, Editions de Minuit, 478 p.
- BOURGEY (1952) : *La corporation aixoise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Thèse pour le doctorat de droit, Aix-en-Provence, 216 p. (prêt inter).
- BOUSSINOT R. (1985) : *Des enfants dans les arbres* ; Paris, Laffont, 257 p.
- BOUTEVILAIN R. (1951) : « Pour sauver la Réparation, le réparateur doit se faire le premier propagandiste du ressemelage en se modernisant » *La Halle aux Cuirs*, n° spécial septembre, p. 67. (ARMC).
- BOUVIER J.-C., BREMONDY H.-P., JOUTARD P., MATHIEU G., PELEN J.-N. (1980) : *Tradition orale et identité culturelle, problèmes et méthodes* ; Paris, Editions du CNRS, 136 p.
- BROMBERGER C. (1979) : « Technologie et analyse sémantique des objets, pour une sémio-technologie » *L'Homme*, t. 19, n° 1, pp. 105-140.
- BUCHAN G. (1780) : *Médecine domestique ou traité complet des moyens de se conserver en santé, de guérir et de prévenir les maladies, par le régime et les remèdes simples* ; Paris, Desprez, 392 p., t. 1, (2<sup>ème</sup> édition). (traduit de l'anglais par DUPLANIL J.-D. (BU Poitiers).
- BULARD (1937) : « L'industrie parisienne de la chaussure en 1937 » *La Halle aux Cuirs*, 14 janvier, pp. 15-16.
- BURNETT J., VINCENT D., MAYALL D. (1984-1987) : *The Autobiography of the Working Class. An Annotated Critical Bibliography* ; Brighton, The Harvester Press, vol. I : 1790-1900, 470 p., vol. II : 1900-1945, 440 p.
- BURKE P. (1978) : *Popular Culture in Early Modern Europe* ; New-York, Harper and Row.
- CAILLIE R. (1982) : *Voyage à Tombouctou. I* ; Paris, Maspéro, 294 p.
- CAMPER P. (1791) : *Dissertation sur la meilleure forme des Souliers* ; La Haye.
- CARRE P., TIEVANT S. (1990) : *Le Neuf et l'Ancien* ; Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 120 p.
- CARRIER R. (1979) : *Les enfants du bonhomme dans la lune* ; Québec.
- CASSIN E. (1977) : « Le droit et le tordu » in : *Ancient Near Eastern Studies in Memory of J.-J. Finckelstein* ; USA, Connecticut Academy of Arts and Sciences. (BU Strasbourg).
- CASTA F.-J. (1981-1984) : « "U Scarparu". Vocabulaire et technique des cordonniers » *Etudes corses*, t. 9, n° 17, pp. 29-32.
- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (1981-1990) : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)* ; Paris, Editions du CNRS-Gallimard.
- CHAISSAC G. (1951) : *Hippobosque au Bocage* ; Paris, Gallimard, 231 p.
- CHAISSAC G. (1979) : « Trente-et-une lettres à Pierre Boujut » *Plein Chant*, n° 1, 148 p.
- CHAISSAC G. (1983) : *Correspondances* ; La Meilleraie-Tilly, Soc et Foc, 60 p.
- CHAISSAC G. (1988) : *Lettres à Jacques Kober* ; Caen, L'échoppe, 45 p.
- CHALLEMEL W. (1919) : *Tailleurs et cordonniers de Domfront, 1891* ; Flers de l'Orne, Follope, 11 p. (MNATP).
- CHAMARAT J., REINHAREZ C. (1985) : « Les vieux métiers, le cordonnier » *Gé-Magazine*, n° 30, pp. 39-42.
- CHAMOIX M.-N. (1978) : « La transmission des savoir-faire, un objet pour l'ethnologie des techniques ? » *Techniques et culture*, n° 3, pp. 182-198.
- CHARLES-ROUX E. (1980) : « Esquisse d'une biographie » in : *Roger Vivier* ; Bordeaux, Imp. Balauze, pp. 20-25. (Catalogue d'exposition).
- CHARLOT M. (1896) : « Cordonnier » in : BERTHELOT *La Grande Encyclopédie* ; t. 19, Paris, pp. 582-583.

- CHAUVIN J., PELLEGRIN N., PLANCHARD M.-C. (1983) : *L'aiguille et le sabaron. Techniques et production du vêtement en Poitou, 1880-1950* ; Poitiers, Centre d'Archéologie et d'Ethnologie Poitevine, 212 p.
- CHAUVIN J. (1984) : « Petit cordonnier, tes bêtes » in : *Bestiaire Poitevin* ; pp. 317-321.
- CHAUVIN J. (1985) : « D'une société rurale à la société des loisirs, la S.A. Patrick » *La lettre des métiers de la chaussure*, n° 1, p. 7. (Médiathèque Niort).
- CHAUVIN J. (1989-1990) : « Savetiers et cordonniers dans la Révolution, tensions sociales et identité professionnelle » *Officiel des Métiers de la Chaussure*, n° 6, pp. 20-21, n° 1, p. 17, n° 2, pp. 24-25, n° 3, pp. 14-16. (BN Paris).
- CHAUVIN J. (1990) : « Les cordonniers poitevins et les chaussures rurales. De la boutique à la fabrique. Savoir-faire et identité professionnelle » *Aguaine*, t. 22, n° 159, pp. 266-275.
- CHAUVIN J. (1990a) : « L'industrie de la chaussure dans le Choletais et les Pays de Loire » *Revue de l'Institut de Calcéologie*, n° 4, pp. 6-8.
- CHAUVIN J. (1990b) : *Apprentissages, les cordonniers et l'écriture. Transmission des savoirs et identités* ; Diplôme d'Etudes Approfondies en Anthropologie sociale et Ethnologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 130 p.
- CHAUVIN J. (1991) : « Les cordonniers poitevins et la transmission des savoirs » *Terrain*, n° 16, pp. 139-140. (CASR Toulouse, Musée Cédias Paris, Médiathèque Niort).
- CHAUVIN J. (1991a) : « Les Poitevins et le sabaron. Ethnologie et technologie » in : *Peau d'Ame. Lecture d'une transformation, le cuir* ; Albi, Centre Culturel de l'Albigeois, 142 p., pp. 113-119.
- CHAUVIN J. (1992) : *Le Sabaron et l'Escarpin. Chaussures et métiers Poitou-Vendée 1880-1960* ; Mougou, Geste éditions, 192 p. (Geste éditions BP 05 79370 Mougou).
- CHAUVIN J. (1992a) : « La notion d'accessoire en taxinomie vestimentaire » in : *Le Sabaron et l'Escarpin* ; pp. 158-163.
- CHAUVIN J. (1992b) : « François Fresneau, un saintongeais méconnu inventeur de l'arbre à caoutchouc » *Le Picton*, n° 95, pp. 13-18.
- CHAUVIN J. (1992c) : « A la Saint-Crépin, mon cousin. La fête des cordonniers » in : *Coutumes en Vienne* ; Mougou, Geste éditions, pp. 100-115.
- CHAUVIN J. (1993) : « Les frontières de l'identité. Gaston Chaissac : "Vendéen, cordonnier, sur-réel, peintre et poète". Actes du troisième colloque d'ethnologie et de dialectologie du Centre-Ouest, SEFCO, Saintes, 19-20 octobre 1991 » *Aguaine*, (à paraître). (Centre documentation Chaissac, Musée Sables d'Olonne).
- CHAUVIN J. (1993a) : « Transmission des savoirs et identité professionnelle. Les cordonniers poitevins au XX<sup>e</sup> siècle » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 40-3, juillet-septembre, pp. 491-509.
- CHAUVIN J. (1993b) : « Cordonniers et bottiers : la marche de l'élégance » in : *Artisans de l'élégance* ; Paris, Musée national des arts et traditions populaires. (Catalogue d'exposition, à paraître).
- CHENE R. (1980) : *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet* ; Maulévrier, Hérault, 131 p.
- CHESNAYE J. de la (1911) : *Le vieux Bocage qui s'en va* ; Vannes, Imp. Lafolye, 196 p. (pseudonyme de Poireaud Moïse).
- CHEVALIER J., GHEERBRANT A. (1982) : *Dictionnaire des symboles* ; Paris, Laffont-Jupiter, 1060 p.
- CHEVALLEY A. (1926) : *Thomas Deloney. Le roman des métiers au temps de Shakespeare* ; Paris, Gallimard, 254 p. (ARMC).
- CHEVALLIER D. (1989) : « Le programme savoir-faire et techniques » *Terrain*, n° 12, pp. 138-141.
- CHEVALLIER D. (1991) : « Des savoirs efficaces » *Terrain*, n° 16, pp. 5-11.
- CHEVALLIER D. (ed.) (1991a) : *Savoir-faire et pouvoir transmettre. Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques* ; Paris, Maison des sciences de l'homme, 288 p.
- CHOUINARD Y. (1977) : *Disciple de saint Crépin. René Simard, artisan cordonnier* ; Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 144 p.
- CLAUSTRE J. (éd.) (1991) : *Le pied à travers l'histoire* ; Paris, Masson, 233 p.



- COLLECTIF (1893) : « Chaussures » in : *Exposition universelle de Chicago* ; Paris, p. 346. (Bibliothèque CNAM Paris).
- COLLECTIF (1897) : *La tradition en Poitou et Charentes* ; Paris, 479 p., (reprint Poitiers, Brissaud, 1981).
- COLLECTIF (1948) : « La défense de l'artisanat. La loi sur la protection du titre de "bottier" a été promulguée le 14 mai » *La Halle aux Cuirs*, 21 mai, pp. 7-8.
- COLLECTIF (1950) : « Le Bottier 1950 restera-t-il un Cordonnier ? » *La Halle aux Cuirs*, 19 mai, p. 5. (ARMC).
- COLLECTIF (1965) : « VIII<sup>e</sup> colloque d'histoire sur l'artisanat et l'apprentissage, Aix-en-Provence, 8 et 9 mai 1964 » *Annales de la faculté des Lettres et des Sciences humaines d'Aix-en-Provence*, n° 47, pp. 143-165.
- COLLECTIF (1970) : *Convention collective nationale des artisans maîtres de la chaussure* ; Paris, Journaux officiels, 19 p. (ARMC).
- COLLECTIF (1973) : *Métiers disparus, en voie de disparition ou de profonde mutation* ; Niort, SEFCO, 384 p.
- COLLECTIF (1980) : *Costumes, coiffes et parures traditionnels en Poitou-Charentes* ; Niort, Musée du Donjon, 80 p., (catalogue d'exposition).
- COLLECTIF (1981) : *Naître, vivre et mourir. Actualité de Van Genep* ; Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 190 p.
- COLLECTIF (1984) : *Bestiaire Poitevin* ; Prahecq, Edition Geste Paysanne-UPCP, 352 p.
- COLLECTIF (1984) : « Vêtement et Sociétés 2. Actes du colloque national C.N.R.S. "Vers une anthropologie du vêtement". Musée de l'Homme (9-11 mars 1983) » *L'Ethnographie*, t. 80, n° 92-94, 422 p.
- COLLECTIF (1987) : *Muséologie et ethnologie* ; Paris, Editions de la Réunion des musées nationaux, 292 p.
- COLLECTIF (1987) : *Ethnologies en miroir* ; Paris, Maison des sciences de l'homme, 396 p.
- COMBES M.-C. (1988) : « La loi de 1987 sur l'apprentissage » *Formation-Emploi*, n° 22, pp. 83-96.
- COLLECTIF (1989) : *Clés et Talons « minute »* ; Paris, Centre d'Etude de la Commercialisation et de la Distribution de l'Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie, 40 p.
- COLLECTIF (1989) : *Cultures du travail : identités et savoirs industriels dans la France contemporaine* ; Paris, Maison des sciences de l'homme, 265 p.
- CONDOMINAS G. (1965) : *L'exotique est quotidien* ; Paris, Plon, 555 p.
- COORNAERT E. (1968) : *Les corporations en France avant 1789* ; Paris, Editions ouvrières, 316 p.
- CORNEILLE T. (1694) : *Le Dictionnaire des arts et des sciences* ; Genève. (reprint, Slatkine, 1968).
- CORREARD S. (1989) : *Les aiguilles de Ligneul* ; Grenoble, CCL éditions, 237 p. (ARMC).
- COULON G. (1983) : « La chaussure à Blois du Moyen-Age à nos jours » in : *4000 ans d'histoire de la chaussure* ; Blois, Conservation du château et des musées, pp. 83-99.
- COURTOIS R. (1989) : « "Autour de Gençay" d'après "Au coeur de la vie. Bulletin paroissial de Gençay" » *La boîte à boutons*, n° 632, 15 mars.
- COUVERTIER (1985) : « Carnets de guerre » *La lettre des métiers de la chaussure*, n° 3, pp. 1-15. (Médiathèque Niort).
- CRESSOT J. (1944) : *Le pain au lièvre* ; Paris, Stock, 252 p.
- CUISENIER J., SEGALIN M. (1986) : *Ethnologie de la France* ; Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- CUISENIER J. (1990) : *Ethnologie de l'Europe* ; Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- DAUZAT, DUBOIS, MITTERAND (1964) : *Nouveau dictionnaire étymologique Larousse* ; Paris, Larousse.
- DEFORGE Y. (1990) : *L'oeuvre et le produit* ; Seyssel, Champ Vallon, 144 p.
- DEHESDIN G. (1908) : « Rapport » in : *Exposition internationale de Milan 1906* ; Paris, Vermot, pp. 449-462. (CNAM Paris).



- DELANOE H. (1985) : *Le choc, la dent, la flamme. Le procès d'identité des bijoutiers-joailliers parisiens* ; Paris, Rapport à la Mission du Patrimoine ethnologique, 283 p.
- DELBOS G., JORION P. (1984) : *La transmission des savoirs* ; Paris, Maison des sciences de l'homme, 310 p.
- DELEZAY P. (1985) : « Chef-d'oeuvre de Compagnon » *La lettre des métiers de la chaussure*, n° 1, p. 7.
- DENIS H. (1941) : *La corporation* ; Paris, Presses Universitaires de France, 120 p.
- DEPORS H. (1932) : *Recherches sur l'état de l'industrie des cuirs en France pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Imprimerie Nationale, 180 p.
- DESCAMPS (1982) : « Dos asperges de cordonniers » *Centre-Presses*, 8 février. (ARMC).
- DESVE C., DUPON-LAHITTE B., BOUVET C. (1989) : *Les métiers de la réparation de la chaussure. Dossier documentaire* ; Noisy-le-Grand, ADEP, 68 p. (ARMC).
- DEVELLE E. (1894) : *Artisans blésois, les cordonniers (1032-1894)* ; Blois, Girardot. (BM Blois).
- DEVEREUX G. (1980) : *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement* ; Paris, Flammarion, 474 p.
- DIEL P. (1952) : *Le symbolisme dans la mythologie grecque* ; Paris, Payot, 301 p.
- DOLLEANS E. (1967) : *Histoire du mouvement ouvrier, 1830-1871* ; Paris, Colin.
- DONZAUD H. (1983) : « Ethnologie et culture vivante en milieu rural » *Les Cahiers du Centre culturel La Marchoise*, (Gençay), n° 8, 83 p.
- DOUGLAS M. (1992) : *De la souillure. Etudes sur la notion de pollution et de tabou* ; Paris, La découverte, 194 p. (1<sup>ère</sup> éd. en français en 1971)
- DOUSSINET R. (1975) : *Le paysan saintongeais « dans ses hots »* ; La Rochelle, Rupella, 504 p.
- DRANCOURT M. (éd.) (1971) : « Les cordonniers » in : *L'artisanat français* ; Paris, Ufap, pp. 199-203.
- DRET H. (1927) : *La chaussure* ; Paris, Doin, 298 p.
- DUCROQUET R., DUCROQUET J., DUCROQUET P. (1965) : *La marche et les boïteries. Etude des marches normales et pathologiques* ; Paris, Masson, 124 p.
- DUPONT J.-C., MATHIEU J. (éd.), (1981) : *Les métiers du cuir* ; Québec, Presses de l'université Laval, 432 p.
- DUPUY A. (1964) : « Le cordonnier » *Vie et langage*, n° 149, pp. 442-448, n° 150, pp. 502-504.
- DURAND G. (1984) : *La foi du cordonnier* ; Paris, Denoël, 230 p.
- DURAND L., FREMONT J.-P. (1979) : *L'artisanat en France* ; Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- DURKHEIM E. (1950) : « La morale professionnelle » in : *Leçons de sociologie* ; Paris, Presses Universitaires de France (réédition 1969).
- DUVEAU G. (1946) : *La vie ouvrière en France sous le Second Empire* ; Paris, Gallimard, 605 p.
- DUVEAU G. (1948) : *La pensée ouvrière sur l'éducation* ; Paris, Domat.
- DUVEAU G. (1960) : *Histoire du peuple français de 1848 à nos jours* ; Paris, Nouvelle librairie de France, 406 p.
- ETIEMBLE R. (1966) : *Le jargon des sciences* ; Paris, Hermann, 178 p.
- FABRE D., LACROIX J. (1973) : *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Hachette, 480 p.
- FABRE D. (1986) : « L'ethnologue et ses sources » *Terrain*, n° 7, pp. 3-12.
- FABRE D. (1987) : « Le rite et ses raisons » *Terrain*, n° 8, pp. 3-7.
- FABRE D. (1992) : *Carnaval ou la fête à l'envers* ; Paris, Gallimard, 160 p.
- FABRE-VASSAS C., FABRE D. (1987) : « L'ethnologie du symbolique en France, situation et perspectives » in : *Ethnologies en miroir* ; pp. 123-138.
- FARGE A. (1977) : « Les artisans malades de leur travail » *Annales ESC*, n° 5, pp. 993-1006.
- FARGE A. (1992) : *Vivre dans la rue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Gallimard-Julliard, 257 p. (2<sup>ème</sup> édition augmentée, 1<sup>ère</sup> éd. 1979).
- FAY H.-M. (1909) : *Lépreux et cagots du Sud-Ouest* ; Paris, Champion, 784 p. (BM Poitiers).

- FERRAGAMO S. (1957) : *Shoemaker of Dreams* ; London, Harrap, 223 p.
- FOMBEURE M. (1982) : *La rivière aux Oies* ; Poitiers, Brissaud, 246 p.
- FONTAINE A. (éd.) (1914) : *Enquête sur le travail à domicile dans l'industrie de la chaussure* ; Paris, Imprimerie Nationale, 547 p.
- FOURNIER R. (1985) : « Métiers anciens » *Aguaine*, n° 126, pp. 30-36.
- FRANKLIN A. (1898) : *La vie privée d'autrefois. Arts et métiers. Modes, moeurs, usages des parisiens du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Plon. (reprint Marseille, Laffitte, 1987).
- FREDERIC Dr (1730) : *Essai historico-moral sur les cordonniers fanatiques* ; s.l.
- FRIEDMANN G. (1964) : *Le travail en miettes* ; Paris, Gallimard.
- FURETIERE A. (1694) : *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les Sciences et les Arts* ; La Haye-Rotterdam.
- GACHIGNARD P. (1983) : *Dictionnaire du patois du Marais Poitevin* ; Marseille, Laffitte, 258 p.
- GAIDOZ H., SEBILLOT P. (1883) : « Bibliographie des traditions et de la littérature populaire du Poitou (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée) » *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 8, pp. 554-571.
- GAILLARD A. (1978) : *Le siècle Trioulais 1880-1980. La Grande Misère. Cent ans de la vie d'un village et d'une famille de paysans poitevins* ; Poitiers, Brissaud, 176 p.
- GALMICHE P., GALMICHE J. (1983) : *La saga du pied* ; Paris, Erti, 188 p. (Erti 68 Rue de Vaugirard 75006 Paris).
- GARNIER J.-M. (1991) : *L'Imagerie Populaire* ; Paris, Nanga, 316 p.
- GASTAUD E. (1988) : *Etude économique des professions artisanales du secteur cuir* ; La Valette du Var, Chambre de Métiers du Var, 42 p.
- GAUD A. (1897) : *Ma grand'mère Toinon. Souvenirs d'un paysan* ; Paris, Lemerre, 203 p. (reprint Poitiers, Brissaud, 1990).
- GAULTIER GARGUILLE (GUERU H.) (1658) : *Les chansons de Gaultier Garguille* ; Londres, 123 p.
- GEDE (1982) : « Avec Marcel Faugeroux, Gençay a trouvé chaussure à son pied » *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, édition Vienne, 27 janvier.
- GEDE (1992) : « Cordonnier puis ethnologue » *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, édition Vienne, 30 octobre.
- GELIN H. (1897) : « L'ethnographie poitevine et charentaise à l'Exposition de Niort » in : *La tradition en Poitou et Charentes* ; pp 33-90.
- GELIN H. (1922) : *Au temps passé à travers Poitou et Charentes* ; Niort, Imp. poitevine, 234 p. et 163 p., (reprint Marseille, Laffitte, 1982).
- GEREMEK B. (1974) : « Criminalité, vagabondage, paupérisme : la marginalité à l'aube des temps modernes » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 21, p. 368.
- GEREMEK B. (1991) : *Les marginaux parisiens aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* ; Paris, Flammarion, 377 p. (1<sup>ère</sup> édition 1976).
- GEROME N. (1990) : « Les loisirs populaires de Poitiers » *XXe siècle*, n° 27, pp. 81-90.
- GIONO J. (1932) : *Jean le Bleu* ; Paris, Grasset, 316 p.
- GODARD DE DONVILLE L. (1984) : « Le mécanisme de la mode sous l'Ancien Régime. L'exemple de la botte » *L'ethnographie*, n° 92-94, t. 80, pp. 115-123.
- GODEAU E. (1993) : « Dans un amphithéâtre... La fréquentation des morts dans la formation des médecins » *Terrain*, n° 20, pp. 82-96.
- GOODY J. (1979) : *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage* ; Paris, Editions de Minuit.
- GORIN L., GUITONNEAU S., RIGUET N. (1988) : *Etude d'implantation d'une cordonnerie à Chasseneuil-du-Poitou* ; Mémoire de BTS Action commerciale, Poitiers, 38 p. (ARMC).
- GORRE J.-F. (1991) : « Travailler le vison. Les fourreurs "français" et "grecs" » *Terrain*, n° 16, pp. 78-87.
- GORRE J.-F., JAOUL M. (1991) : *Transmission et circulation des savoir-faire dans le milieu des fourreurs parisiens. L'immigration dans le métier de la fourrure. L'introduction du modélisme dans la fabrication des vêtements de fourrure* ; Rapport à la Mission du Patrimoine ethnologique, Paris, 168 p.

- GOURDEN J.-M. (1988) : *Gens de métier et sans-culottes. Les Artisans dans la Révolution* ; Paris, Créaphis, 141 p.
- GRAVILLON A. de (1865) : *A propos de bottes* ; Paris, Faure, 172 p. (ARMC).
- GRIGNON C. (1971) : *L'ordre des choses. Les fonctions sociales de l'enseignement technique* ; Paris, Editions de Minuit.
- GRIGNON C. (1991) : « Présentation » in : Hoggart *33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises* ; pp. 7-21.
- GRIGNON L. (1833) : *L'ancienne corporation des maîtres cordonniers de Châlons-sur-Marne* ; Châlons-sur-Marne. (BN Paris).
- GUEHENNO J. (1961) : *Changer la vie* ; Paris, Grasset, 251 p.
- GUERRAND J.-R. (1988) : *Souvenirs cousus sellier. Un demi-siècle avec Hermès* ; Paris, Orban, 181 p. (ARMC).
- GUILCHER J.-M., PERRONE M. (1988) : « Itinéraires d'un chercheur en danses traditionnelles » *La danse traditionnelle*, n° 1, pp. 73-74.
- GUILLOUX L. (1953) : *La Maison du peuple* ; Paris, Grasset, 161 p.
- GUIRAUD P. (1985) : *L'argot* ; Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- HAUDRICOURT A.-G. (1988) : *La technologie, science humaine* ; Paris, Maison des sciences de l'homme, 344 p.
- HAUPT H.-G., VIGIER P. (ed.) (1979) : « L'atelier et la boutique » *Le mouvement social*, n° 108, 164 p.
- HERITIER-AUGE F. (1992) : « Moitié d'hommes, pieds déchaussés et sauteurs à cloche-pied » *Terrain*, n° 18, pp. 5-14.
- HEUILLARD C. (1904) : « Les métiers et les professions » *Revue des traditions populaires*, vol. XIX, n° 1, p. 52.
- HOBBSAWN E. J., SCOTT J. W. (1984) : « Political Shoemakers » in : *Worlds of Labour* ; London, Weindenfeld and Nicolson, pp. 103-130.
- HOGGART R. (1970) : *La culture du pauvre* ; Paris, Editions de Minuit, 420 p.
- HOGGART R. (1991) : *33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises* ; Paris, Gallimard-Le Seuil, 290 p.
- JACQUET P. (1965) : « Le carr'leu d'soulier » *Bulletin de la Société Historique de Raincy*, n° 32, pp. 38-42. (MNATP).
- JAFFEUX M., PRIVAL M. (1977) : *Artisans et métiers en milieu rural* ; Limoges, Société d'ethnographie du limousin de la marche et des régions voisines, 174 p.
- JAOUL M. (1987) : « Une collection-type, ses limites et ses prolongements : l'objet industriel » in : *Muséologie et ethnologie* ; Paris, Editions de la Réunion des musées nationaux, pp. 166-171.
- JAOUL M. (1987) : « Boutiques et artisans. Evocation d'une cordonnerie, "Maison Chopin" » in : *Costume, coutume* ; Paris, Edition de la Réunion des musées nationaux, pp. 144-145.
- JAOUL M. (1991) : « Documentation et patrimoine artisanal et industriel. Modèles de fiches de synthèse "ateliers" et "machines" » *Terrain*, n° 17, pp. 163-167.
- JOUTEAU P. (1933) : *Chauvigny, les Chauvinois* ; Lezay, Imp. Chopin, 267 p.
- JUIGNET M. (1977) : *La chaussure. Son histoire, ses légendes, son compagnonnage et ses cordonniers célèbres* ; Paris, Imp. du compagnonnage, 262 p.
- KIEFFER A., TANGUY L. (1975) : « Extension de la scolarisation obligatoire et restauration de l'apprentissage en France » *Orientations. Essais et recherches en éducation*, n° 53, vol. 15, pp. 21-49.
- KIVI A. (1988) : *Les Cordonniers de la lande* ; Paris, Publications Orientalistes de France, 167 p.
- KOLLMANN V., VALIERE M. (1987) : *A la découverte du patrimoine artisanal et industriel du Poitou-Charentes* ; Poitiers, Maison des Sciences et Techniques, 130 p.
- KOSZUL A. (1955) : « Introduction » in : DEKKER T. *Fête chez le cordonnier/The Shoemaker's Holiday* ; Paris, pp. IX-XXIII.
- LACHAL J.-C. (1972) : « Infirmes et infirmités dans des proverbes italiens » *Ethnologie française*, II, n° 1-2, pp. 67-96.
- LACROIX P., DUCHESNE A., SERE F. (1852) : *Histoire des cordonniers et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie précédée de l'histoire de la chaussure depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* ; Paris, Seré, 327 p.



- LACROIX Y. (1985) : *Une enfance en Poitou au début du siècle* ; Gençay, Centre culturel La Marchoise.
- LACUVE R.-M. (1906) : *La littérature orale dans le département des Deux-Sèvres* ; Niort, Clouzot, 150 p.
- LACUVE E. (1968) : « Sabate et Pantoufle » in : *Fables en patois poitevin* ; Melle, Pays Mellois, pp. 31-35.
- LA FONTAINE J. de : *Le Savetier et le Financier* ; Livre VIII, II.
- LA FOUCHARDIERE de G. (1933) : *Le crime du bouif* ; Paris, Albin Michel, 292 p.
- LALANNE C.-C. (1868) : *Glossaire du patois poitevin, précédé d'observations grammaticales* ; Paris, Derache, 265 p.
- LALLEMAND S. (1987) : L'ethnologue et son terrain. Présentation ; *Association Française des Anthropologues*, n° 29-30, pp. 5-9.
- LAPOINTE S. (1844) : *Une voix d'en bas* ; Paris, Imp. Blondeau, 124 p.
- LAROUSSE P. (1928-1933) : *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Larousse, 6 vol. et suppl.
- LA SOUDIERE M. de (1988) : « L'inconfort du terrain. "Faire la Creuse, le Maroc, la Lozère..." » *Terrain*, n° 11, pp. 94-105.
- LA SOUDIERE M. de (1993) : « Compte-rendu. Pierre Sansot, 1991, Les gens de peu » *Terrain*, n° 20, pp. 164-165.
- LAYET A. (1875) : *Hygiène des professions et des industries précédée d'une étude générale des moyens de prévenir et de combattre les effets nuisibles de tout travail professionnel* ; Paris, Baillière, 560 p.
- LEBEUF A. (1986) : *Pied nu, pied chaussé. Sémantique d'un thème iconographique* ; Mémoire pour le diplôme de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse.
- LE CAVORZIN L. (1988) : « Dossier business : ouvrir un point minute "cordonnerie clés gravure" » *Défts*, p 53.
- LECOEUR M. (1991) : « Leroi-Gourhan le patron » *Télérama*, n° 2159, p. 195.
- LE FEVRE G. (1927) : *L'épopée du caoutchouc* ; Paris, Stock, 253 p.
- LE GOFF J. (1981) : *La naissance du Purgatoire* ; Paris, Gallimard, 509 p.
- LE GOFF J. (éd.), (1988) : *La nouvelle histoire* ; Paris, Editions Complexe, 334 p.
- LE GOFF J. (1991) : « Métiers licites et illicites dans l'Occident médiéval » in : *Pour un autre Moyen Age* ; Paris, pp. 93-106
- LEMONNIER P. (1992) : « Couper, coller. Attaques corporelles et cannibalisme chez les Anga de Nouvelle-Guinée » *Terrain*, n° 18, pp. 87-94.
- LEPIDIS C. (1973) : *L'Arménien* ; Paris, Seuil, 220 p.
- LEPIDIS C. (1978) : *La main rouge* ; Paris, Seuil, 158 p.
- LEROI-GOURHAN A. (1971) : *L'homme et la matière* ; Paris, Albin Michel, 348 p. (1<sup>ère</sup> éd. en 1943).
- LEROI-GOURHAN A. (1973) : *Milieu et techniques* ; Paris, Albin Michel, 476 p. (1<sup>ère</sup> éd. en 1945).
- LEROI-GOURHAN A. (1991) : *Les racines du monde* ; Paris, Belfond-Livre de poche, 318 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1982).
- LEROI-GOURHAN A., POIRIER J., HAUDRICOURT A.-G., CONDOMINAS G. (1953) : *Ethnologie de l'Union Française* ; Paris, Presses Universitaires de France, 2 t.
- LEROY F. (1944) : *Vieux métiers bretons* ; Paris, Horizons de France, 305 p.
- LEROY M.-M. (1980) : *La représentation mythique du forgeron dans les croyances, les mythes, les contes et les légendes d'Europe occidentale* ; Thèse de doctorat de troisième cycle, EHESS, Paris, 385 p.
- LEROY P. (1943) : *L'industrie de la chaussure. Economie libérale, économie dirigée* ; Nancy, Imp. Humblot, 298 p. (ARMC).
- LESPINASSE R. de (1847) : « Cordonniers, fabricants de chaussures » in : *Les métiers et les corporations de la ville de Paris* ; t. 3, Paris, Imprimerie nationale, pp. 343-366.
- LEVASSEUR E. (1900) : *Comparaison du travail à la machine et à la main* ; Paris, Chamerot.
- LEVI-STRAUSS C. (1962) : *La pensée sauvage* ; Paris, Plon, 396 p.
- LEVI-STRAUSS C. (1983) : *L'identité* ; Paris, Presses Universitaires de France.
- LEVI-STRAUSS C. (1985) : *La potière jalouse* ; Paris, Plon, 314 p.
- LEVI-STRAUSS C., ERIBON D. (1988) : *De près et de loin* ; Paris, Jacob, 254 p.



- LEVI-STRAUSS C. (1989) : Introduction à l'oeuvre de Marcel Mauss ; in : MAUSS (1989b), pp. IX-LII. (1ère éd. 1950).
- LEVRIER G. (1867) : *Dictionnaire étymologique de patois poitevin* ; Niort, Marcier, 193 p.
- LITRE E. (1863-1877) : *Dictionnaire de la langue française* ; Paris, Littré, 7 vol.
- LIZOT J. (1976) : *Le cercle des feux. Faits et dits des Indiens Yanomami* ; Paris, Seuil, 254 p.
- LOURAU R. (1988) : *Le journal de recherche. Matériaux d'une théorie de l'implication* ; Paris, Méridiens Klincksieck, 272 p.
- MACQUER P. (1766) : *Dictionnaire portatif des arts et métiers, contenant en abrégé l'histoire, la description et la police des arts et métiers, des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers* ; Paris, Lacombe, 2 vol. (BM Limoges).
- MAERTENS J.-T. (1978) : *Ritologiques. Dans la peau des autres. Essai d'anthropologie des inscriptions vestimentaires* ; Paris, Aubier.
- MAGET M. (1953) : *Guide d'étude directe des comportements culturels. Ethnographie métropolitaine* ; Paris, Civilisations du Sud, 268 p.
- MARGRAVOU (1941) : *La vipère rouge* ; Paris, Albin Michel, 247 p.
- MAISONNEUVE J. (1964) : *La psychologie sociale* ; Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- MALINOWSKI B. (1985) : *Journal d'ethnologue* ; Paris, Seuil, 306 p.
- MANDROU R. (1975) : *De la culture populaire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes* ; Paris, Stock, 262 p.
- MARCEL-DUBOIS C. (1941) : « 25 octobre fête des cordonniers et tanneurs. Images et coutumes d'autrefois » *Métiers de France*, 1<sup>er</sup> octobre. (MNATP).
- MARGRAVOU (1941) : *La vipère rouge* ; Paris, Albin Michel, 247 p.
- MARION J. (1963) : *Le mouvement ouvrier dans la Vienne, 1871-1914* ; Université de Poitiers, diplôme d'études supérieures en Histoire moderne.
- MARK V. (1984) : *Ways of Telling : Social dimensions of Written gascon in Lectoure, France* ; Thèse de philosophie, Austin, University of Texas. (CASR Toulouse).
- MARTIN H. (1905) : *Maître Chabiron* ; Lezay, Canon, 20 p.
- MARTIN J.-C. (1978) : *Commerce et commerçants de Niort et des Deux-Sèvres* ; Thèse de troisième cycle, EHESS, Paris.
- MARTIN J.-C. (1989) : *La Vendée de la mémoire (1800-1980)* ; Paris, Seuil, 304 p.
- MARTIN SAINT-LEON E. (1941) : *Histoire des corporations de métiers* ; Paris, Presses Universitaires de France, 576 p.
- MASSIGNON G., HORIOT B. (1971-1983) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)* ; Paris, Editions du CNRS, 3 vol.
- MASSIN (1985) : *Les cris de la ville. Commerces ambulants et petits métiers de la rue* ; Paris, Albin Michel, 173 p.
- MASSIGNON G. (1986) : « Le cordonnier intrépide » in : *De bouches à oreilles. Le conte populaire français* ; Paris.
- Mc DOWELL C. (1989) : *Haute Pointure. Histoires de Chaussures* ; Paris, Laffont, 224 p.
- MAUDET X. (1989) : *Mauléon, deux siècles de son histoire* ; Maulévrier, Hérault-Jeune Chambre Economique de Mauléon, 255 p.
- MAUREY P. (1911) : *Exposition internationale des industries et du travail de Turin. Rapport, groupe 12, classe 139* ; Paris, 200 p. (CNAM Paris).
- MAUSS M. (1989) : *Manuel d'ethnographie* ; Paris, Payot, 264 p. (1<sup>ère</sup> éd. en 1947).
- MAUSS M. (1989a) : « Les techniques du corps » in : *Sociologie et anthropologie* ; Paris, Presses Universitaires de France, 482 p, pp. 365-386. (1<sup>ère</sup> éd. en 1950).
- MELOCHE J. (1984) : « Quelques insectes populaires du Poitou » in : *Bestiaire poitevin* ; pp. 37-44.
- MENGA Y. du (1985) : *Le cordonnier de Guidel* ; Pédernec, 94 p.
- MERLOT C. (1980) : « Approches anthropologiques du pied et du soulier » *Cahiers ethnologiques*, n° 1, pp. 34-44. (Centre d'études ethnologiques, Université Bordeaux II).
- MERY A. (1915) : *Exposition universelle internationale de San-Francisco. Le vêtement et ses accessoires* ; pp. 203-229. (CNAM Paris).

- MEUNIER C. (1953) : *Salaires et conditions du travail dans l'industrie française de la chaussure* ; Thèse pour le doctorat ès sciences économiques. Paris, Faculté de Droit.
- MICHAUD R. (1983) : *J'avais vingt ans. Un jeune ouvrier au début du siècle* ; Paris, Syros, 294 p.
- MINEAU R., RACINOUX L. (1981) : *Glossaire des vieux parlers poitevins* ; Poitiers, Brissaud, 564 p.
- MONTEBAULT V. (1992) : « L'étude typologique des chaussures archéologiques » in : *Autour du cuir. Compte-rendu des rencontres archéologiques de Guiry 5 et 6 avril 1991* ; Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val d'Oise, pp. 115-137.
- MOREL A., VALLERANT J. (1984) : « Anthropologie industrielle : recherche en développement » *Terrain*, n° 2, pp. 3-4.
- MOREL A. (1987) : « Nouveaux terrains, nouveaux problèmes » in : *Ethnologies en miroir* ; pp. 151-170.
- MUSEE DE LA MODE ET DU COSTUME (1984) : *Indispensables accessoires, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 136 p., (catalogue d'exposition).
- MUSSET G. (1929-1948) : *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge* ; La Rochelle, Imp. Masson et Renaud, 5 vol.
- NICOT J. (1979) : *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne* ; Paris, Le temps qu'il fait, 706 p. (1<sup>ère</sup> éd. en 1606).
- NOGUES J.-L.-M. (1890-1891) : *Les moeurs d'autrefois en Saintonge et en Aunis* ; Saintes, 217 p. (reprint Marseille, Laffitte, 1982).
- ODILE B. (1984) : « Ma voisine, un jour m'a parlé d'un vrai petit cordonnier » *Officiel des Métiers de la Chaussure*, n° 3, pp. 20-21.
- OLIVIER P. (1910) : *Les chansons de métiers* ; Paris, Charpentier et Fasquelle, 376 p.
- OPTICON (1967) : « Le coin du brigauteur. Comment faire un bon godillot » in : *Dictionnaire des Godillots* ; Paris, Le Canard Enchaîné.
- PAGEOT A. (1960) : « Le costume dans l'Armée Catholique et Royale de Vendée : le paysan » *Revue du souvenir vendéen*, n° 50, pp 5-7.
- PAQUET J. (1980) : *L'artisanat, valeur d'avenir* ; Paris, Plon, 220 p.
- PARENT A. (1910) : *Industries des accessoires du vêtement. Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1910* ; Paris, Dencede, pp. 617-661.
- PARMENTIER A. (1926) : *Les Métiers et leur Histoire* ; Paris, Colin, 144 p.
- PATISSIER P. (1882) : *Traité des maladies des artisans* ; Paris, Baillière.
- PAULIAN L. (1896) : *La hotte du chiffonnier* ; Paris, Hachette, 272 p.
- PELIPPON A., Poitevin-le-Vengeur-du-Devoir (1958) : *Histoire du Compagnonnage dans la cordonnerie à travers les âges* ; Ms.
- PELLEGRIN N. (1984) : « Ordre et désordre des images. Les représentations et les classifications des costumes régionaux d'Ancien Régime » *L'Ethnographie*, t. 80, n° 92-94, pp. 387-400.
- PELLEGRIN N. (1987) : « Contrats d'apprentissage en Haut Poitou au XVIII<sup>e</sup> siècle » *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5<sup>ème</sup> série, t. 1, pp. 259-306.
- PELLEGRIN N. (1989) : *Les vêtements de la liberté. Abécédaire des pratiques vestimentaires françaises de 1780 à 1800* ; Aix-en-Provence, Alinéa, 212 p.
- PENNORS R. (1960) : *Mémento des artisans de la chaussure* ; Paris, FNSAMC, 64 p. (ARMC).
- PEREC G. (1985) : *Penser/Classer* ; Paris, Hachette, 185 p.
- PERROT P. (1981) : *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Fayard, 350 p.
- PICARD A. (1891) : *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Rapport du jury international* ; Paris, t. 7, cl. 36, pp. 605-622.
- PICARD A. (1902) : *Exposition universelle internationale à Paris. Rapport du jury international* ; Paris.
- PIGNON D. (1987) : *La main sauvage. Les gauchers et les autres* ; Paris, Ramsay, 299 p.
- PINARD J. (1972) : *Les industries du Poitou et des Charentes. Etude de l'industrialisation d'un milieu rural et de ses villes* ; Poitiers, SFIL, 516 p.
- PIPONNIER F. (1970) : *Costume et vie sociale. La Cour d'Anjou XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris-La Haye, Mouton, 429 p.

- PLANCHARD M.-C., VALIERE M. (1986) : « Boutique de cordonnerie » in : *Francine Poitevin ou l'ethnographie au musée. De la passion à la science* ; Poitiers, Musée Sainte-Croix, pp. 203-210.
- PLATON (1966) : *La République* ; Paris, Garnier Frères-Flammarion, 512 p.
- POIRIER J. (éd.) (1990) : *Histoire des moeurs. Les coordonnées de l'homme et la culture matérielle* ; Paris, Gallimard-Encyclopédie de la Pléiade, 1738 p.
- POLIAK C.-F. (1992) : *La vocation d'autodidacte* ; Paris, L'Harmattan.
- PONCY C. (1850) : « La chanson du cordonnier » in : *La chanson de chaque métier* ; Paris, Comon, pp. 80-85.
- POP-CAMPEANU D. (1984) : *Se vêtir : Quand, pourquoi, comment. En Roumanie hier et aujourd'hui* ; Freiburg, Tipografia Coresi, 232 p.
- POPEREN M. (1977) : *Les cordonniers d'Angers. Combat pour un meilleur destin* ; Murs-Erigné, chez l'auteur, 99 p. (BN Paris).
- PRADELLE J. (1938) : *Les congrégations compagnonniques : les cordonniers* ; Paris, Imp. Nation, 11 p. BN Paris).
- PROUST J. (1973) : « L'image du peuple au travail dans les planches de l'Encyclopédie » in : *Images du peuple au XVIII<sup>e</sup> siècle. Colloque d'Aix 1969* ; Paris, Colin.
- QUEF P. (1964) : *Histoire de l'apprentissage* ; Paris, Pichon, 298 p.
- QUENTIN J. (1960) : *Recherches documentaires et bibliographiques sur l'industrie du cuir en France* ; Mémoire de fin d'études de l'Institut National des Techniques de la Documentation. Paris, 94 p. (Biblio. Forney, Paris).
- QUERRIEN M. (1982) : *Pour une nouvelle politique du patrimoine* ; Paris, La Documentation Française, 138 p.
- QUICHERAT J. (1875) : *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Hachette, 680 p.
- RABELAIS F. (1965) : *Pantagruel* ; Genève, Droz, 265 p.
- F. RABELAIS, *Oeuvres*, Paris, Pléiade, p. 300.
- RAGON M. (1974) : *Histoire de la littérature prolétarienne en France* ; Paris, Albin Michel, 315 p.
- RAGON M. (1992) : *Le Cocher du Boiroux* ; Paris, Albin Michel, 250 p.
- RAMUZ C.-F. (1951) : *Découverte du monde* ; Lausanne, Mermod, 262 p.
- RANCIERE J. (1983) : *Le philosophe et ses pauvres* ; Paris, Fayard, 315 p.
- RAUCOULES A. (1978) : « Lo Sabatièr, le Cordonnier » *Folklore*, t. 31, n° 1, pp. 4-15.
- RAYNAL F.-P. (1943) : *Les Artisans du village* ; Paris, Les publications techniques, 153 p. (MNATP).
- REAU L. (1958) : « Iconographie des saints » in : *Iconographie de l'art chrétien* ; Paris, Presses Universitaires de France, t. 3, 552 p.
- REGARD T., DESCHAMPS F. (1840) : *Les tribulations d'un savetier. Chansonnette comique dédiée à tous les niafres de la terre* ; Lyon, Imp. Bajat.
- REGOURD F. (1981) : *La Vendée ouvrière. Grèves et ouvriers vendéens de 1840 à 1940* ; Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'Or, 354 p.
- REY-FLAUD H. (1985) : *Le Charivari. Les rituels fondamentaux de la sexualité* ; Paris, Payot, 279 p.
- REZEAU P. (1984) : *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde* ; Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'Or, 302 p.
- RHEIMS M. (1969) : *Dictionnaire des mots sauvages. Ecrivains des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* ; Paris, Larousse, 608 p.
- RICKEN U. (1969) : « Termes vestimentaires, dénominations de couches sociales » *Cahiers de lexicologie*, n° 2, pp. 21-26.
- RIVALS C. (1979) : « Pratiques et mentalités artisanes » *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n° 1-4, pp. 7-38.
- ROBAKOWSKI (1991) : « Les talons d'Ovide » *La Poire Cuite*, n° 7, pp. 6-7. (ARMC).
- ROBERT P. (1987) : *Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* ; Paris, Le Robert, 2174 p.
- ROCHE D. (1989) : « Postface » in : PELLEGRIN *Les vêtements de la liberté* ; pp. 193-201
- RODET A.-P. (1976) : *Commerçants et artisans* ; Paris, Le Centurion, 158 p.



- ROSANVALLON P., VIVERET P. (1977) : *Pour une nouvelle culture politique* ; Paris, Seuil, 159 p.
- ROSSI W. (1978) : *Erotisme du pied et de la chaussure* ; Paris, Payot, 232 p.
- ROUART M.-F. (1988) : *Le mythe du Juif Errant dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Corti, 290 p.
- ROUSSEAU M. (1992) : *Les tanneries de Bellac* ; Limoges, Société d'Ethnographie du Limousin et de la Marche, 60 p. (ARMC).
- ROUSSIERE V. (1937) : Dans un canton d'artisans à Mortagne, à La Verrie, à Chambretaud ; *Le Phare*, 5 novembre, p. 5.
- ROUX J.-P. (1980) : *La chaussure* ; Paris, Hachette-Massin, 120 p.
- RUDOLPH (1959) : « L'industrie parisienne de la chaussure » *Etude de la région parisienne*, janvier-juin, pp. 1-12.
- SAINT-BREVIN G. (1983) : « Camille di Mauro, le bottier mondain » *Le Hérisson*, n° 1960, p. 31.
- SANDRY (1973) : *Dictionnaire de l'argot moderne* ; Paris, Carrère.
- SANS P. (1985) : « Le coup de patte, le coup d'oeil et la griffe » *Ethnologie française*, XV, n° 4, pp. 383-394.
- SANSOT P. (1991) : *Les gens de peu* ; Paris, Presses Universitaires de France, 223 p.
- SAVARY DES BRULONS J. (1759-1765) : *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle et des arts et métiers* ; 5 vol, Copenhague.
- SCHWAB H. (1937) : *Cordonniers et le système Bata* ; Epinal, Fricotel, 74 p. (ARMC).
- SEBILLOT P. (1896) : *Légendes et curiosités des métiers* ; Paris, Flammarion, 650 p.
- SEBILLOT P. (1897) : « Variétés. Légendes et curiosités des métiers : les cordonniers » *Le Moniteur de la Cordonnerie*, n° 21, p. 400.
- SEGALEN M. (1981) : « Le mariage, la quenouille et le soulier. Essai sur les rites de mariage en France » in : *Naître, vivre et mourir* ; pp. 135-147.
- SENSFELDER M. (1856) : *Histoire de la cordonnerie* ; Paris, Lih. Petit, 306 p.
- SERVANT J.-C. (1990) : « Art de vivre. La seule façon de marcher. Le luxe c'est le pied » *ça m'intéresse*, pp. 18-22.
- SHAPIRO R. (1991) : *Cordonnier. Profil métier* ; Noisy-le-Grand, Editions ADEP-Observatoire des qualifications et des formations de l'artisanat, 72 p. (Observatoire des qualifications 12 Avenue Marceau 75008 Paris)
- SIGNOL C. (1992) : *Adeline en Périgord* ; Paris, Seghers-France Loisirs, 191 p.
- SOBOUL A. (1955) : « Problèmes de travail en l'an II » in : *Le travail, les métiers, l'emploi* ; Paris, Presses Universitaires de France, pp. 39-58.
- STILLER E. (1979) : *Atelier de bottier* ; Paris, Monographie de l'Ecole du Louvre, 37 p. (MNATP, Ms 79-174-B330).
- SULSER W. (1965) : *Les patrons des cordonniers* ; Schonenwerd, Bally Shoe Museum, 24 p.
- SULSER W. (1968) : *La chaussure dans l'art graphique ancien* ; Shonenwerd, Bally Shoe Museum, 17 p.
- SWANN J. (1982) : *Shoes* ; London, Batsford, 96 p. (ARMC).
- TESSIER C. (1988) : *Le semainier d'Angèle Tour* ; Saint-Cyr-sur-Loire, Pirot.
- THABAULT R. (1944) : *Mazières-en-Gâtine. Mon village. 1848-1914, l'ascension d'un peuple* ; Paris, Delagrave, 252 p.
- THOMAS E. (1979) : *Voix d'en bas. La poésie ouvrière du XIX<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Maspéro, 463 p.
- THOUVARD J. (1893) : *Le cordonnier en 1892* ; Grenoble. (BN Paris).
- TOUSSAINT-GAUTIER M. (1854) : *Dictionnaire des confréries et corporations d'arts et métiers* ; Paris.
- TOUSSAINT-SAMAT M. (1990) : *Histoire technique et morale du vêtement* ; Paris, Bordas, 470 p.
- TREMBLAY G. (1981) : « La terminologie des outils du cordonnier au Québec » in : DUPONT *Les métiers du cuir* ; pp. 209-244.
- TROGER V. (1989) : « Les centres d'apprentissage de 1940 à 1960 : le temps des initiatives » *Formation*, n° 27-28, pp. 147-162.
- TURGAN (1900) : « Manufacture de chaussures F. Pinet à Paris » in : *Les grandes usines* ; Paris, Plon, pp. 1-16. (CNAM Paris).



- TULARD J. (1983) : *La vie quotidienne des français sous Napoléon* ; Paris, Hachette/Livre de poche, 314 p.
- VALIERE M. (1987) : « Sur le terrain en Poitou-Charentes » *Association Française des Anthropologues*, n° 29-30, pp. 59-66.
- VAN ETTEN H. (1956) : *George Fox et les Quakers* ; Paris, Seuil, 192 p.
- VAN GENNEP A. (1937) : *Manuel de folklore français contemporain. Questionnaires, provinces et pays, bibliographie méthodique* ; t. 3, Paris, Picard, 552 p.
- VAN GENNEP A. (1980) : *Coutumes et croyances populaires en France* ; Paris, Le Chemin Vert, 325 p.
- VANIER H. (1960) : *La mode et ses métiers. Frivolités et luttes des classes 1830-1870* ; Paris, Colin 282 p.
- VENAULT P., BLON P., FARGES J., LE ROY LADURIE E. (1979) : *Un soulèvement populaire (Romans, 1580)* ; Paris, Albatros, 240 p.
- VERDIER Y. (1979) : *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière* ; Paris, Gallimard, 372 p.
- VERDON H. (1990) : *Bourdet* ; Vauchrétien, Davy, 283 p.
- VERRIER A.-J., ONILLON R. (1908) : *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou* ; t. 1 et 2, Angers, 529 p. et 588 p. (reprint Genève, Slatkine, 1970).
- VIALLES N. (1987) : *Le sang et la chair. Les abattoirs des pays de l'Adour* ; Paris, Maison des sciences de l'homme, 160 p.
- VIGARELLO G. (1978) : *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique* ; Paris, Delarge, 400 p.
- VIGARELLO G. (1985) : *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Age* ; Paris, Seuil, 289 p.
- VIGOUROUX E. (1908) : *Dictionnaire de la Bible* ; Paris, Letouzey et Ané.
- VILLELA P. (1986) : « Les cordonniers-bottiers » *Bulletin de l'Association littéraire et historique de Cazoulès-les-Béziers*, n° 24, pp. 15-22.
- VINCENT C. (1880) : *Histoire de la chaussure, de la cordonnerie et des cordonniers célèbres depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Antiquité* ; Paris, Lib. Lecuir-Moniteur de la cordonnerie, 676 p. (ARMC).
- VORAGINE J. de (1967) : *La Légende dorée* ; Paris, Garnier-Flammarion, 2 t., 508 p., 507 p.
- VOVELLE M. (ed.) (1980) : *L'état de la France révolutionnaire (1789-1799)* ; Paris, La découverte-Maspéro.
- WARTBURG W. von (1922-1928) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes* ; 21 vol., Bonn, Fritz Klopp Verlag.
- WARSCHNITZER J. (1980) : *A la rencontre d'Hutchinson* ; Paris, Chotard, 245 p. (ARMC).
- WEBER P. (1980) : *L'histoire de la chaussure* ; Stuttgart, AT Verlag Aarau/Musée Bally, 112 p.
- WEBER P. (1988) : *Der Schuhmacher. Ein Beruf im Wandel der Zeit* ; Stuttgart, AT Verlag Aarau, 112 p.
- YERNAUX J.-B. (1930) : *La chaussure à travers les âges* ; Bruxelles, Bieleveld, 191 p.
- ZARCA B. (1983) : *Survivance ou transformation de l'artisanat dans la France d'aujourd'hui* ; Thèse de Doctorat, Fondation Nationale des Sciences Politiques, IEP Paris.
- ZARCA B. (1986) : *L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social* ; Paris, Economica.
- ZARCA B. (1987) : *Les artisans, gens de métier, gens de parole* ; Paris, L'Harmattan, 187 p.
- ZEMON DAVIS N. (1979) : *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au XVI<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Montaigne, 444 p.
- ZEYS L. (1914) : *Les petites industries rurales et leur évolution* ; Paris, Bloud et Gay, 288 p.

### III- SOURCES MANUSCRITES

Les sources suffisamment décrites dans les notes ne sont pas détaillées ici. Tous ces documents ainsi que les archives sonores, sauf mentions contraires, sont conservés dans les collections de l'Association régionale des Métiers de la Chaussure.

### IV- FILMOGRAPHIE

PRIVET P. (1993) : *Le bottier* ; Paris, Compagnons du Regard, 26 minutes.

Ce film vidéo, réalisé en collaboration entre la Mission du Patrimoine ethnologique et la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA), peut être visionné sans frais à la Mission du Patrimoine ethnologique 65, Rue de Richelieu 75002 Paris. T. 40 15 86 44. Il peut être loué à Arcanal 92, Avenue Kléber 75016 Paris. T. 47 27 30 60.

## GLOSSAIRE

**Alêne, alène** : outil à main en forme de poinçon muni d'un manche et servant à percer le cuir pour le passage du fil.

**Banc de verrage** : Machine munie de rouleaux ou bandes abrasives pour verrer, conformer la semelle des chaussures, les talons.

**Bigorne col de cygne** : enclume du cordonnier. Travail en position assise.

« **Blake** » : machine à coudre de part en part pour assembler la semelle de montage, la tige et la semelle de marche.

**Brocher** : découper avec une cisaille ou une machine le contour de la semelle pour enlever un surplus de matière.

**Cambre** : moule en bois servant à galber le cuir.

**Chaussures de confection** : chaussures fabriquées en manufacture par différenciation avec les chaussures fabriquées par un artisan à la main.

**Chair** : partie du cuir correspondant à la face interne de la dépouille d'un animal. Opposé : fleur.

**Collet** : partie d'une peau tannée, d'un cuir, située à l'arrière de la tête sur le cou et les épaules de l'animal.

**Contrefort** : soutien de tige pour rigidifier et maintenir le talon du pied en place.

**Coupeur** : ouvrier qui, en usine débite, les peausseries de cuir en morceaux pour la confection des tiges.

**Crêpe** : caoutchouc naturel après épuration et traitement du latex.

**Croupon** : partie d'une peau tannée, d'un cuir, prélevée sur le dos et la croupe de l'animal.

**Cuir et Crépins** : commerce de cuirs et de matières premières destinés aux cordonniers.

**Empeigne** : partie avant de la tige d'une chaussure. Terme désignant également la tige toute entière.

**Fil poissé** : ensemble de brins filés et tordus, de chanvre ou de lin, enduit de poix et employé par les cordonniers pour coudre les chaussures à la main.

**Fleur** : partie de la peau portant les poils, dessus du cuir. Opposé : chair.

**Forme** : pièce de bois conforme au volume du pied et servant à la confection d'une chaussure.

**Ligneul** : fil poissé.

**Manicle** : gant de cuir sans doigts protégeant la paume des risques de coupures pendant les coutures au fil poissé.

**Parer** : amincir le bord d'une peausserie avec un tranchet.

**Patins** : couche d'usure en caoutchouc collée sur les semelles.

« **Petits-Points** » : machine à coudre pour assembler la semelle et le bord de la tige, la trépointe d'une chaussure.

**Pied de fer** : enclume du cordonnier muni de formes interchangeables. Travail en position debout.

**Pierre à battre** : pierre à usage d'enclume, placée sur la cuisse, pour frapper le cuir humide afin d'en resserrer les fibres.

**Poix** : matière visqueuse composée de résine, d'huile et de goudron servant à enduire les fils pour réaliser un fil poissé.

**Première, première de montage** : semelle intérieure d'une chaussure sur laquelle repose le pied.

**Presse à souder** : Machine agissant par pression d'un coussin pour remplacer le martelage à la main dans l'assemblage collé des semelles et patins.

**Quartier** : partie arrière et côtés d'une tige de chaussure.

**Semelle première** : synonyme de première de montage.

**Soie** : poil de sanglier ou de porc à usage d'aiguille pour les coutures au fil poissé.

**Tanner** : transformer la peau d'un animal en cuir.

**Tige** : dessus d'une chaussure.

**Tire-pied** : étroite bande de cuir maintenant la chaussure en tension sur la cuisse pendant la couture à la main.

**Tranchet** : outil de coupe du cordonnier, constitué d'une lame d'acier.

**Veilloir** : établi du cordonnier.

**Verrer** : enlever régulièrement de la matière par usure au moyen d'un abrasif.



<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

**SIGLES ET ABREVIATIONS...** p. 3

**AVANT-PROPOS : D'UN REGARD, L'AUTRE...** p. 5

**PREMIERE PARTIE : LE METIER DANS LA PERIODE RECENTE...**p. 9

I. L'ENQUETE DE TERRAIN... p. 9

II. L'ECLATEMENT DU METIER... p. 10

1. La structuration du groupe... p. 10

2. L'histoire récente... p. 12

3. Le départ des bottiers... p. 13

III. LA CRISE ET LE RENOUVELLEMENT DES APPRENTISSAGES p. 15

1. L'apprentissage artisanal n'assure plus la relève... p. 16

2. Les cordonniers « traditionnels » et l'AFPIC... p. 18

IV. LA DUALITE DES ATTITUDES FACE AUX ORGANISMES... p. 21

1. Le syndicat professionnel... p. 21

2. La famille professionnelle et la Saint-Crépin... p. 22

3. Artisan, une identité diluée... p. 24

4. Le clivage cordonnier-bottier dans les examens... p. 26

5. Le clivage cordonnier-bottier dans les syndicats... p. 28

**DEUXIEME PARTIE : LA DIVISION ANCIENNE DU METIER...** p. 31

I. LE « CORDOUANIER » ET LE « SUEUR »... p. 31

II. LE CORDONNIER ET LE SAVETIER... p. 32

1. Saint Crépin et saint Crépinien... p. 34

III. LE BOTTIER ET LE CORDONNIER... p. 36

**TROISIEME PARTIE : LE REGARD DES AUTRES...** p. 38

I- LES SOBRIQUETS DU CORDONNIER... p. 38

1. Le « gnaf »... p. 39

2. Le « sabourin »... p. 40

3. Le « bouif »... p. 41

II- LES PLANTES ET LES BETES... p. 42

III- LE CORDONNIER DE LA MEMOIRE... p. 44

IV- LA PLACE DE « LA GRANDE GODASSE »... p. 45

**CONCLUSION : UN RENVERSEMENT PARTIEL D'IMAGE ?...** p. 50

I- « ASSIS, DEBOUT »... p. 50

II- « LE PETIT CORDONNIER S'EST RELEVE »... p. 53

**NOTES ET COMMENTAIRES...** p. 56

**ANNEXES :**

ANNEXE I : LES SOURCES... p. 60

ANNEXE II : LE FILM « LE BOTTIER »... p. 62

ANNEXE III : LE COMPAGNONNAGE... p. 66

ANNEXE IV : LES CORDONNIERS EN MARCHE... p. 68

ANNEXE V : LA FORMATION PROFESSIONNELLE... p. 70

ANNEXE VI : PATRIMOINE ET MUSEES... p. 73

ANNEXE VII : L'ENQUETE « JE ME SOUVIENS DU CORDONNIER »... p. 77

**BIBLIOGRAPHIE...** p. 87

**GLOSSAIRE...** p. 103